



À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

## Le Président kenyan Uhuru Kenyatta en visite d'Etat en Algérie



# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



MÉTÉO  
13° : ALGER  
20° : TAMANRASSET p. 2

Mardi 24 Février 2015 - 5 jounada al awal 1436 - N° 880 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ [www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

Algérie-paysbas

Le Président Bouteflika reçoit le ministre néerlandais des AE

p. 28



Algérie-ÉAU

Le général de corps d'Armée, Gaïd Salah, transmet un message du Président Bouteflika à des hauts responsables émiratis

p. 28

DIALOGUE INTER MALIEN

La France et l'Espagne saluent la signature d'un accord de cessez-le-feu

p. 4-5

## INSTALLATION DE 12 GROUPES INDUSTRIELS PUBLICS Des réformes majeures



Bouchouareb évoque une éventuelle entrée en bourse des nouveaux groupes industriels publics

«Réformer le mode de gouvernance pour introduire une nouvelle forme créatrice de valeurs»

Douze groupes industriels ont été installés hier par le ministère de l'Industrie et des Mines dans le cadre de la nouvelle configuration du secteur public marchand industriel. La cérémonie d'installation de ces nouvelles entités, créées à partir des Sociétés de gestion des parti-

cipations de l'Etat (SGP), s'est tenue en présence du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, ainsi que d'autres membres du gouvernement. Dans sa déclaration lors de cette cérémonie, M. Bouchouareb a souligné que cette nouvelle organisa-

tion du secteur industriel public «vient à point nommé pour impulser de manière encore plus forte les efforts pour la diversification de l'économie nationale et le développement des exportations hors hydrocarbures, notamment des produits industriels». p. 3

URBANISME

ERADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE  
«La résorption des bidonvilles fixée à l'horizon 2016»

p. 6

GESTION DES PORTS  
Un guichet unique électronique pour la gestion des ports en 2015

p. 6

LUTTE CONTRE LES KIDNAPPINGS  
CONTRE PAIEMENT DES RANÇONS  
Le rôle de leader de l'Algérie souligné

p. 28

SANTÉ

Cancer de la prostate  
Le stress est un facteur déclenchant

Pages 14-15

USA

La conservation des organes prélevés, enjeu principal d'un Sommet mondial aux Etats-Unis

FOOTBALL

STAGE DE L'EN A' 20 joueurs convoqués dont 4 de l'ES Sétif

p. 25

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE  
Arrestation de 18 personnes de différentes nationalités africaine par l'ANP au sud du pays

p. 7

## Météo



## Régions Nord : 13° à Alger

Temps variable en cours de journée avec localement averses de pluies parfois orageuses notamment vers les régions Centre et Est. Quelques chutes de neige sur les reliefs de l'Est dépassant 1000 mètres d'altitude en cours de nuit. Les vents seront modérés à parfois assez forts avec de fortes rafales de vent sous orages. La mer sera agitée à forte.

## Régions Sud : 20° à Tamanrasset

Temps passagèrement nuageux sur le Nord Sahara et les Oasis. Ailleurs, temps ensoleillé.

Les vents seront faibles à modérés avec soulèvements de sable locaux.

CE MATIN À LA COUR D'ALGER  
Journée d'étude sur le fonds de pension alimentaire

Le ministère de la Justice organise ce matin à partir de 9h au siège de la Cour d'Alger une journée d'étude sur la loi portant création du fonds de la pension alimentaire. Les activités de cette journée seront retransmises à l'ensemble des cours de justice, via la vidéoconférence.

CE MATIN AU TR DE ANNABA  
Meeting de M. Amar Saâdani

A l'occasion de la célébration du 44e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Amar Saâdani, animera un meeting ce matin à partir de 9h au Théâtre régional de Annaba.

## TAJ

## Conférence ce matin à 10h30



A l'occasion de la célébration de la Journée nationale du chahid, de la création de l'Ugta et la nationalisation des hydrocarbures, le parti de TAJ organise une conférence historique, ce matin à partir de 10h30 au siège national du parti à Dely Ibrahim, Alger.

UNIVERSITÉ DE KHEMIS MILIANA  
Rencontre sur la relation dialectique entre l'énergie et le développement durable

Sous le haut patronage du ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, la section des sciences politiques du département des droits et sciences politiques, de l'université Djilali Bounaama à Khemis Miliana organise aujourd'hui et demain, une rencontre nationale sur la relation dialectique entre l'énergie et le développement durable, nous avons appris du chargé de la communication, de l'université, Karima Djenadji.

UNIVERSITÉ DE BOUMERDÈS  
La chute des prix du pétrole en débat

À l'occasion du 44e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, la sous-direction des activités scientifiques, culturelles et sportives de l'université de Boumerdès, organise à la salle de conférences (bloc F) de la faculté des sciences économiques, commerciales et sciences de gestion, une conférence animée par le Dr Toumi Abderrahmane et le sociologue Aïrou Abderrahmane sur la chute des prix du pétrole.

À l'occasion du 44e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, la sous-direction des activités scientifiques, culturelles et sportives de l'université de Boumerdès, organise à la salle de conférences (bloc F) de la faculté des sciences économiques, commerciales et sciences de gestion, une conférence animée par le Dr Toumi Abderrahmane et le sociologue Aïrou Abderrahmane sur la chute des prix du pétrole.

DEMAIN À 10H30  
AU FORUM DE DK NEWS  
Conférence du Pr Racim Khodja

Le Forum de DK News reçoit demain mercredi 25 février 2015 à 10h30, le professeur Racim Khodja, chef de service gynécologie à l'EPH de Bologhine.

L'hôte du journal s'exprimera au cours de la conférence-débat sur, l'infertilité, la stérilité et la procréation médicalement assistée (PMA) y afférente. Il abordera également l'état des lieux de la PMA en Algérie et donnera des chiffres relatifs aux couples ayant eu recours à cette pratique.

La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.

Le ministre du Commerce, M. Amara Benyounès, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection au site du projet de réalisation du laboratoire national d'essais (LNE). Le ministre aura à s'enquérir au cours de cette visite, de l'état d'avancement de ce laboratoire.

## Horaires des prières

Mardi 5 jourada al-oula 1436

	Max	Min
Alger	13°	10°
Oran	16°	10°
Annaba	13°	10°
Béjaïa	14°	08°
Tamanrasset	20°	40°



## COMMERCE

## Amara Benyounès au LNE de Sidi Abdellah



Le ministre du Commerce, M. Amara Benyounès, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection au site du projet de réalisation du laboratoire national d'essais (LNE). Le ministre aura à s'enquérir au cours de cette visite, de l'état d'avancement de ce laboratoire.

## ARZEW

Célébration du 59<sup>e</sup> anniversaire de l'UGTA

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens Abdelmadjid Sidi Saïd, présidera aujourd'hui à Arzew la cérémonie officielle de célébration du 59<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'UGTA.

## PT

## Meeting ce matin à Hassi R'mel



À l'occasion du double anniversaire de la création de l'Ugta et la nationalisation des hydrocarbures, la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Mme Louisa Hanoune, animera un meeting populaire ce matin à partir de 10h dans la commune de Hassi R'mel, wilaya de Laghouat.

## CE MATIN AU CRASC D'ORAN

## «La micro violence dans les établissements scolaires»



Le Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc), organise ce matin à partir de 9h en son siège à Oran, une journée étude pour la présentation des résultats de recherche sur la violence dans le milieu scolaire.

VENDREDI AU DOJO DE BOUZARÉAH  
Séance d'entraînement au profit des jeunes avec Ayumi Tanimoto

Sous l'égide de l'ambassade du Japon à Alger, la judoka japonaise Ayumi Tanimoto, double médaillée d'or aux Jeux olympiques d'Athènes (2004) et de Pékin (2008) dans la catégorie des moins de 63kg, qui sera assistée par sa sœur Ikumi Tanimoto, donneront vendredi 27 février à 16h et le samedi 28 février à 10h au dojo de Bouzareah, deux séances d'entraînement aux jeunes judokas algériens de catégorie Junior. Cette rencontre a pour but d'encourager les jeunes judokas algériens en vue de participer aux prochains Jeux olympiques de Tokyo en 2020.

## Fiches techniques des 12 nouveaux groupes industriels publics

Voici les fiches techniques des 12 nouveaux groupes industriels installés, hier, dans le cadre de la réorganisation du secteur public marchand industriel:

### - Groupe Agro-industries:

- Capital: 10,261 milliards DA.
- Activités: conception, production, distribution et commercialisation, y compris les opérations d'import/export, de tout produit résultant de la transformation de matières premières issues de l'agriculture, de l'élevage ou de la pêche et de tout service lié à ces activités.

- Nombre de filiales: 41.

### - Groupe Industries chimiques:

- Capital : 40,295 milliards de DA.
- Activités: conception, production, distribution et commercialisation, y compris les opérations d'import/export, de tout produit chimique et de tout service lié à ces activités.

- Nombre de filiales: 22.

### - Groupe Equipements électriques, électrodomestiques et électroniques:

- Capital: 39,75 milliards de DA.
- Activités: conception, production, distribution et commercialisation, y compris l'import/export, de tout produit des domaines des équipements électriques, électroménagers, de télécommunication et électroniques et tout service lié à ces activités.

- Nombre de filiales: 19.

### - Groupe Industries locales:

- Capital: 14,947 milliards de DA.
- Activités: conception, production, distribution et commercialisation de tous produits et services industriels et artisanaux destinés à l'industrie, aux institutions et au grand public ainsi que toute présentation d'études, de conseil et de formation.

- Nombre de filiales: 68.

### - Groupe Mécanique:

- Capital: 35,776 milliards de DA.
- Activités: conception, production, distribution et commercialisation, y compris import/export de tous produits résultant du travail des métaux et des alliages et tout service lié à ces activités.

- Nombre de filiales: 44.

### - Groupe Industries métallurgiques et sidérurgiques:

- Capital: 65,368 milliards de DA.
- Activités: conception, production, distribution et commercialisation, y compris importer et exporter, de tout produit de la métallurgie, tout produit de fabrication métallique et tout service lié à ces activités.

- Nombre de filiales: 64.

### - Groupe Textiles et Cuir:

- Capital: 10,179 milliards de DA.
- Activités: conception, production, distribution et commercialisation, y compris importer et exporter, de tout textile, produit textile, produit d'habillement, produit de cuir et tout service lié à ces activités.

- Nombre de filiales: 49.

### - Société nationale des véhicules industriels (SNVI): elle a absorbé l'EPE Ferrovial et ses filiales et participations.

- Les groupes qui n'ont pas subi de changements sont: le groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica), le groupe Saidal, la société nationale des tabacs et des allumettes (SNTA) et le groupe Manadjim El-Djazaïr (Manal).

Avant cette reconfiguration, le secteur public marchand industriel (SPMI) était composé de:

- 15 Sociétés de Gestion des Participations de l'Etat (SGP) industrielles gérant un portefeuille de 305 entreprises.

- 6 Entreprises publiques économiques (EPE) non affiliées qui contrôlent 53 filiales.

- 4 SGP Zones industrielles, regroupant 32 entreprises.

Le SPMI a réalisé un chiffre d'affaires de 391 milliards de DA en 2014 avec une valeur ajoutée de 160 milliards de DA.

## INSTALLATION DE 12 GROUPES INDUSTRIELS PUBLICS

# Un nouveau souffle pour l'industrie

**Douze (12) groupes industriels ont été mis en place, hier à Alger, par le ministre de l'Industrie et des mines, Abdessalem Bouchouareb, dans le cadre de la réorganisation et de la relance du secteur public marchand industriel (SPMI).**

Ces douze groupes, créés à partir des 14 Sociétés de gestion des participations de l'Etat (SGP), se composent de sept (7) groupes nouvellement créés et de cinq (5) autres déjà existants. Les 7 nouveaux portent sur les filières, respectivement, de l'agro-industrie, des industries chimiques, des équipements électriques, électrodomestiques et électroniques, des industries locales, de la mécanique, des industries métallurgiques et sidérurgiques et des textiles et cuirs. Quant aux 5 groupes déjà existants, il s'agit de la société nationale des véhicules industriels (Sni), du groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica), du groupe pharmaceutique Saidal, de la société nationale des tabacs et allumettes (Snta) et de Manadjim Aldjazaïr (Manal). Le nouveau schéma du SPMI englobe aussi des entreprises déjà existantes dans le portefeuille du ministère: L'entreprise d'études et conseils en financement pour l'industrie (ECOFIE), chargée de la consolidation d'agrégats économiques du secteur public marchand pour le compte du gouvernement, ainsi que quatre (4) SGP de zones industrielles qui gèrent pour le compte de l'Etat les titres de 32 entreprises.

Longuement réfléchie, la reconfiguration du SPMI a été définitivement fixée par le Conseil des participations de l'Etat (CPE) en août 2014 et se décline aussi par le rattachement d'entreprises relevant d'autre



tres secteurs au ministère de l'Industrie et des mines.

C'est ainsi qu'il a été rattaché à ce ministère la SGP-Cegro (céréales) qui relevait du ministère de l'Agriculture, et l'Entreprise nationale de construction de matériels et équipements ferroviaires (Ferrovial) qui dépendait du ministère des Transports.

«Le choix de la création des groupes par fusion-absorption des SGP trouve sa raison, notamment, dans la recherche de la valorisation des compétences qu'elles recèlent, leur rentabilisation et la fin de l'éparpillement des compétences», expliquent les concepteurs de cette réorganisation.

### Des contrats de performance pour les dirigeants des groupes

S'agissant du rôle assigné à ces groupes, ils ont pour mission de renforcer financièrement les fonds publics investis en eux, de multiplier les activités au plan national, notamment du fait de l'initiative privée, par une demande croissante de sous-traitance et par l'encouragement de l'investissement dans la filière concernée. De même, ils doivent devenir un «moteur» de l'internationalisation de l'entreprise.

Quant aux missions des dirigeants de ces groupes, ils auront une feuille de route «claire» consistant en la mise en place de l'organisation du groupe, la proposition de modifications et l'incorporation d'activités connexes de métiers ou de filières, en identifiant les activités nécessitant impérativement un partenariat.

Les équipes managériales seront recrutées sur les seuls critères de compétence et soumises à des contrats de performance avec toute la liberté d'initiative dans le cadre d'un mandat de gestion définissant clairement le rôle de chacun des organes sociaux de l'entreprise.

À propos de la présidence de l'assemblée générale des groupes industriels, elle est assurée par le ministre de l'Industrie et des mines. Chaque groupe industriel sera géré par un conseil d'administration incluant un représentant de la banque de domiciliation du groupe et ouvert à des compétences externes notamment des experts.

## Bouchouareb évoque une éventuelle entrée en bourse des nouveaux groupes industriels publics

Le ministre de l'Industrie et des Mines Abdessalem Bouchouareb a évoqué hier à Alger la possibilité d'introduire en bourse les nouveaux groupes industriels, rappelant la démarche du gouvernement visant à diversifier les sources de financement de l'économie nationale. Interrogé par la presse sur une éventuelle entrée en bourse des 12 groupes industriels nés de la reconfiguration du secteur public marchand industriel, le ministre a indiqué que l'objectif du gouvernement était d'encourager les entreprises à trouver d'autres moyens de financement pour réaliser leurs investissements.

Il a exprimé dans ce contexte le souhait de voir «chaque année des dizaines d'entreprises entrer en bourse» soulignant l'impératif pour les nouveaux groupes industriels de s'orienter vers le marché financier afin même de garantir leur pérennité et contribuer ainsi à la croissance économique. Lors de la cérémonie de la mise en place de ces groupes et la nomination de leurs managers, M. Bouchouareb a affirmé que cette démarche visait à rendre le marché national une destination «privilégiée» de l'investissement afin de diversifier l'économie nationale et de se substituer aux importations. La nouvelle organisation du secteur public marchand industriel, qui a donné lieu à la naissance de ces groupes, «fait partie des réformes majeures destinées à impulser les croissances visées pour l'économie nationale, et pour l'industrie en particulier», a précisé le ministre lors de la cérémonie.

Selon lui, le nouveau schéma, inscrit dans le plan d'action du Gouvernement pour la période 2014-2019, permettra au secteur public marchand industriel de jouer un rôle de «moteur de croissance» et de densification des activités industrielles, ajoutant que les secteurs d'activités ciblés sont stratégiques et peuvent contribuer fortement au développement de l'économie nationale et

de porter sa croissance.

Dans ce sens, le ministre a précisé que les investissements de ces groupes seraient orientés vers les domaines d'activités où l'Algérie importe le plus. Défendant cette stratégie, le ministre a assuré qu'elle intervient dans un contexte marqué par la stabilité du pays notamment sur les plans économique, financier et juridique en relation avec le monde de l'entreprise.

Au sujet de l'impact socio-économique de cette restructuration, il a indiqué que des milliers d'emplois seraient sauvagardés, créés et pérennisés, tout en assurant que les intérêts des travailleurs seraient «préservés».

S'adressant aux nouveaux managers des groupes, M. Bouchouareb a lancé: «votre première tâche, outre la consolidation du périmètre de chacun des groupes, est de réformer le mode de gouvernance pour introduire une nouvelle forme créatrice de valeurs».

Évoquant le nouveau système de rémunération de ces dirigeants, le ministre a souligné que son département avait obtenu l'accord du Conseil des participations de l'Etat (CPE) pour aligner leurs salaires sur ceux d'autres groupes publics à l'instar de Sonelgaz et Sonatrach.

Par ailleurs, M. Bouchouareb a souligné que les conseils d'administration des nouveaux groupes allaient être composés, entre autres, de banquiers et d'experts pour les accompagner dans la prise de décisions concernant leurs investissements. Présent à cette cérémonie, le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs Algériens (UGTA) Abdelmadjid Sidi Said, a salué la volonté de l'Etat de hisser l'Algérie au rang des pays émergents à travers cette nouvelle stratégie. «Je suis convaincu qu'en 2015, nous amorçons le cheminement vers le développement économique», a-t-il encore estimé.

## CONFÉRENCE DE PRESSE CONJOINTE AVEC LE MINISTRE NÉERLANDAIS DES AE ET EUROPÉENNES, BERT KOENDERS

### M. Sellal reçoit le ministre néerlandais des AE

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu lundi le ministre des Affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas, Albert Gerard Koenders, qui effectue une visite de travail à Alger, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

L'entretien a donné lieu à un examen «approfondi» de l'état des relations bilatérales «auxquelles les deux pays ambitionnent de donner un nouvel élan à brève échéance et ce, dans tous les domaines», a précisé la même source.

Après s'être accordés sur la nécessité de mettre en place un mécanisme de concertation politique au plus haut niveau entre les deux pays, le Premier ministre et son homologue ont appelé «à explorer toutes les opportunités susceptibles d'être mises en œuvre dans le cadre d'une dynamique de coopération mutuellement profitable», a ajouté la même source.

La situation dans la sous-région a, par ailleurs, été au centre des échanges intervenus entre les deux responsables.

A ce sujet, M. Koenders a tenu à rendre un «hommage appuyé à l'Algérie pour son rôle «actif» dans le cadre de ses efforts de médiation entre les différentes parties en conflit au Mali.

L'audience, qui s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a enfin permis d'aborder des questions internationales d'intérêt commun.

### LAMAMRA: La consécration de l'accord signé entre les belligérants maliens nécessite du temps

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a affirmé, lundi, que «des quelques incidents enregistrés récemment au Mali ne sont pas synonymes du non-respect de l'accord d'Alger conclu entre les antagonistes maliens», soulignant que «la consécration de ce type d'accords nécessite du temps». «Nous ne pouvons pas dire que l'accord conclu entre les parties prenantes au processus d'Alger (le gouvernement malien et les groupes politico-militaires du Nord-Mali), n'a pas été respecté parce qu'un ou deux incidents sont survenus, ce qui était, du reste, prévisible», a souligné M. Lamamra lors d'une conférence de presse animée conjointement avec son homologue néerlandais, Bert Koenders. Pour le chef de la diplomatie algérienne, la consécration de ce type d'accords «nécessite quelques jours afin de permettre aux dirigeants de transmettre les instructions aux unités déployées sur le terrain et s'assurer que la seule voie à suivre pour la restauration de la paix et de la sécurité est celle qui passe par le respect de cet accord». «L'accord remporté jeudi (signature de l'accord) consacre en premier lieu la volonté de travailler ensemble pour passer de l'amélioration de la situation à la signature d'un accord inclusif global et définitif», a-t-il ajouté. M. Lamamra, a par ailleurs, indiqué que l'accord signé à Alger «a impacté, de manière positive, le climat des négociations et permis aux belligérants d'établir des contacts». Rappelant l'existence de précédents accords de cessez-le-feu au Mali, lesquels n'étaient pas tous respectés ou respectés en partie, M. Lamamra a réaffirmé la volonté de l'Algérie de «cristalliser à nouveau cet engagement et baliser le terrain pour trancher les questions en suspens, un objectif que nous visons à atteindre dans les tout prochains jours», a-t-il dit.

Le ministre des Affaires étrangères a enfin relevé l'existence d'une bonne dose d'optimisme quant à un engagement plus fort de toutes les parties sur la nécessité de parvenir à un accord politique global à même d'ouvrir de plus larges et prometteuses perspectives et nous sommes déterminés à consacrer cet engagement».

APS

### ALGERIE - PAYS BAS

### M. Lamamra s'entretient avec le ministre néerlandais des Affaires étrangères et européennes

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est entretenu hier à Alger avec le ministre néerlandais des Affaires étrangères et européennes, Bert Koenders. Les entretiens ont été élargis aux deux délégations. Le ministre néerlandais était arrivé dimanche soir pour une visite de deux jours en Algérie, à l'invitation de son homologue algérien.



### Signature d'un mémorandum d'entente sur les consultations politiques

Un mémorandum d'entente sur les consultations politiques entre les ministères des Affaires étrangères d'Algérie et des Pays-

Bas a été signé lundi à Alger.

La cérémonie de signature a été présidée par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et le ministre néerlandais des Affaires étrangères et européennes, Bert Koenders, en visite de

deux jours en Algérie. Au-paravant, les deux ministres s'étaient entretenus en présence des délégations des deux pays.

### M. BERT KOENDERS L'Algérie un partenaire important



Les Pays Bas œuvrent à approfondir avec l'Algérie leurs relations qui remontent à quatre cent ans, a indiqué lundi à Alger le ministre néerlandais des Affaires étrangères et européennes, Bert Koenders.

«Les Pays Bas qui sont très attachés à leurs relations avec l'Algérie, œuvrent à les approfondir d'autant plus qu'elles existent depuis quatre cent ans, ce qui peut donner de grands résultats sur le terrain», a indiqué M. Koenders dans une conférence de presse animée conjointement avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

Qualifiant l'Algérie de «partenaire important», il a affirmé que «l'approfondissement des relations bilatérales doit toucher tous les secteurs et les domaines d'activité».

En ce sens, il a indiqué que le mémorandum d'entente sur les consultations politiques, signé entre les deux pays, permet d'«intensifier»

les relations bilatérales, suggérant à ce propos des échanges «plus fréquents» entre les deux pays.

«Il est important d'intensifier le dialogue sur le terrain, les relations commerciales, l'investissement et d'autres créneaux d'échange et de coopération», a-t-il dit, soulignant la volonté de travailler étroitement ensemble pour l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

M. Koenders a également mis l'accent sur un autre «grand dossier géostratégique», à savoir le renforcement des liens entre l'Union européenne, les Pays-Bas et l'Algérie de manière équitable». Dans ce sillage, il a relevé la «nécessité» de coordonner les efforts entre les deux pays dans le domaine de la sécurité et la lutte antiterroriste, précisant qu'il s'agit de «défis à relever partout, en Europe, en Algérie et dans d'autres pays».

### Les Pays-Bas soutiennent l'effort de l'Algérie pour la paix au Mali et plaident pour une solution pacifique en Libye

Le ministre néerlandais des Affaires étrangères et européennes, Bert Koenders, a fait part lundi à Alger du «soutien» de son pays aux efforts de l'Algérie dans le processus de paix au Mali, réaffirmant aussi l'importance d'une solution «pacifique» en Libye.

«Je salue et soutiens les grands efforts déployés par M. Lamamra, dans le processus de paix au Mali», a déclaré M. Koenders lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le ministre des Affaires étrangères,

Ramtane Lamamra. Affirmant que son pays partage la «même inquiétude» que l'Algérie devant «la montée de l'extrémisme et ses retombées sur la stabilité et la sécurité de la région», le ministre néerlandais a mis l'accent sur l'importance d'aboutir à un accord de paix entre le gouvernement malien et les groupes politico-militaires du nord du Mali.

M. Koenders, qui était représentant spécial du secrétaire général des Nations unies et chef de la Mission multidimension-

nelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), a qualifié d'étape «cruciale» la signature, jeudi dernier, de la Déclaration des parties au processus d'Alger portant sur un cessez-le-feu au Mali.

Le chef de la diplomatie hollandaise a indiqué que la deuxième étape consiste à «opérationnaliser» l'accord d'Alger pour parvenir à un accord de paix définitif «et ce dans l'intérêt de toutes les parties».

S'agissant de la situation en Libye, il a af-

firmé qu'il est important de parvenir à une solution pacifique à la crise qui secoue ce pays, soulignant que les Pays-Bas et l'Algérie «travaillent ensemble et soutiennent les efforts» du représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en Libye, Bernardino Leon dans sa mission. Concernant la lutte contre le terrorisme, M. Koenders a affirmé que son pays et l'Algérie «ont convenu de travailler ensemble en matière de lutte contre ce fléau».

## CONFÉRENCE DE PRESSE CONJOINTE AVEC LE MINISTRE NÉERLANDAIS DES AE ET EUROPÉENNES, BERT KOENDERS

LAMAMRA :

# Le bombardement égyptien en Libye ne changera pas l'engagement pour un dialogue inclusif

**Le bombardement de l'aviation égyptienne d'un site de l'organisation terroriste dite «Etat islamique» (EI/Daech) en Libye «n'est pas de nature à changer fondamentalement l'engagement des pays de la région pour un dialogue inclusif en Libye, a affirmé hier le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.**

«Je ne crois pas que ce qui s'est passé (en Libye) soit de nature à changer fondamentalement l'engagement des pays de la région en vue d'aller vers un dialogue inclusif, une réconciliation nationale et des institutions représentatives dans ce pays», a expliqué M. Lamamra lors d'une conférence de presse conjointe avec le ministre néerlandais des Affaires étrangères et européennes, Bert Koenders, en visite de



deux jours en Algérie. «Comme vous le savez, les gouvernements ont l'obligation d'assurer la dignité et la sécurité de leurs ressortissants à l'étranger. Il y a une vaste gamme de moyens d'assurer cela et certains sont plus exceptionnels que d'autres», a fait savoir le chef de la diplomatie algérienne.

«Le gouvernement égyptien a recouru à ce que vous connaissez (le bombardement aérien) et il n'appartient

pas à l'Algérie d'en débattre ou de le commenter», a-t-il précisé. «Néanmoins, nous continuons à travailler avec l'Egypte et avec d'autres parties pour transcender cette conjoncture difficile et faire de sorte que tous les Libyens, à l'exception des terroristes, puissent ensemble avancer vers la réconciliation nationale par le dialogue et vers cette sortie de crise à laquelle toute la communauté appelle», a ajouté M. Lamamra.

## Déterminer la capacité de nuisance de «Daech» en Libye et dans les autres pays

Le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra a souligné lundi à Alger la nécessité de déterminer la capacité de nuisance de l'organisation terroriste autoprolamée Etat islamique (Daech) en Libye et dans d'autres pays et de définir avec précision la menace qu'elle représente.

«Des consultations ont lieu avec plusieurs pays en vue de définir la capacité de nuisance de l'organisation terroriste «Daech» en Libye et dans d'autres régions afin de mobiliser les moyens pour l'empêcher de se déployer au-delà des frontières libyennes», a fait savoir M. Lamamra dans une conférence de presse conjointe avec son homologue néerlandais Bert Koenders.

«Nous sommes préoccupés, comme les autres pays du monde, par la menace que représente l'organisation terroriste Daech pour la sécurité et la stabilité de la Libye et des pays voisins», a soutenu le chef de la diplomatie algérienne pour qui cet état de fait nous interpelle à l'effet de «soutenir ce pays par tous les moyens légaux et admis pour reconstruire l'armée libyenne et faire en sorte que l'Etat libyen soit l'élément essentiel du processus de reconstruction».

Concernant des informations sur des éléments de cette organisation qui s'entraînent sur des armes chimiques prohibées, M. Lamamra a répondu que de «telles informations doivent être vérifiées et cela nécessite un travail soutenu des autorités sécuritaires compétentes».

## Appel à l'Europe à éviter les germes de l'islamophobie

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a appelé lundi à Alger les pays européens à éviter les germes de l'islamophobie «qui constitue un terreau propice au développement du terrorisme».

«Nous souhaitons que nos amis européens, qui prennent le temps et les mesures légitimes pour la préservation de leur sécurité et ordre public, soient conscients de la nécessité de travailler, avec nous, à éviter les

germes de l'islamophobie qui est un phénomène malvenu et a vocation d'alimenter les rancœurs et les frustrations et à créer un terreau propice au développement du terrorisme», a expliqué M. Lamamra, lors d'une conférence de presse conjointe avec le ministre néerlandais des Affaires étrangères et européennes, Bert Koenders, en visite de deux jours en Algérie.

S'agissant des relations afro-européennes, M. La-

mamra a souhaité que la Hollande «puisse, à travers sa politique étrangère et au sein de l'Union européenne, contribuer à faire prendre en charge les réalités et le potentiel considérable de ces relations de sorte qu'elles soient tournées vers l'avenir et respectueuses d'un certain nombre de principes et qu'elles soient de nature à aider à déterminer, par la concertation, les domaines de coopération mutuellement bénéfiques».

## L'économie algérienne «prête» pour des partenariats mutuellement avantageux

L'économie algérienne est «prête» pour des partenariats mutuellement avantageux dans des secteurs porteurs outre celui de l'énergie, a affirmé lundi à Alger le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

«Nous travaillons pour donner aux relations algéro-néerlandaises un contenu qui puisse refléter le potentiel des deux économies nationales. L'économie algérienne, étant ouverte, est tout à fait prête pour des partenariats mutuellement avantageux dans le secteur de l'énergie mais également dans d'autres secteurs porteurs», a indiqué M. Lamamra, lors d'une confé-

rence de presse conjointe avec le ministre néerlandais des Affaires étrangères et européennes, Bert Koenders, en visite de deux jours en Algérie.

Le chef de la diplomatie algérienne a cité, dans ce contexte, le domaine de l'énergie dans lequel les Pays-Bas sont un «important» partenaire de l'Algérie, mais également ceux de l'agriculture, l'industrie agroalimentaire, les infrastructures et le tourisme.

Au plan régional et international, M. Lamamra a précisé que l'Algérie et les Pays-Bas travaillent ensemble notamment sur les questions africaines et arabes comme la Palestine.

## DIALOGUE INTERMALIEN:

### L'Espagne se félicite de la signature d'un accord de cessez-le-feu

L'Espagne s'est félicitée de la signature jeudi d'un accord de cessez-le-feu entre le gouvernement malien et les groupes politico-militaires du Nord du Mali, a indiqué un communiqué du ministère espagnol des Affaires étrangères et de la coopération. «L'Espagne se félicite de la signature (...) à Alger sous les auspices du gouvernement algérien et la Mission de stabilisation des Nations unies au Mali (MINUSMA), d'un accord de cessez-le-feu entre le gouvernement du Mali et six groupes armés qui opèrent dans le Nord du pays», lit-on dans le communiqué du MAE espagnol transmis lundi à l'APS. «L'Espagne préfère instamment les parties concernées à respecter scrupuleusement l'accord signé et à poursuivre de bonne foi les négociations jusqu'à atteindre un accord de paix définitif qui ramène la réconciliation nationale et ouvre la voie pour faire réalité les légitimes aspirations du peuple malien à la paix, la sécurité et la prospérité», a ajouté la même source. Par ailleurs, le gouvernement espagnol a rendu hommage aux efforts «inlassables» du gouvernement algérien et de la MINUSMA pour faciliter les rencontres et la médiation entre les parties en conflit au Mali dans les cinq rounds de négociation qui ont lieu jusqu'à présent à Alger. Le dialogue intermalien regroupant depuis juillet 2014 en Algérie les mouvements politico-militaires de la région nord du Mali et le gouvernement malien a été couronné jeudi par la signature d'une Déclaration qualifiée d'«avancée» en terme de mesures de confiance pour impulsiver les pourparlers qui sont à leur 5e round. Au bout d'intenses efforts d'une médiation internationale conduite par l'Algérie, qui avait accepté de jouer ce rôle déterminant depuis la phase initiale du dialogue, l'Etat malien et les mouvements du nord, grâce à ce nouvel engagement, réaffirment leur adhésion au dialogue inclusif lancé, il y a près de neuf mois, pour le retour de la paix et de la stabilité dans le nord du Mali sur fond de plein respect de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale du Mali.

## La France salue la signature d'un accord de cessez-le-feu

La France a salué l'adoption par le gouvernement du Mali et les groupes politico-militaires du Nord Mali d'une déclaration prévoyant la cessation immédiate de toute forme de violence et réaffirmé son soutien au processus de négociations mené par l'Algérie, a indiqué le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères, Romain Nadal. M. Nadal a affirmé récemment lors d'un point de presse que cela constituait une «avancée importante pour que les négociations en cours progressent». «Nous appelons l'ensemble des parties à poursuivre les négociations de bonne foi afin de conclure un accord de paix durable», a-t-il souligné. La France a réaffirmé son soutien au processus de négociations mené par l'Algérie, avec l'appui de la facilitation internationale, dont l'aboutissement est «essentiel» pour permettre une stabilisation durable du Mali, a-t-il soutenu. Pour M. Nadal, «aux côtés des autorités malien et de ses partenaires présents au Sahel, la France demeure mobilisée dans l'effort de stabilisation» du Mali. Le dialogue intermalien regroupant depuis juillet 2014 en Algérie les mouvements politico-militaires de la région nord du Mali et le gouvernement malien a été couronné jeudi par la signature d'une Déclaration qualifiée d'«avancée» en terme de mesures de confiance pour impulsiver les pourparlers qui sont à leur 5e round.

«Au bout d'intenses efforts d'une médiation internationale conduite par l'Algérie, qui avait accepté de jouer ce rôle déterminant depuis la phase initiale du dialogue, l'Etat malien et les mouvements du nord, grâce à ce nouvel engagement, réaffirment leur adhésion au dialogue inclusif lancé, il y a près de neuf mois, pour le retour de la paix et de la stabilité dans le nord du Mali sur fond de plein respect de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale du Mali.

## SANTÉ : OUARGLA

**De nouvelles structures et des équipements médicaux modernes pour la wilaya**



La wilaya de Ouargla sera dotée cette année de nouvelles structures de santé et d'équipements modernes pour promouvoir les prestations médicales dans la région, a annoncé lundi le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

«D'importantes enveloppes, totalisant plus d'un (1) milliard DA, ont été consacrées pour la réalisation de nouvelles structures de santé et l'acquisition d'équipements médicaux modernes, afin d'améliorer les prestations de santé dans la région», a affirmé le ministre, lors d'une rencontre avec les autorités et cadres locaux du secteur, dans le cadre de sa visite de travail, dimanche et lundi, dans cette wilaya.

M. Boudiaf a fait état, dans ce cadre, d'un projet de réalisation d'un institut supérieur de formation paramédicale, du parachèvement de la réalisation du centre anticancéreux d'Ouargla et sa dotatation d'un 3ème accélérateur linéaire de radiothérapie, ainsi que de l'équipement du nouvel hôpital «240 lits» de Touggourt, dont les travaux tirent à leur fin. L'acquisition d'équipements modernes divers au profit de nombreuses structures médicales à travers la wilaya, ainsi que l'acquisition de neuf cliniques mobiles pour sillonner ses régions éloignées, font partie des projets retenus en faveur du secteur dans cette wilaya, a ajouté le ministre. M. Boudiaf a par ailleurs, appelé les responsables du secteur à revoir la carte sanitaire, en fonction des besoins de la wilaya, à renforcer les initiatives de jumelage inter-établissements hospitaliers, avec l'intégration de différentes spécialités médicales sollicitées au niveau local, à promouvoir les prestations médicales à distance et à prévoir des formations spécialisées aux médecins généralistes.

## WILAYAS DU SUD

**Un guichet spécial dans les communes pour le retrait de documents administratifs**

Un guichet spécial sera installé dans les communes des wilayas du sud du pays pour le retrait de documents administratifs, a annoncé lundi un communiqué du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

«Dans le cadre de la poursuite des efforts visant à améliorer le service public et rapprocher l'administration du citoyen, le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales porte à la connaissance des citoyens et citoyennes résidants dans les wilayas du sud qu'un guichet spécial sera installé dans toutes les communes concernées», a indiqué le communiqué. Ce guichet permettra aux citoyens de retirer les documents administratifs suivants : carte d'identité nationale, permis de conduire, carte grise, passeport biométrique, a précisé la même source.

Les citoyens «pourront retirer l'ensemble de ces documents à partir de ce guichet spécial, disponible au sein de la commune de leur résidence, ce qui permettra un gain de temps et l'allégement de leurs contraintes», a expliqué la même source.

Ce service «évitera aux citoyens les long déplacements, vu les distances entre les différentes communes de résidence des citoyens et les daïras des wilayas du Sud», a assuré le ministère.

«Ces dispositions concrètes, qui traduisent une meilleure prise en charge des préoccupations du citoyen participant sans nul doute à la lutte contre la bureaucratie, et ont déjà été mise en oeuvre depuis le 18 février en cours au niveau de la commune de +Inzeghmir+ dans la wilaya d'Adrar, et seront généralisées dans les communes des wilaya du Sud», a conclu le communiqué.

APS

## URBANISME : ERADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

# La résorption des bidonvilles fixée à l'horizon 2016

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, lundi depuis Ghardaïa, la détermination des pouvoirs publics à résorber l'habitat insalubre et d'en finir définitivement avec les bidonvilles à l'horizon 2016, à travers le pays.

Cet engagement de l'Etat pour l'éradication de l'habitat précaire et des bidonvilles dans le pays est «visible» dans les différentes agglomérations, à travers différentes opérations de recasement des habitants de ces lieux insalubres et la récupération du foncier pour la réalisation de projets d'utilisation publique ou des espaces verts et récréatifs, a déclaré M. Tebboune à l'APS, au terme d'une visite de travail dans la wilaya.

«La poursuite de l'opération de traitement et d'élimination définitif du problème des bidonvilles dans nos agglomérations, particulièrement les grandes villes telles qu'Oran, Annaba, Alger et Constantine, permettra de déclarer, dans les délais fixés, l'Algérie comme un pays sans bidonvilles», a-t-il affirmé.

L'accès à un logement décent pour chaque citoyen est l'une des priorités du



programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et de la politique gouvernementale, en vue d'améliorer les conditions de vie du citoyen, a souligné le ministre, assurant encore une fois que les différents programmes et projets du secteur de l'habitat seront concrétisés sur le terrain, en dépit de la baisse du prix du baril de pétrole.

Actuellement, les logements sont construits avec des matériaux produits en Algérie, avec un taux d'intégration estimé à 70%, et seul un déficit de près de deux millions de tonnes de ciment est enregistré, a-t-il fait savoir en rassurant, qu'à l'horizon 2016, six nouvelles cimenteries entrent en service et permettront d'assurer une autosuffisance en cette matière. Le ministre a aussi saisi l'occasion pour rappeler les principaux résultats des efforts déployés dans le domaine du logement, assurant, à ce propos, que «la crise du logement en Algérie sera éradiquée à l'horizon 2019». «Aujourd'hui, la politique que nous menons concourt à l'amélioration sensible des conditions de vie des Algériens et de leur environnement dans les différentes villes, et même les localités les plus reculées», a-t-il soutenu, signalant que le gouvernement a entrepris une série de mesures à même de renforcer l'offre d'habitat et d'éliminer le déficit. Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a clôturé sa visite de travail dans la wilaya de Ghardaïa par une rencontre avec les élus et les responsables locaux du secteur, au cours de laquelle il a appelé à accélérer le rythme de réalisation du logement et à veiller au respect de l'architecture locale et à l'attractivité des villes et agglomérations en développant la solidarité sociale et urbaine.

## BORDJ BOU ARRÉRIDJ : visite de la ministre de l'Environnement

### La ministre rassure sur le gaz de schiste...

«Je tiens à rassurer tous les citoyens que le gaz de schiste n'aura aucun effet sur l'environnement et toutes les études écologiques le confirment», a tenu à rassurer, hier, Mme Dalila Boudjemaâ, ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, dans une déclaration en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj. Et d'affirmer que les portes de son département sont ouvertes à toute personne souhaitant avoir plus de précisions et d'explications sur le sujet.

Elle aussi rappelé que l'Algérie est dans la phase d'exploration et «la question de l'exploitation n'est pas à l'ordre du jour, actuellement, c'est à partir de 2022 qu'elle est envisagée», a-t-elle précisé. Pour ce qui est de dossier des déchets de l'amiante, Mme Boudjemaâ, a annoncé que l'étude pour les quatre sites, Bordj Bou Arréridj, Relizane,



Béjaïa et Alger, est terminée et l'opération va demander 3,5 milliards de dinars. «Le dossier va être exposé, la semaine prochaine, au niveau du conseil du gouvernement», a-t-elle annoncé.

Lors d'une rencontre avec les investisseurs locaux, Mme la ministre a appelé à plus d'investissements dans ce domaine de l'environnement : le recyclage des déchets. «L'Algé-

rie produit 13,5 millions de tonnes déchets par an. Fin 2014, nous sommes arrivés à exploiter 17% et nous allons ouvrir d'ici 2016 à atteindre les 45%», dira-t-elle en précisant que cette orientation des pouvoirs publics est confirmée par le programme de gestion intégrée des déchets solides, placé au rang des priorités nationales.

Elle ajoutera qu'actuelle-

ment, 16 entreprises sont lancées dans le créneau du recyclage et de la récupération, estimant que les nouvelles facilitations accordées aux investisseurs spécialisés dans ce domaine, en favorisant cela par l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) et l'Agence de gestion du micro-crédit (Angem).

Concernant le sachet en plastique, la ministre a annoncé qu'un nouveau règlement technique est prévu, à la faveur d'une nouvelle disposition prise pour rendre le sachet plus lourd et plus résistant, ce qui se répercute sur le coût et sur son utilisation.

Une taxe sera imposée pour les commerçants et sera de l'ordre de 10,5 DA, le kilo. Un autre texte est au niveau du gouvernement pour encourager le retour aux couffins et sacs en tissu et autres alternatives pour le pain.

M. B.

## ...Elle sera aussi en visite de travail aujourd'hui à Sétif

A. Tiouri

Mme Dalila Boudjemaâ, ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement effectuera, aujourd'hui, dans la wilaya de Sétif, une visite d'inspection et de travail.

Avant d'entamer sa tournée dans les différents points inscrits au programme, l'hôte de Sétif, accompagné du wali et des autorités civiles et militaires, déposera

une gerbe de fleurs et se recueillera à la mémoire des Chouhada au Mémorial des Martyrs à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la création de l'Ugta (Union générale des travailleurs algériens) et de la nationalisation des hydrocarbures.

La délégation ministérielle se rendra par la suite dans la commune de Guidel pour procéder à l'inauguration de l'unité de récupération et de recyclage des pneus de la DRC à Ouled Boudhil. Avant de procéder à l'inauguration du nou-

veau siège de la direction de l'environnement, la ministre s'enquerra des travaux de réalisation de la Maison de l'environnement.

Au siège de la wilaya, Mme Dalila Boudjemaâ présidera une séance de travail où elle prendra connaissance de la situation de son secteur à travers plusieurs exposés des responsables concernés et aura l'occasion d'aborder et de débattre de différents sujets concernant l'environnement et l'aménagement du territoire de la wilaya de Sétif.

## GESTION DES PORTS

**Un guichet unique électronique pour la gestion des ports en 2015**

Le ministre des Transports, Amar Ghoul a annoncé, lundi à Oran, la mise en place en 2015 d'un guichet unique électronique pour la gestion des ports du pays.

«Nous entamerons la gestion des ports du pays à travers un guichet unique électronique au courant du premier semestre 2015. Une première convention sera paraphée en fin février en cours», a souligné le ministre lors d'un point de presse en marge de l'ouverture du 2ème Salon international des transports, de la logistique et de la mobilité.

Ce moyen technologique moderne permettra de gérer des ports algériens selon des normes modernes d'exploitation, de relever le niveau des prestations de ces infrastructures et d'éliminer une grande partie de la bureaucratie, a ajouté Amar Ghoul.

Au sujet de la sécurité de la navigation maritime et des ports, le ministre a annoncé le lancement de l'installation d'équipements reposant sur un



système sophistiqué en vue de couvrir à distance le système de navigation maritime et de mieux gérer les ports.

Le raccordement de tous les ports aux ports secs et aux plateformes logistiques à travers le pays a été lancé à travers la voie ferrée, a indiqué le directeur des transports qui a abordé les décisions prises pour conférer plus de performance à travers la mise en place d'une commission multisectionnelle dans les différents ports en vue de faciliter les opérations de manutention,

d'accostage et de transport de marchandises en dehors du port.

Le ministre a visité les différents stands du salon organisé au Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran et des explications lui ont été fournies sur les projets de développement des prestations que les entreprises de transport routier, ferroviaire et de gestion aéroportuaire et portuaire veillent à concrétiser. Amar Ghoul a souligné que l'objectif de ce salon est de mettre en exergue les réalisations programmées pour le secteur des transports dans le cadre du programme du président de la République, d'ouvrir un espace de coopération, de complémentarité et de coordination entre tous les opérateurs et partenaires en vue de relancer ce secteur, de hisser le niveau des prestations et d'adopter des technologies modernes de gestion des structures de transport. Cette manifestation de trois jours est initiée par le ministère des Transports et l'entreprise Symbiose-communication-environnement en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Paris-Île de France (Cip) et le conseil hollando-africain des affaires Netherlands African Business Council (Nabc).

**MME BENGHEBRIT À PARTIR DE TAMANRASSET Nécessaire adoption de nouvelles méthodes d'enseignement des langues étrangères dans le Sud**

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a mis l'accent, lundi à Tamanrasset, sur la nécessaire adoption de nouvelles méthodes d'enseignement des langues étrangères, notamment dans le Sud du pays.

«Il s'avère nécessaire d'adopter de nouvelles méthodes didactiques dans l'enseignement des langues étrangères, dans le Sud du pays notamment, en fonction des référents et acquis culturels des enfants», a affirmé Mme. Benghebrit lors de son inspection, au second jour de sa visite de travail dans la wilaya, du lycée Chahid Agdghar Ibrahim au chef-lieu de wilaya.

La ministre a cité, entre autres aspects, à développer pour la mise en œuvre de cette approche, la programmation de diverses activités artistiques, dont l'animation culturelle, pièces théâtrales en langues étrangères et l'organisation d'ateliers de lecture et d'écriture en langues étrangères.

Elle a, pour ce faire, préconisé également l'exploitation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, dont des supports interactifs pour une didactique et un apprentissage efficaces des langues étrangères.

Mme. Benghebrit a, par ailleurs, exhorté des lycéens, futurs candidats aux examens du baccalauréat, à œuvrer à l'amélioration de leur niveau d'acquisition des langues. La ministre a également suivi, au niveau du même établissement, des exposés animés par des enseignants encadrés sur des initiatives de soutien aux élèves des classes de terminale, notamment dans les filières des mathématiques, des



sciences naturelles et de la langue amazighe. Des initiatives qu'elle a d'ailleurs saluées, félicitant de pareilles actions bénévoles allant dans l'intérêt des élèves de la région.

Le collège Cheikh Touhami et l'école primaire Aicha Oum El-Mouminine, au chef-lieu de wilaya toujours, ont fait également l'objet d'une visite de la ministre qui s'est enquis des conditions de scolarité.

Intervenant ensuite sur les ondes de la radio régionale de Tamanrasset, Mme. Benghebrit a souligné la nécessaire prise en charge du cycle préparatoire qu'elle a qualifiée d'«importante démarche en prévision de la scolarisation des petits enfants».

«Un accord vient d'être conclu avec le ministère des affaires religieuses pour prendre en charge les futurs inscrits au primaire, au niveau des écoles coraniques à échelle nationale, sur la base d'un programme pédagogique tenant compte des capacités d'assimilation des petits enfants», a fait savoir la ministre de l'Education nationale. Dans le souci de contribuer d'améliorer les aptitudes pédagogiques des enseignants, tous cycles confondus, Mme. Benghebrit a fait part de la création, dans chaque wilaya, d'un centre de formation et de recyclage devant contribuer à l'amélioration de la performance pédagogique des enseignants et de l'assimilation des élèves, à la fois. Mettant en exergue l'importance de la communication entre acteurs de l'éducation, elle a fait part de la réactivation, actuellement, du site électronique du ministère en vue de permettre sa consultation. Concernant le mouvement de

grève que connaît le secteur, la ministre de l'Education a affirmé que «le ministère assume sa responsabilité à réunir les conditions favorables aux élèves», appelant, à l'occasion, à coordonner les efforts des partenaires, les parents d'élèves notamment, pour assurer la stabilité au sein des établissements scolaires et atteindre ce qu'elle a qualifiée de «bonne gouvernance de l'école». La ministre a révélé que, par souci d'assurer la scolarisation des élèves en cas de poursuite de la grève, «le ministère va s'atteler à l'établissement de listes d'enseignants bénévoles, issus de différents secteurs, notamment les cadres retraités du secteur de l'éducation, manifestant le vœu d'enseigner pour garantir l'encadrement des élèves et l'amélioration de leur niveau».

La ministre de l'éducation, Mme Nouria Benghebrit, a achevé sa tournée de deux jours dans la wilaya de Tamanrasset par la tenue d'une séance de travail avec les cadres du secteur.

Dix-huit (18) personnes de différentes nationalités africaines ont été arrêtées dimanche par les éléments de l'Armée nationale populaire lors d'une embuscade tendue sur la route nationale reliant Djane à Tin Alkoum, a indiqué lundi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Djane/ 4ème Région Militaire a intercepté,

hier le 22 février 2015, lors d'une embuscade tendue au niveau de la route nationale reliant Djane à Tin Alkoum, deux (02) véhicules tout-terrain et a arrêté dix-huit (18) personnes de différentes nationalités africaines», a précisé la même source. Par ailleurs, et au niveau de la 6<sup>e</sup> Région Militaire, des éléments de la Gendarmerie nationale de Tamanrasset ont intercepté, le même jour, un véhicule tout-terrain et ont saisi 1,78 tonne de déchets de cuivre, a ajouté la même source.

APS

**LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE Arrestation de 18 personnes de différentes nationalités africaine par l'ANP au sud du pays (MDN)****OPÉRATION RÉUSSITE DES DOUANIERS DE TLEMCEN Saisie de 260 kg de kif traité à Remchi**

Une quantité de 260 kilogrammes de kif traité a été saisie, dimanche, par les éléments de la brigade des douanes de Ouled Mimoune, a-t-on appris lundi auprès de la direction régionale des Douanes de Tlemcen.

La marchandise prohibée conditionnée dans huit colis a été découverte minutieusement dissimulée dans un véhicule léger, lors d'une embuscade tendue au niveau de la localité de Sidi Miloud relevant de la daira de Remchi, a-t-on indiqué de même source.

Cette opération a été couronnée par l'arrestation d'une personne et sa présentation devant les autorités judiciaires compétentes, a-t-on ajouté. Par ailleurs, la brigade mobile de Ghazaouet a réussi à mettre la main sur une quantité de 4.000 kg de déchets de cuivre lors d'un barrage de contrôle, dressé sur la route nationale (RN 98), à l'entrée de Oued Tleta relevant de la daira de Nedroma, a-t-on indiqué de même source ajoutant qu'une quantité de 800 kg de déchets de cuivre a été saisie par les éléments de centre d'observation des douanes de Honnaine.

Cette opération a été réalisée dans la localité de Sebaa Chioukh relevant de la daira de Remchi. Une personne a été arrêtée et présentée aux autorités judiciaires compétentes, a-t-on ajouté.

## BLIDA

**Journées d'information sur l'Ecole supérieure des techniques aéronautiques Moussa Rehali**

Des Journées d'information sur L'Ecole supérieure des techniques aéronautiques (Esta) Moussa Rehali, de Dar El-Beida (Alger), ont été ouvertes lundi à Blida au Centre d'information territoriale de la 1<sup>e</sup> Région militaire. A l'ouverture de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 25 février, le commandant de l'Air de la 1<sup>e</sup> Région militaire, le Général Chaib Slimane, a indiqué que ces journées qui «s'inscrivent dans le cadre du plan de communication du ministère de la Défense nationale, visent à donner aux citoyens un aperçu sur l'organisation de la formation au sein de nos forces aériennes, sur les moyens pédagogiques mis à la disposition de nos écoles, ainsi que sur d'autres équipements exploités dans les entraînements et exercices aériens».

«Nos forces aériennes, soucieuses de se mettre au diapason des nouvelles technologies, ont consenti des efforts considérables sur le terrain, parallèlement aux dispositions prises, en vue de la modernisation des équipements de l'armée de l'air, dans le but d'offrir à notre pays un corps d'armée développé, capable d'accomplir ses différentes missions de défense nationale», a ajouté le Général Chaib.

Pour le commandant de l'Esta, le colonel Feraoussène Mohamed, ces journées visent à «informer le public sur le degré de professionnalisme atteint par notre Armée nationale populaire, en général, et par nos forces aériennes, en particulier, tout en prenant connaissance des moyens de formation et des conditions nécessaires pour rejoindre cette école».

Les jeunes désirant rejoindre l'Esta, a-t-il dit, «doivent être titulaires d'un baccalauréat mention assez bien, dans les filières mathématiques, math-technique, et sciences expérimentales. Ils doivent aussi être âgés de 18 à 21 ans, célibataires et jouissant d'une bonne condition physique».

Instituée en 2009, l'Esta a connu différentes mutations avant cette date. En 1962, elle était connue pour être une base aérienne, relevant de l'organisation du traité de l'Atlantique nord (Otan), avant de devenir, après l'indépendance, une base aérienne du groupement de communication de l'aviation ministérielle, puis une caserne de la Sécurité nationale, ensuite une caserne de la Police algérienne des frontières et enfin une Ecole nationale des travaux publics. Elle fut baptisée en 2014, du nom du Chahid Moussa Rehali.

## NATIONALISATION DES HYDROCARBURES: Dans la continuité du processus de l'indépendance nationale

Par Mohamed Rechache

Il y a 44 ans, l'Algérie annonçait la nationalisation du secteur des hydrocarbures, une décision historique allant dans le sens de la consolidation du processus global de l'indépendance nationale et mettant sur les rails le processus de développement économique et social du pays. Annoncée par le Président Houari Boumediène le 24 février 1971 au siège de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), qui célébrait son 15<sup>e</sup> anniversaire, cette décision a, notamment, porté sur l'acquisition par l'Algérie d'au moins 51% des intérêts des sociétés concessionnaires françaises qui opéraient dans le sud du pays. En outre, tous les intérêts miniers liés aux gisements de gaz naturel ainsi que tous les intérêts détenus dans les sociétés de transport d'hydrocarbures ont été repris dans le cadre de cette décision stratégique.

Au-delà de ses objectifs politique et économique, la nationalisation des hydrocarbures avait, en outre, permis à la jeune Société nationale de transport et de commercialisation des hydrocarbures (Sonatrach) d'entrer sur la scène pétrolière régionale et internationale. Grâce à ses jeunes ingénieurs et autres travailleurs, Sonatrach, qui célébre en 2015 son 51<sup>e</sup> anniversaire, a rapidement repris la production pétrolière et gazière dans les champs du sud du pays. Par ailleurs, l'Algérie, à travers Sonatrach, reste toujours majoritaire dans tous les investissements dans les champs pétroliers et gaziers du pays.

En effet, la première loi sur les hydrocarbures avait été promulguée en 1986, soit une génération après le recouvrement de la souveraineté nationale sur ce secteur stratégique.

Amendée en 1991, cette loi a ouvert le marché algérien des hydrocarbures aux compagnies étrangères, qui ont conclu des accords de partenariat avec Sonatrach pour l'exploration et l'exploitation de gisements miniers, ainsi que le transport et la commercialisation sans, toutefois, entraîner une perte de souveraineté sur les richesses nationales puisque l'Algérie continue encore de contrôler la quasi-totalité de ses ressources. De ce fait, la part des partenaires étrangers représente 10 à 12% des recettes de Sonatrach tirées des exportations de gaz et de pétrole.

Par ailleurs, les mesures contenues dans la loi sur les hydrocarbures de 2005, amendée une année plus tard, visent particulièrement à adapter la législation en vigueur aux évolutions enregistrées au niveau du marché international de l'énergie et à renforcer la gestion des ressources nationales afin de les préserver au profit des générations futures.

Dans cette optique, le groupe Sonatrach prend, désormais, une plus large part (au moins 51%) dans l'accès aux contrats d'exploration, d'exploitation et de transports des hydrocarbures.

Cette actualisation du cadre réglementaire a permis à l'Algérie de consolider son contrôle sur ses ressources d'hydrocarbures et de maintenir la position dominante de Sonatrach dans le domaine minier national. Même la dernière révision de cette loi, entrée en vigueur en 2013, et particulièrement axée sur les aspects fiscaux, n'a pas touché l'esprit du principe des 51/49%.

APS

## RÉÉQUILIBRAGE DES PRIX

# Les consultations engagées par l'Algérie avec les principaux producteurs de pétrole se poursuivent

Le ministre de l'Energie et des mines Youcef Yousfi a affirmé hier à Alger que les consultations engagées par l'Algérie avec plusieurs pays producteurs de pétrole membres de l'OPEP et hors OPEP se poursuivaient, assurant qu'elles devront déboucher sur une plateforme consensuelle pour faire face aux perturbations du marché pétrolier international et rééquilibrer les prix.

Intervenant sur les ondes de la Chaîne 1 de la Radio nationale, M. Yousfi a précisé que l'initiative de l'Algérie visait à rééquilibrer le marché pétrolier à ciblé les gros producteurs hors OPEP tels la Russie, le Mexique et des pays d'Asie centrale comme l'Azerbaïdjan et le Kazakhstan en plus du sultanat d'Oman, ces pays étant confrontés aux mêmes problèmes liés à la baisse de leurs revenus suite à l'affondrement des cours du pétrole.



L'initiative, , est "en phase de consultation", a-t-il précisé assurant qu'elle devra déboucher sur une plateforme consensuelle entre tous les producteurs de l'OPEP et hors OPEP pour faire face aux perturbations du marché.

"Tous les acteurs sont appelés à faire preuve de responsabilité afin de maintenir, au moins, le niveau de production actuel", a dit le ministre rappelant que la dernière décision de l'OPEP de ne pas modifier le plafond de production

de 30 MBJ a été à l'origine d'une baisse rapide des prix.

Dans le même contexte, M. Yousfi a affirmé que l'OPEP a "toujours son poids sur le marché pétrolier international en égard à ses réserves qui représentent 75% du total du stock mondial du brut.

Il a indiqué, à ce propos, que "l'OPEP maintiendra, sur le long terme, son poids sur la scène énergétique internationale d'autant que les grands pays consommateurs ont besoin d'elle pour s'approvisionner en carburant".

## Vers la création d'un observatoire national de prospection du gaz de schiste

Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, a annoncé la création prochaine d'un observatoire national de prospection du gaz de schiste avec la participation de toutes les parties concernées.

L'Observatoire "autonome" aura pour mission le suivi et le contrôle des opérations de prospection du gaz de schiste, a indiqué M. Yousfi sur les ondes de la Chaîne 1 de la Radio nationale, soulignant que cette instance comptera toutes les parties concernées y compris les repré-

sentants de la société civile. Il a réaffirmé à cette occasion, que l'Etat a donné toutes les garanties et les explications autour du gaz de schiste aux populations des régions concernées notamment en ce qui a trait aux mesures de sécurité et à la préservation des eaux souterraines et de l'environnement. A ce propos, il a précisé que les premiers résultats des opérations de forage horizontales et verticales étaient « positifs », soulignant son optimisme quant au rendement économique de ces

hydrocarbures non conventionnels. D'autre part, le ministre de l'Energie a affirmé que la mise en service de la première station de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques était prévue entre 2025/2030, ajoutant que cela demandait 10 à 12 ans pour réunir toutes les conditions liées à une exploitation sécurisée de l'énergie nucléaire dont la formation des cadres à qui sera confiée la gestion de la future station et la maîtrise des technologies et des risques d'exploitation.

## Retour à la croissance de la production d'hydrocarbures en 2014

Le secteur de l'énergie a enregistré une nette progression en 2014 sur l'ensemble de ses filières d'activités, traduisant la poursuite des efforts destinés à développer les ressources énergétiques du pays, selon de nouvelles données du ministère de l'Energie.

Un retour à la croissance de la production d'hydrocarbures, une intensification de l'effort de forage d'exploration et de développement, une expansion des capacités de raffinage ainsi qu'une poursuite des efforts de satisfaction de la demande interne en électricité et gaz naturel sont les principaux indicateurs de cette progression, indique le premier numéro de la *Revue algérienne de l'énergie* publiée par le ministère.

Ainsi, la production primaire d'hydrocarbures a atteint 200 millions de tonnes équivalent pétrole (Tep) en 2014 contre 192 millions de Tep en 2013, soit une croissance de 4,4%.

«Cette évolution positive, qui met fin à la tendance baissière constatée depuis plusieurs années, a été réalisée par tous les produits», note le document.

La production de pétrole brut et de condensats a atteint 61 millions de Tep en 2014 contre 58 millions en 2013, tandis que celle de pétrole de gaz liquéfié (GPL) a augmenté de 24,3% passant à 8 millions de Tep contre 7 millions de Tep.

Quant à l'extraction du gaz naturel, qui

constitue la plus grande part de la production algérienne en hydrocarbures, elle a enregistré une progression de 3% en s'établissant à 131 millions de Tep en 2014 contre 127 millions une année auparavant.

Cette hausse est due essentiellement à la mise en service de l'unité GPL de Hassi Messaoud et à l'entrée en production des gisements de gaz et d'huile de Hamra, d'El Merk et de Gassi Touil.

La reprise de la croissance de la production résulte aussi de l'intensification de l'effort d'exploration et de développement, durant ces dernières années, avec une progression de 25% des activités de forage dont le nombre a atteint 116 en 2014 contre 93 en 2013.

Ce qui s'est traduit par la réalisation de 32 découvertes par Sonatrach et ses associés au même niveau que l'année précédente. L'année 2014 a été également ponctuée par la signature de quatre (4) contrats de recherche dans le cadre du quatrième appel à la concurrence nationale et internationale pour les opportunités de recherche et d'exploitation des hydrocarbures.

Pour sa part, l'activité raffinage a connu une expansion appréciable de 32% du volume traité suite à l'achèvement des travaux de réhabilitation des raffineries de Skikda et d'Arzew. A cet effet, le volume produit par le parc national de raffineries a atteint 30 millions de tonnes, permettant

ainsi une forte réduction des importations des produits pétroliers notamment le gazole et l'essence.

En outre, la réalisation des raffineries de Biskra, Hassi Messaoud et Tiaret ainsi que l'unité de craquage de fuel à Skikda entrera dans sa phase de construction en 2015, selon la Revue algérienne de l'énergie.

### Le prix moyen du baril de pétrole exporté à 99,2 dollars en 2014

En matière de liquéfaction, la production de GNL a atteint 30 millions de m<sup>3</sup>, en hausse de 16% par rapport à 2013, et ce, à la faveur de la réception du nouveau train GNL d'Arzew.

D'autre part, le volume global des hydrocarbures exportés s'est élevé à 101 millions de Tep pour une valeur globale de 58,5 milliards de dollars en 2014, soit une baisse de 8% par rapport à l'année précédente en raison de la chute des cours de pétrole sur les marchés internationaux.

La même source signale, dans ce sens, que le prix moyen du baril de pétrole exporté pour 2014 était de 99,2 dollars contre 109,1 dollars en 2013.

En parallèle, la valeur des exportations hors hydrocarbures, notamment les produits pétrochimiques, pour le même exercice, a atteint un (1) milliard de dollars, portant ainsi la valeur totale des exportations du secteur à 59,5 milliards de dollars.

Par contre, les importations de produits pétroliers ont fortement baissé pour s'établir à trois (3) millions de tonnes (recul de 40%) pour une valeur de 2,5 milliards de dollars.

Concernant les revenus de l'Etat, le montant global de la fiscalité pétrolière versée au Trésor public s'était établi à 3.400 milliards de DA en 2014, en baisse de 8% par rapport à 2013.

S'agissant de la branche électrique, la production nationale réalisée en 2014 était de 63 terra watts heures (TWh), contre 60 TWh l'année précédente, soit une croissance de 5%.

Le nombre d'abonnés électricité recensés en 2014 était de 8,1 millions (+4%) et de 4,2 millions d'abonnés pour le gaz naturel (+7%).

Cela représente un taux national de couverture de 98% pour la branche électrique et de 52,2% pour la distribution de gaz naturel. Par ailleurs, la consommation nationale d'énergie est passée à 56 millions de Tep, soit une progression de 5% par rapport à 2013.

Cette évolution est particulièrement tirée par les industries énergétiques et des ménages et a touché surtout le gaz naturel avec 38 mds m<sup>3</sup> (hausse de 12%) et l'électricité avec 59 TWh (hausse de 9%) et les produits raffinés avec 18 millions de tonnes (hausse de 3%).

APS

## HYDROCARBURES

## Le processus d'une nationalisation historique

Par Nacera Rabia

Le refus de la France à procéder à une hausse de la fiscalité pétrolière telle qu'exigé par l'Algérie a donné un contexte favorable aux autorités algériennes d'accélérer la décision de nationaliser, le 24 février 1971, les compagnies pétrolières françaises qui exploitaient les premiers gisements d'hydrocarbures découverts dans le Sahara.

La première négociation sur la révision du prix fiscal imposable aux sociétés françaises s'ouvre, à la demande de l'Algérie, le 24 novembre 1969 à Alger en vertu de l'accord pétrolier signé le 29 juillet 1965 en s'appuyant sur son article 27 stipulant que les deux gouvernements allaient examiner au cours de l'année 1969 la révision du prix fiscal.

Si l'accord de 1965 a réussi à libérer l'Etat algérien de la camisole où il était enfermé par les effets des accords d'Evian, il a offert, cependant, une fiscalité aménagée aux sociétés françaises dans l'espoir de relancer la prospection en Algérie, estime le négociateur en chef, M. Bélaïd Abdeslam, alors ministre de l'Energie et de l'Industrie.

Les négociations de cet accord, engagées en 1964 sous l'égide du président Ahmed Ben Bella et conclues sous le régime de son successeur Houari Boumediène, prévoyaient un prix fiscal de 2,08 dollars pour le fob de Béjaïa, considéré comme une concession à ces sociétés pour mobiliser leurs moyens financiers en vue d'accélérer la prospection, avait confié à l'APS M. Bélaïd Abdeslam.

Côté algérien, la relance de la prospection, attendue par l'Association coopérative Algéro-française (Asscop), créée dans le cadre de l'accord de 1965 et à laquelle ont été confiées les riches zones de Hassi Messaoud et Hassi R'mel, tarde à venir.

## La France s'entête lors de la négociation de 1969

La plus importante révision de l'accord porte non seulement sur le prix fiscal retenu pour le calcul du revenu imposable des sociétés pétrolières françaises mais aussi sur la transformation des statuts de ces dernières en sociétés dans lesquelles l'Algérie détiendrait la majorité du capital lui permettant d'en contrôler le fonctionnement.

L'Algérie est ainsi déterminée à imposer un nouveau prix fiscal égal à 2,85 dollars par baril.

La première négociation de novembre 1969 à Alger est présidée par Bélaïd Abdeslam, du côté algérien, et par Jean-Pierre Brunet, directeur des Affaires éco-



niques et financières au ministère français des Affaires Etrangères. Dès le début des négociations, les Français ne sont nullement disposés à agir dans le sens des demandes fiscales algériennes établies sur des bases solides par la Sonatrach, devenue opérateur sur le marché mondial et possédant les données qui avaient cours sur le marché international, à l'opposé des discussions de 1965 lorsque les négociateurs algériens n'avaient dans leurs bagages que leurs diplômes et leur militantisme national.

La négociation, tenue dans la foulée du succès obtenu par la Libye concernant la hausse de la fiscalité imposée aux compagnies internationales opérant sur son sol et des décisions de l'Opep à Caracas qui exigeaient cette augmentation, n'a fait que renforcer la position algérienne d'aller de l'avant pour récupérer ses ressources naturelles.

L'ultime et décevante rencontre avec la délégation française en juin 1970 conduit, donc, l'Algérie à sortir de ses gonds et à notifier, le 20 juillet de la même année, sa décision unilatérale d'imposer le nouveau prix fiscal aux sociétés françaises.

**Des négociations économiques transformées en une affaire politique**

L'affaire, restée jusqu'à là, dans le cadre de négociations économiques s'est transformée dès lors en une affaire politique lorsque le président français, Georges Pompidou, s'est directement saisi du dossier en contactant le président Boumediène à travers Reda Malek, alors ambassadeur d'Algérie à Paris. La négociation a été portée au plan politique puisqu'elle s'était située à un niveau où elle engageait les deux chefs d'Etats.

Ces discussions ont, donc, repris au niveau du président de la République, Houari Boumediène, représenté par M. Abdellaziz Bouteflika, alors ministre des Affaires étrangères, du côté algérien, et de président français représenté par François-Xavier Ortoli, ministre français de l'Industrie.

Le président français a alors proposé à son homologue algérien d'accepter de suspendre l'application de la décision annoncée aux sociétés françaises et d'ouvrir, en contrepartie, par anticipation la négociation sur une révision globale de l'accord de 1965 au titre de l'article 52 qui stipulait que le document pourrait être ré-

visé dans sa globalité cinq ans après sa mise en oeuvre, c'est-à-dire en 1971, raconte encore M. Bélaïd Abdeslam.

La négociation officielle, menée sous le sceau des deux présidents algérien et français, a débuté le 28 septembre 1970 et s'est poursuivie pendant les premières semaines de l'année 1971. Du côté français, le même refus revenait sur la question d'accorder à l'Algérie une majorité dans le capital des sociétés concessionnaires françaises et sur une révision à la hausse du prix fiscal. Les négociateurs français présentent, cependant, une interprétation erronée des données du marché pétrolier international pour dénier à l'Algérie son droit d'améliorer ses ressources financières qui lui revenaient de droit sur l'exploitation de son pétrole explique M. Bélaïd Abdeslam.

La délégation algérienne assiste, ainsi, à un raidissement des positions des négociateurs français qui ne laissent apparaître aucune ouverture dans le sens des demandes algériennes.

Mais M. Bouteflika a alors affirmé à ses interlocuteurs la volonté du gouvernement algérien de parvenir à ses objectifs par tous les moyens qui s'offrent à lui et que dans le cas où une solution satisfaisante ne serait pas mise au point autour de la table des pourparlers, l'Algérie emprunterait d'autres voies pour faire valoir les choix découlant des orientations de sa révolution.

## L'Algérie annonce les nationalisations

En fait, c'est au 27 décembre 1970 que s'est tenue la dernière rencontre entre les deux délégations et durant laquelle la France restait arc-boutée sur ses positions.

Pour amener l'Algérie à renoncer à la revendication du contrôle des sociétés françaises, les négociateurs français ont sorti une dernière proposition, celle de mettre à la disposition de l'Algérie des parts de leur production pétrolière pour la commercialiser seule sur les marchés internationaux.

Les Français ont, par la suite, demandé la suspension des négociations en attendant les décisions de la réunion de l'Opep à Téhéran avec les délégués des grandes sociétés pétrolières internationales, une rencontre qui devait trancher sur l'action enclenchée par l'Opep à Caracas concernant les revendications des pays producteurs sur la hausse de la fiscalité pétro-

lière. En refusant de poursuivre la négociation, les responsables pétroliers français sont allés à contre courant de la décision de leur président qui a préconisé ces pourparlers.

Les Français caressaient, en effet, l'espérance de voir les conclusions qui sortiraient de la capitale iranienne plus favorables à leurs prétentions. Mais les décisions à Téhéran sont aux antipodes de leur souhait puisque les grandes sociétés pétrolières anglo-saxonnes ont eu l'intelligence de lâcher du lest en faveur des peuples du Tiers-monde et du monde arabe, en acceptant d'augmenter la fiscalité pétrolière qu'ils versaient à ces pays.

Anticipant l'impasse dans laquelle allaient se trouver les négociations, l'Algérie a envisagé l'ultime option qui est celle de la nationalisation, avec toutes les retombées économiques et diplomatiques qui pourraient en découler. Au cours d'un conseil des ministres, le président Boumediène déclare que si la négociation n'aboutit pas le 31 décembre 1970, il procéderait à la promulgation de mesures de nationalisation.

A Alger, tout le dispositif pour annoncer cette décision historique est prêt au 31 décembre 1970 comme prévu par le président Boumediène.

Les textes des nationalisations, largement élaborés par Maître Djamel Lakhari, étaient prêts et les équipes de cadres et techniciens qui devaient, dès l'annonce de cette mesure, prendre possession des sièges des sociétés françaises et de leurs installations pétrolières, sont constitués.

Le président Boumediène prend la décision, après avoir consulté ses ministres des Affaires étrangères et de l'Intérieur, MM. Bouteflika et Ahmed Medeghri, d'annoncer la nationalisation le 24 février 1971 à l'occasion de l'anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

A la Maison du peuple, siège de l'UGTA, le président annonce la prise par l'Algérie de la majorité du capital des sociétés concessionnaires françaises, un acte de souveraineté qui complétait les nationalisations des compagnies américaines déjà opérées par l'Algérie en 1969.

Avant la fin de l'après-midi de la journée du 24 février, les sièges des sociétés nationalisées passent aux mains des équipes algériennes dirigeantes désignées par le ministère de l'Industrie et de l'Energie.

Ainsi, les nationalisations donnent à l'Algérie la possession de 51% dans le capital des sociétés françaises dont la part est alors passée à 49%, tandis que le nouveau prix fiscal déterminé par un décret, signé par le président Boumediène en date du 13 avril, a été fixé à 3,60 dollars le baril.

## La Centrale syndicale «mobilisée» pour protéger les entreprises et la production nationale

Le secrétaire national chargé des relations extérieures au sein de l'Union générale des travailleurs algériens, Ahmed Guettiche, a réaffirmé la mobilisation des travailleurs algériens pour protéger les entreprises, promouvoir la production nationale et faire face à la chute des prix du pétrole. Dans une déclaration à l'APS à la veille de la célébration du double anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures, M. Guettiche a précisé que la Centrale syndicale était «mobilisée» pour préserver les acquis, protéger les entreprises et promouvoir la production nationale pour faire face aux retombées de la chute des prix du pétrole.

Pour le syndicaliste, la conjoncture actuelle «appelle une solidarité entre toutes les catégories de la société algérienne pour faire face aux retombées de la chute des prix du pétrole par la création d'autres alternatives à même de renforcer l'économie nationale».

«La promotion et le développement des secteurs de l'agriculture, du tourisme et des industries manufacturières est une nécessité pressante pour relancer l'économie nationale et trouver des alternatives aux recettes des hydrocarbures», a souligné M. Guettiche, ajoutant que l'Algérie «a les moyens matériels et humains pour construire une économie nationale diversifiée à même de répondre aux besoins de consommation des citoyens».

Après avoir rappelé «le rôle de la Centrale syndicale à travers les différentes étapes qu'a connues le pays et la constance de ses positions et de ses décisions s'agissant de la défense du monde du travail et du système républicain», il a affirmé que sa lutte «procéda de l'esprit du 1er Novembre 1954». Evitant les différents acquis réalisés au profit du monde du travail, M. Guettiche a notamment cité l'annulation de l'article 87 bis, la promulgation de près de 60 statuts particuliers de la Fonction publique, la consécration de 3% de la fiscalité pétrolière aux retraites et la revalorisation des pensions de retraite. Revenant sur la célébration du double anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures, l'intervenant a souligné qu'elle intervenait, cette année, «dans une conjoncture particulière qui exige l'unité de rang face aux défis qui en découlent, notamment la chute des prix du pétrole et les conflits en Afrique», saluant, par la même, le rôle de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la défense des frontières nationales contre tout danger. Il a précisé que la Centrale syndicale avait arrêté un riche programme prévoyant notamment une cérémonie officielle sur la base pétrolière d'Arzew et à Hassi Messaoud et des festivités régionales à Boumerdes, Hassi R'mel, Illizi et Skikda.

## La nationalisation des hydrocarbures en Algérie a inspiré de nombreux pays pétroliers

L'ex-secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs du Pétrole, du Gaz et de la Chimie (FNTPGC), Mohamed Lakhdar Badreddine a affirmé que la décision de nationalisation des hydrocarbures annoncée par l'Algérie le 24 février 1971, a inspiré de nombreux pays pétroliers en imposant sa domination sur ses richesses naturelles. Dans une déclaration à l'APS à la veille de la célébration du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), M. Badreddine a indiqué que «la décision de l'Algérie relative à la nationalisation de ses hydrocarbures a inspiré de nombreux pays pétroliers pour le recouvrement de leurs richesses naturelles».

Le même responsable qui a vécu la nationalisation a ajouté que «grâce à cette décision, l'Algérie a pu se libérer de l'entreprise des sociétés étrangères qui exploitaient ses richesses pétrolières», soulignant que sa capacité à relever le défi a poussé l'Irak et bien d'autres pays à accélérer le processus de nationalisation». Il a rappelé que la décision courageuse de l'Algérie a produit un effet de surprise à travers le monde vu l'énorme responsabilité qu'elle impliquait, précisant que les cadres algériens ont été à la hauteur après le départ des sociétés étrangères. Il a souligné qu'après l'annonce par feu le président Houari Boumediène de la décision de nationalisation, les travailleurs et les cadres algériens se sont mobilisés pour relever le défi, précisant que les étudiants de l'Institut de Pétrole de Boumerdes ont rejoint les champs de pétrole, l'Algérie a-t-il ajouté, n'a reçu aucune aide internationale en matière d'encadrement et d'équipements de production après le retrait des firmes étrangères. M. Badreddine a souligné par ailleurs que cette décision exceptionnelle confirmait une fois de plus la détermination de l'Algérie à imposer sa souveraineté totale sur ses richesses.

La question de savoir si la FNTPGC était informée de cette décision, le même responsable a affirmé qu'elle a été prise à haut niveau et les membres de la fédération l'ont appris au moment de son annonce, précisant que la fédération a commencé immédiatement à organiser des rassemblements pour expliquer les objectifs et mobiliser les travailleurs et les cadres du secteur pour relever le défi.

M. Badreddine a en outre indiqué que la FNTPGC avait reçu le soutien de la Fédération générale française du travail.

SÉTIF

**Revoilà la neige !**

Azzedine Tlouri

Comme il fallait s'y attendre, avec le brusque changement de température ces derniers jours, la neige a fait son retour dans la nuit de dimanche à hier. En moins de quatre mois, fait inédit depuis des années, la neige est réapparue pour la cinquième fois au cours de cette saison hivernale. Jamais dans un passé récent, plus de deux décennies, nous n'avons vécu un tel phénomène. Hier matin, revoilà la neige couvrant la ville, les monts et les montagnes d'un manteau blanc donnant au paysage un décor féérique.

Les écoliers, lycéens, étudiants et travailleurs ont eu du mal à se rendre à leurs établissements scolaires, universités et à leurs lieux de travail tellement la route était glissante, dangereuse et difficilement praticable. Les automobilistes ont eu du mal à circuler et les transports en commun n'ont pas daigné, pour la plupart assurer leur service.

Sur les grands axes de circulation, routes nationales, de wilaya ou autoroute, les automobiles sont eu de la peine à avancer avant que les services concernés n'ouvrent la voie avec leurs engins de déneigement.

Dès les premières heures de la matinée, c'est le branle-bas de combat avec la mobilisation des engins, chasse-neige et autres et des agents de la Protection civile, des services des travaux publics, des parcs communaux, de l'armée nationale populaire pour dégager les routes et venir en aide aux automobilistes en détresse. Tout ce monde a œuvré pour faciliter la tâche des usagers de la route surpris par l'ampleur des intempéries.

En début d'après-midi, dès l'apparition des tièmides rayons de soleil, malgré un froid glacial, tout est rentré en ordre avec mission accomplie pour tout ce personnel qui a été d'un grand secours. Malgré tout, il est à déplorer quelques incidents et sinistres, ici et là, dont nous n'avons pas encore les détails.

**RELIZANE****Augmentation prochaine de la capacité du centre de distribution du carburant à plus de 61.000 m<sup>3</sup>**

La capacité du centre de stockage et de distribution du carburant de Oued Djemaâ (Relizane) relevant de Naftal sera augmentée à plus de 61.000 mètres cubes, a-t-on appris hier du directeur de wilaya de l'énergie.

Ce centre a bénéficié d'un projet d'extension permettant d'accroître sa capacité de stockage de 1.200 m<sup>3</sup> de carburant, actuellement, à plus de 61.000 m<sup>3</sup>, a indiqué à l'APS Belaid Akrour.

Le projet d'extension porte sur la réalisation de deux réservoirs de carburant à Sidi Bouziane dotés d'une capacité de stockage de 36.000 m<sup>3</sup> pour le mazout et 24.000 m<sup>3</sup> pour l'essence. Une enveloppe de 7 milliards DA a été consacrée pour la concrétisation de ce projet dont les travaux devront être lancés en fin d'année en cours pour un délai de 24 mois.

L'extension du centre de stockage et de distribution du carburant de Oued Djemaâ contribuera à assurer un approvisionnement régulier de la wilaya en carburant, voire même d'autres wilayas avoisinantes dont Mascara et Chlef, a-t-on ajouté.

La wilaya de Relizane compte 46 stations-service dont deux sur l'autoroute Est-Ouest.

ORAN

**Ouverture du 2<sup>e</sup> Salon international des transports, services logistiques et mobilité**

Le deuxième Salon international des transports, services logistiques et mobilité s'est ouvert, hier, au Centre des conventions «Mohamed Benahmed» d'Oran, en présence du ministre des Transports, Amar Ghoul.



Cette manifestation constitue un espace d'échange d'idées et d'expériences dans le domaine des transports et ses prestations et une opportunité de tisser des relations entre les exposants, les visiteurs, les décideurs algériens et les opérateurs des secteurs privé et public, soucieux de satisfaire la demande et les besoins de la stratégie du transport, selon la même source qui s'attend à quelque 4.000 visiteurs professionnels. Les organisateurs ont programmé deux ateliers sur le transport maritime et le transport

ferroviaire, qui aborderont, entre autres, les activités logistiques en Algérie, les coûts du transport maritime en Algérie et le système d'aide et d'information du voyageur.

Ce salon est organisé par l'agence «Symbole - communication-environnement» en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie «Paris Ile de France» et le Conseil hollandais-africain des affaires. Pour rappel, la 1<sup>re</sup> édition du Salon international des transports, services logistiques et de mobilité a été organisée en 2014 à Alger.

**AMÉNAGEMENT DES PLAGES  
Une aide de 4 milliards DA pour les communes côtières ...**

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales va allouer une aide financière de 4 milliards DA aux communes côtières, dans le but de les aider à mieux aménager les plages devant accueillir les estivants, a déclaré, hier à Oran, le directeur central auprès de ce département ministériel, Khaldi Taha Haydar.

S'exprimant à la presse en marge d'une rencontre régionale consacrée à l'évaluation des préparatifs de la prochaine saison estivale, M. Haydar a indi-



qué que le ministère de l'Intérieur a décidé de consacrer une aide financière de 4 milliards DA aux communes côtières du pays, à l'exception de celles disposant de moyens financiers importants, voire riches.

Cette aide est destinée pour aménager les plages et leurs alentours et les doter d'équipements d'hygiène telles que les cribeuses, ainsi que pour d'autres opérations pour l'amélioration des conditions d'accueil des estivants.

**...vers l'annulation de la concession des plages !**

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales va proposer prochainement au gouvernement d'annuler les contrats de concession des plages, a annoncé hier à Oran un directeur central au ministère, Khaldi Taha Haydar.

«Nous allons proposer au gouvernement de ne plus autoriser la concession des plages et d'annuler les contrats existants», a indiqué le même responsable, lors d'une rencontre régionale, organisée dans le cadre des préparatifs de la prochaine saison estivale. «Nous avons constaté une grande anarchie dans l'exploitation de ce type de concession des

plages, qui relèvent du domaine public et dont l'accès est censé être gratuit à tous les citoyens», a-t-il soutenu, déplorant «une réalité inacceptable» dans l'exploitation des plages loin des normes requises.

Dans ce cadre, la tutelle instruira, entre autres, les walis à geler les opérations de concession de plages au titre de la saison estivale 2015, en attendant la tenue des réunions prévues pour examiner la proposition d'annulation des concessions.

Concernant les recettes recouvertes par les communes côtières, au titre de la concession des plages en 2014, les résultats ont été en-deçà des

projections, a-t-on estimé. Les trésors communaux des 14 wilayas côtières n'ont engrangé que 113 millions de DA, a relevé le même responsable.

Dans ce sens, il a indiqué qu'une étude, élaborée par le ministère de l'intérieur, a montré que l'activité de la concession des plages ainsi que les prestations fournies au niveau de ces sites balnéaires pouvaient générer, à titre approximatif, des recettes de plus de 275 milliards de DA, en prenant en considération le nombre de plus de 110 millions d'estivants, enregistré l'année dernière par les services compétents.

APS

## EUCALYPTUS

# Convention-cadre entre l'UFC et la commune pour la formation du personnel

Une convention-cadre pour la formation du personnel de l'Assemblée populaire communale (APC) des Eucalyptus (Alger) par l'université de la formation continue (UFC) a été signée hier à Alger.

La signature de la convention fait partie des «missions principales» assignées à l'UFC, notamment la formation continue des cadres de l'Etat, a souligné le recteur de cette institution, le professeur Ahmed Chaâlal.

La convention cadre a pour objet de «définir les relations d'échange, de coopération et de collaboration» entre les deux parties, et plusieurs actions seront programmées durant toute l'année 2015, notamment des séminaires, des journées d'études et des formations dans des domaines spécifiques pour le perfectionnement du personnel. Il s'agit de former le personnel de l'APC dans les domaines de l'état civil, le droit administratif, le droit immobilier, le



budget de la commune, la gestion des ressources humaines et du contentieux. En marge de la cérémonie de la signature du document par le président de l'Assemblée concernée, Abdelghani Ouicher et le recteur, ce dernier a expliqué à l'APS que l'UFC a un programme «ambitieux» avec les collectivités locales et des projets de conventions avec les ministères de l'intérieur et des finances.

Il a précisé que son institution assure deux sortes de formation, une ciblée, répondant à une demande précise et l'autre statutaire, qui consiste en la formation des fonctionnaires de l'Etat.

La formation statutaire est assuré

soit avant la promotion à un poste supérieur, soit juste après cette promotion, a expliqué M. Chaâlal qui a précisé qu'actuellement quelque 15.000 fonctionnaires bénéficient de cette formation dans les 53 centres de l'UFC, répartis dans les 48 wilayas.

Pour la formation ciblée, le recteur a souligné que l'UFC est «forte de son expérience», puisqu'elle a formé l'ensemble des présidents des APC du pays en 2008.

L'UFC compte 2500 formateurs, majoritairement des vacataires et associés. Elle réalise pour la télévision nationale trois émissions par semaine de cours destinés aux lycéens en phase de préparation du baccalauréat.

## TISSEMSILT - ALGÉRIENNE DES EAUX

# 25 milliards de centimes de créances à recouvrer

ABED MEGHIT

Alors que ses créances auprès de ses abonnés ont dépassé le seuil des 25 milliards de centimes, l'Algérienne des eaux (ADE), pour assurer un meilleur approvisionnement en eau potable butent contre une difficulté de taille : il s'agit des créances détenues sur les abonnés qui s'élèvent à plus de 25 milliards de centimes. Des mesures coercitives ont été entreprises à l'encontre des abonnés mauvais payeurs et ceux qui n'ont pas accepté un paiement avec échéancier de leurs dettes.

Cette situation, selon les responsables de l'ADE, se répercute négativement sur la santé financière de l'ADE, qui a beaucoup de charges et frais pour l'entretien, la maintenance des équipements, leur réfection, leur renouvellement, les tâches administratives et techniques etc.

Des procédures de recouvrement sont toujours entreprises à l'encontre des retardataires, notamment par l'invitation et sa mise en demeure de régler les factures de

consommation, et s'ils ne daignent pas répondre, la coupure en eau sera prise à leur encontre, ainsi qu'une action judiciaire sera intentée à leur encontre par le service du contentieux en cas où ils ne régularisent pas leur situation envers l'ADE d'une manière définitive.

Ils nous ont précisé que toute doléance d'un particulier ou d'une administration sera toujours prise en considération notamment dans la revue et le contrôle de nouveaux compteurs d'eau installés dans leurs domiciles ou leurs structures administratives, réparation des conduites d'alimentation en eau potable etc., et que leurs équipes administratives, financières et techniques sont à leur disposition pour faciliter la tâche des abonnés de l'ADE qui est toujours à leur disposition. Et face à cette situation cruciale, cette institution a déjà transmis à tous ses abonnés retardataires, une mise en demeure leur sommant de s'acquitter de leurs factures de consommation avant l'opération de coupures. Ajoutant que la direction est prête à trouver des solutions telles que l'élaboration d'un calendrier d'échéancier pour permettre à ses abonnés de payer leur dû sans difficultés.

## FORMATION PROFESSIONNELLE

# 6 nouvelles spécialités pour la rentrée prochaine

La prochaine rentrée de la formation professionnelle sera marquée, dans la wilaya de Tissemsilt, par l'ouverture de six nouvelles spécialités, a indiqué dimanche le directeur local du secteur.

Il s'agit des spécialités d'agent des forêts, de réfection des routes, d'agent d'étude topographique, de menuiserie aluminium et de réparation du téléphone mobile et fixe, créées dans le cadre du conseil de wilaya de partenariat. Le conseil comprend des représentants des différents secteurs qui ont pour mission de définir les besoins du monde du travail dans la région dans des créneaux connaissant une dynamique dont l'agriculture, l'hydraulique, le bâtiment, les travaux publics,

la petite et moyenne industrie et les communications. Le marché de l'emploi dans la wilaya nécessite des métiers liés aux activités de construction, de soudure, de conduite d'engins, d'élevage, de culture maraîchère, d'arboriculture fruitière et de maintenance d'équipements de télécommunications, a-t-on indiqué.

Par ailleurs, 2.980 nouveaux postes pédagogiques seront ouverts en prévision de la rentrée professionnelle attendue le 1er mars prochain, a-t-on ajouté. Dans ce cadre, 985 postes sont réservés à la formation résidentielle, 835 à l'apprentissage, 265 à la formation de passages, 205 aux cours du soir et 55 autres à la pré qualification.

Il a été décidé également d'acco-

der 350 postes pédagogiques à la femme au foyer, 150 autres aux détenus des établissements pénitentiaires, 75 en milieu rural et 60 répartis en branches déléguées de formation.

En prévision de la prochaine rentrée, la direction du secteur a lancé, depuis la fin de l'année dernière, un programme de sensibilisation et des campagnes d'information, de portes ouvertes dans les établissements de jeunes et les zones éloignées et des émissions radiophoniques sur les nouveautés du secteur dans la wilaya.

La wilaya de Tissemsilt dispose actuellement de neuf CFPA et d'un institut national spécialisé accueillant un total de 6.000 stagiaires répartis sur 17 filières.

## CONSTANTINE

# 790 postes de formation pour les femmes au foyer

Pas moins de 790 postes de formation professionnelle sont réservés aux femmes au foyer dans la wilaya de Constantine, dans le cadre de la rentrée du secteur prévue le 1<sup>er</sup> mars 2015, a indiqué hier à l'APS la directrice du secteur, Samira Benelmadjat.

Cet accroissement de l'offre de formation destinée à cette catégorie (720 postes étaient offerts l'année dernière) «répond à l'augmentation de la demande de femmes ne disposant d'aucune qualification», a précisé la même responsable.

Mme Benelmadjat a souligné que grâce à ce type de formation diplômante, d'une durée maximale de six (6) mois, de nombreuses femmes ont pu lancer leurs propres activités dans le cadre de différents dispositifs de soutien à l'emploi.

Elle a signalé que les créneaux les plus sollicités sont la pâtisserie et la confiserie traditionnelles, la couture et la coiffure-dames.

Un total de 6.240 nouveaux postes de formation est prévu à Constantine pour cette rentrée, dont 2.110 en apprentissage et 1.260 en formation résidentielle, a encore fait savoir la même responsable avant de signaler que 465 postes sont réservés aux détenus, 260 pour la formation-passarelle (formule destinée aux jeunes ayant obtenu des diplômes mais restés durant trois années confrontés au problème d'insertion professionnelle, ndlr) et 120 pour les cours du soir.

Elle a indiqué que des dispositions ont été prises pour orienter les jeunes en quête de formation vers les métiers les plus sollicités sur le marché local de l'emploi et ce, à travers l'organisation de nombreuses rencontres de proximité.

Au plan des infrastructures, la wilaya de Constantine dispose à l'heure actuelle de 22 établissements de formation professionnelle, en l'occurrence 4 instituts nationaux, 17 centres CFPA (centres de formation professionnelle et d'apprentissage) et une annexe.

## INTEMPIÉRIES :

# Plusieurs routes bloquées dans les wilayas du Centre à cause de la neige

Plusieurs axes routiers restaient fermés hier à la circulation dans les wilayas Centre du pays des suites des dernières intempéries, selon un bilan de la Gendarmerie nationale.

Le blocage des ces routes est dû à l'amoncellement de la neige notamment dans les wilayas de Tizi Ouzou, Bouira et Medea, a-t-on précisé.

A Tizi Ouzou, la route est fermée au niveau de la RN 15 reliant Tizi Ouzou à Bouira, au col de Tiourda, commune d'Iferhounène, de la RN 33 entre Tizi Ouzou à Bouira, près de l'ancien stade Boussoule, commune d'Aït-Boumahdi.

La RN 30 reliant Tizi Ouzou à Bouira, au col Tizi Tirkabine, commune d'Iboudrarène et le CW 253 entre Illiten à Chellata, dans la circonscription communale d'Illiten, sont également impraticables.

La wilaya de Bouira a vu, elle aussi, la fermeture de ses RN 15 reliant Bouira à Tizi Ouzou, au col Tiourda, commune d'Aghbalou, la RN 30 reliant Bouira à Tizi Ouzou, au lieu dit Tizi-N'koulen, commune de Saharidj, la RN 33, reliant Bouira à Tizi Ouzou à Tikjda, commune d'El-Asnam et la RN 62, reliant Bouira à Médéa aux PK 101 et 117, sur une distance de 16 km, dans la circonscription de Sour-El-Ghozlane.

Deux de ces chemins de wilaya sont aussi concernés par la fermeture: le CW 12, entre les communes de Dechmia et Rridane, sur une distance de 20 km et le CW 06, reliant Aït-Laaziz à Boghni (Tizi-Ouzou), du PK 10 au 13, dans la circonscription de Aït-Laaziz.

Dans la wilaya de Médéa, plusieurs routes nationales et CW la reliant aux wilayas de Djelfa, M'sila et Blida, restaient fermés à la circulation, selon la même source.

APS

# 15 ans de prison pour l'assassin

**Hakim 35 ans est accusé de meurtre sur la personne de Baya âgée de 70 ans.**

**A.Ferrag**

Ce jour là, Hakim frappe à la porte de la vieille Baya. Baya se lève pour aller ouvrir face à son visiteur. Hakim bouscule Baya violement, puis sort un couteau de sa poche et lui assène cinq coups mortels. Baya rend l'âme sur le coup. Il pénètre ensuite dans sa chambre et s'empare des bijoux et de l'argent.

Aussitôt arrêté par les éléments de la police judiciaire, auditionné et pressé de question, Hakim avoue être l'auteur du crime et est mis sous mandat de dépôt par le magistrat.

Hakim comparaît devant la cour criminelle en ce mois de février 2015, pour répondre du chef d'inculpation retenue contre lui, à savoir homicide. Questionné par le président, il avoue être l'auteur du crime.



Les faits sont clairs et le représentant du ministère public ne fait que les décrire afin de prouver toute la sauvagerie de l'accusé envers la vieille dame. Il requiert ensuite une peine de 16 ans de réclusion criminelle.

L'avocat de la défense sollicite la

clémence de la cour. Il demande les circonstances atténuantes en faveur de son mandant.

Après une heure de délibérations, le jury rend son verdict : l'accusé, déclaré coupable est condamné à 15 ans de réclusion criminelle.

## SONELGAZ SÉTIF : Formation de 200 agents en secourisme

**Azzedine Tiouri**

Pas moins de 200 agents d'intervention en électricité et gaz relevant de la direction de distribution de Sétif viennent de bénéficier d'une formation des premiers secours au titre d'un programme élaboré par la SDE, en collaboration avec

la Protection civile de la wilaya de Sétif.

Les animateurs de cette séance de secourisme, très utile à plus d'un titre, ont mis l'accent sur le devoir d'inculquer la culture du secourisme à tous les citoyens, notamment à cette frange d'agents d'interventions pour aider de manière professionnelle, scienti-

que et efficace ceux qui en auront besoin avant l'arrivée des agents de la Protection civile.

Cette session de formation organisée en une journée a été axée essentiellement sur des cours théoriques et pratiques dispensés par un officier et un médecin des services de la Protection ci-

vile sur les techniques des premiers secours à prodiguer aux personnes en danger.

Cette session a porté principalement sur les techniques à suivre dans les cas de brûlures, de fractures, d'asphyxie, de noyade, ainsi que sur d'autres accidents.

**A.T.**

## SKIKDA : Saisie d'une importante quantité de troncs de pins maritimes coupés illicitement

Pas moins de 167 troncs de pins maritimes, coupés illicitement, viennent d'être saisis par les éléments de police judiciaire de la sûreté de daïra de Zitouna (ouest de Skikda), a-t-on appris, hier, auprès de ce corps constitué. Ce lot de bois précieux a été découvert à bord d'un camion contrôlé dans un barrage par les services de police à l'entrée est de la commune de Zitouna, a-t-on précisé, soulignant que l'homme de 48 ans qui conduisait le véhicule a été arrêté.

L'enquête diligentée par les services de la sûreté a établi que cette affaire implique également deux individus originaires du lieu-dit Ouldja-Boulbalout, dans la commune d'Ouled Attia (ouest de Skikda), activement recherchés, selon la même source.

La quantité de bois saisie a été acheminée vers la circonscription des forêts de la même commune, tandis que chauffeur du camion a été présenté hier devant le procureur de la République près la cour de Collo pour "exploitation illicite du patrimoine forestier", a-t-on souligné à la sûreté de daïra.

Les coupes illicites d'arbres, qui se multiplient malgré la vigilance des services de sécurité et des agents des forêts continuent de porter un grave préjudice au patrimoine forestier, a-t-on indiqué à la conservation de wilaya.

## Blida: saisie de 2 kg de kif traité

**Belhadj Ahmed**

Suite à une information parvenue à la Brigade de recherche de la sûreté de la wilaya de Blida, un dealer a été appréhendé alors qu'il transportait dans le coffre d'un véhicule loué plus de 2 kg de kif

traité. Avant de procéder à l'arrestation de l'auteur principal, les agents de la brigade ont mis en place une sourcière qui a permis d'identifier le chef avant de l'arrêter en flagrant délit. Présenté devant le juge d'instruction, il a été placé sous mandat de dépôt.



## KHEMIS MILIANA (AÏN DEFLA) 4 personnes appréhendées pour détention, usage et vente de stupéfiants et armes blanches

**Salim Ben**

A Khemis Miliana, la BMJ a procédé à l'arrestation d'un individu, âgé de 45 ans, du quartier Widad, en possession d'une quantité de kif de 25 gr. Les policiers ont réussi de mettre la main sur ce dealer suite à l'exploitation d'une information fournie, et réussi à le localiser au quartier du 20 Août en possession de 3 gr, sous forme de petits morceaux mis en vente. Les policiers ont continué leur recherche dans sa maison et trouvé une autre quantité de 22 gr. Présenté devant le parquet, il a été mis en détention provisoire.

Par ailleurs, trois autres personnes âgées entre 20 et 24 ans, tous des repris de justice ont été arrêtées par la BMJ de Khemis Miliana. La première opération s'est déroulée au quartier Souffey, où les éléments de la police ont procédé à l'arrestation d'un malfaiteur suite à une opération coup-de-poing dans cette zone. L'accusé était en possession d'une arme blanche de type couteau Kiabi. Il a été conduit au poste de police pourachever le dossier. La deuxième affaire, concerne une personne du quartier Sid Menad qui a été arrêtée en possession d'une quantité du kif traité alors que la troisième personne a été arrêtée au quartier Darbara dans le sud de la ville. Il s'agit d'un gardien de parking qui utilisait ce lieu pour la commercialisation et consommation du kif. Il a été arrêté en flagrant délit en possession d'une quantité de kif de 2 gr ainsi qu'un liquide hallucinogène et d'arme blanche. Après avoir terminé la procédure d'enquête contre les impliqués, un dossier judiciaire a été édité contre eux sur la question de la possession et le trafic de drogues et les armes blanches, le dossier a été déposé devant le procureur auprès du tribunal de Khemis Miliana, qui a ordonné leur mise sous mandat de dépôt.

## PROTECTION CIVILE 2.284 interventions en 48h

Durant la période du 22 au 23 février 2015 arrêté ce matin les unités de la Protection civile ont enregistré 2284 interventions, de différents types pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont les 8 ont causés le décès à 5 personnes sur les lieux d'accidents et 36 autres blessés, traités par nos secours puis évacués vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bouira avec 3 personnes décédées et 3 autres blessés dans 2 accidents de la circulation.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de premières urgences et l'évacuation de 7 personnes incommodées suite à l'inhalation des gaz brûlés de CO2 émanant des appareils de chauffage, dont 2 personnes dans la wilaya d'El-Tarf, 4 dans la wilaya de Sétif et 1 personne dans la wilaya de Batna. Par contre 2 personnes sont décédées asphyxiées par CO2 dans la wilaya de Batna à la cité Bouakal.

Concernant les opérations liées aux intempéries qui se sont abattues sur plusieurs wilayas notamment à Tizi Ouzou, Bouira, Béjaïa, El Tarf, Tissemsilt, Sétif, Khenchela, Médéa, Chlef et Djelfa, nos secours ont effectué plusieurs opérations d'épuisement des eaux pluviales infiltrées dans quelques habitations, notamment dans la wilaya de Chlef, où 22 habitations ont été touchées. A noter que nos secours sont intervenus pour prodiguer des soins aux personnes blessées suite à quelques effondrements partiels des toitures et des murs. Une personne est blessée dans la wilaya de Béjaïa, commune d'Akhouba suite à l'effondrement d'un mur d'une habitation, ainsi qu'une autre à Médéa dans la commune de Benchicau, suite à l'effondrement d'une toiture d'une habitation construite en tout.

Pour ce qui est de l'état des routes, restant coupées ou difficiles à la circulation suite aux chutes de neige, on relève notamment dans les wilayas de Tizi Ouzou la RN 15, 30 et les CW N° 253, 251, Bouira la RN N° 33, 30 et 15, ainsi que les routes au niveau des wilayas de Béjaïa, Tissemsilt, Sétif, Khenchela et Médéa.

## TISSEMSILT 9 blessés dans une collision entre deux véhicules

Neuf personnes ont été blessées, dont deux grièvement, dans une collision entre deux véhicules, survenue hier à Tissemsilt, a-t-on appris auprès du chargé d'information à la direction de la Protection civile.

L'accident s'est produit à proximité de la région de Sidi Berradja sur le tronçon de la RN 14 reliant les communes de Youssoufia à Théniet El Had, lorsqu'un taxi, avec à son bord sept passagers, est entré en collision avec un véhicule touristique transportant deux passagers.

Les agents de la Protection civile ont évacué les blessés, dont deux présentant de graves blessures, vers le service des urgences de l'établissement public hospitalier de Théniet El Had.

Deux blessés sont gardés en observation médicale, alors que les autres ont quitté le service des urgences après avoir reçu les soins nécessaires. Une couche de verglas constituée sur la route nationale précitée suite à la chute de neige serait à l'origine de cet accident, a-t-on indiqué.

Les services de sûreté ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

**APS**

## ALPHABÉTISATION

## Réunion de concertation entre l'Agence de développement social et l'association Iqraâ

Une rencontre de concertation a réuni l'Agence de développement social (ADS) et l'Association d'alphabétisation Iqraâ en vue d'identifier les opportunités de partenariat à mettre place pour répondre aux populations en matière d'alphabétisation et de construction d'un parcours d'insertion.

Cette rencontre qui s'est tenue dimanche a regroupé le directeur général de l'Agence de développement social, Lakhlef Messaoud, et la présidente de l'Association Iqraâ, Mme Aïcha Barki, dans le cadre du programme d'appui au mouvement associatif, précise un communiqué de l'ADS.

Parmi les objectifs de ce partenariat, figurent notamment le soutien à l'association Iqraâ en matière d'encadrement pour l'accomplissement de ses missions, l'action de développement de



l'alphabétisation.

Il s'agit, également, d'assurer le renforcement de l'encadrement et de fonctionnement des structures de l'association par la mise en

place d'effectifs à prélever sur le Dispositif d'acquisition d'insertion sociale (DAIS) et le Dispositif d'insertion des jeunes diplômés (PID). Mme Barki a réaffirmé,

à cette occasion, l'importance de la contribution de l'agence pour la réussite des efforts consentis au profit des populations analphabètes.

Pour sa part, le directeur général a réitéré la «disponibilité» de l'agence pour apporter l'appui nécessaire dans le cadre d'un partenariat qui devra s'inscrire dans la durée».

A cet effet, il a été prévu la mise en place d'un comité de pilotage mixte pour le suivi de mise en œuvre des décisions prises.

## Plaidoyer pour «une économie de savoir» dans le monde arabe

### ► Instaurer un environnement d'une économie de savoir dans le monde arabe

Les participants à un Colloque international sur l'innovation et l'évaluation des ressources humaines au Maghreb ont plaidé, dimanche à Mostaganem, pour l'instauration d'un environnement d'une «économie de savoir» dans le monde arabe.

Pour l'universitaire de Mostaganem, Yousfi Rachid, l'innovation demeure la «clé dans toute compétitivité et une force de croissance à l'ère de l'économie» qui se base sur le savoir, appelant à se doter d'une base solide de connaissances et d'énergie innovante. Le manque d'infrastructures de technologies de la communication et de l'information (TIC), la pauvreté numérique, la régression de la qualité de l'enseignement et de la production scientifique et l'absence d'innovation «sont des facteurs pouvant

réduire les chances d'intégration des économies des pays arabes dans l'économie du savoir», a-t-il affirmé. Le président du réseau maghrébin des sciences et technologies de l'université de Lille (France), Abdelkader Djeflat, a appelé, de son côté, à la création de concepts et de stratégies spécifiques au monde arabe en matière de gestion de la petite et moyenne entreprise avec la mise en place de nouveaux systèmes de créativité. Il a également mis l'accent sur la nécessité d'impliquer tous les opérateurs économiques, les chercheurs et les instances gouvernementales dans l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'une nouvelle économie basée sur la connaissance.

L'universitaire Yasser El Moumene de l'université Ajloun (Jordanie) a suggéré, quant à lui, de l'université de Mostaganem,

revoir l'enseignement de l'école à l'université pour pouvoir s'adapter au développement technologique en matière de savoir. Les participants au colloque examineront, deux jours durant, cinq axes abordant, entre autres, le savoir et les moyens de créer la valeur à l'entreprise, la réalité de l'innovation dans l'économie de savoir, les ressources humaines et les systèmes de leur gestion, l'évaluation des produits du savoir, et la responsabilité sociale et de compétitivité.

Des universitaires d'Algérie, France, Jordanie, Mauritanie, Maroc, Tunisie et du Soudan prennent part à cette rencontre initiée par le laboratoire «Politique industrielle et développement d'initiatives» de la faculté des sciences commerciales et de gestion de

## JAPON

### Tremblement de terre à l'Est de Tokyo



Un tremblement de terre d'une magnitude de 4,5 sur l'échelle ouverte de Richter a secoué hier l'est du Japon, indique l'agence météorologique nationale.

L'épicentre du séisme a été localisé dans la préfecture de Chiba, à l'est de Tokyo, précise l'agence météorologique citée par Reuters. Aucune alerte au tsunami n'a été émise à la suite du séisme. On ne signalise dans l'immédiat ni victimes, ni dégâts majeurs.

## BOSNIE:

### 4 morts dans une mine de charbon

Quatre personnes ont été retrouvées mortes dimanche soir suite au glissement d'une grande quantité de résidus miniers dans une mine à ciel ouvert en Bosnie, lors d'une exploitation illégale de charbon, ont indiqué les autorités. Les quatre jeunes hommes ont été ensevelis tard samedi dans la mine de charbon de Dubrave, à Tuzla (nord-est). Ils étaient descendus dans l'exploitation avec deux tracteurs, après le départ des mineurs à la tombée de la nuit. Leurs corps ont été retrouvés après une journée entière de travaux d'excava-

tion et ont ensuite été transportés à l'hôpital universitaire de Tuzla pour l'autopsie, a déclaré à la presse un porte-parole de la police, Izudin Saric.

Une personne a survécu à cet accident et avait alerté les autorités. Les corps se trouvaient «sous quelque 4.000 à 5.000 m de résidus qui se sont écroulés», a déclaré un inspecteur minier, Nuraga Duranovic.

Une légère secousse de magnitude 3,6 a été enregistrée dans cette région samedi vers 22h30 locales (21h30 GMT). Le séisme a eu lieu à peu près en même temps, mais nous n'avons pas

encore établi s'il était à l'origine de l'accident ou s'il s'agissait d'un glissement des résidus à cause de leur poids», a dit M. Duranovic.

Dans ce pays où le chômage touche plus de 40% de la population active, l'exploitation illégale des mines est une pratique courante, malgré le danger et des mises en garde des autorités.

Dans un accident minier qui a eu lieu en septembre dans une mine souterraine de Raspotocje, à Zenica (centre), cinq mineurs ont été tués lors d'un coup de grisou survenu après une secousse.

## VALEURS DE L'ISLAM

### portes ouvertes de la mosquée de Béziers



de la religion musulmane. Dans un contexte encore marqué par le poids des préjugés, suite notamment aux derniers attentats de Paris, l'imam de Béziers a voulu créer cet espace de dialogue et d'échange pour laisser place à un regard serein, dénué de préjugés sur les véritables préceptes et valeurs de l'islam.

Ce moment de convivialité a été également l'occasion pour le représentant du consistoire israélite de Béziers de marquer son adhésion à une démarche multiconfessionnelle pour dépassionner les regards et dire la nécessité de se débarrasser des prismes de préjugés et d'idées préconçues. Un curé, représentant de la communauté catholique a lui aussi partagé ce moment de convivialité, d'échange et de recueillement commun et dit son engagement pour un dialogue serein et dépassionné.

Des témoignages de citoyens venus prendre part à cette journée, ressort la volonté nette d'aller vers l'autre, de discuter, d'échanger pour promouvoir les valeurs de l'islam loin de toute emprise dogmatique.

## NAUFRAGE D'UN FERRY AU BANGLADESH:

### Le bilan s'alourdit à 69 morts

Le bilan du naufrage d'un ferry survenu dimanche au Bangladesh s'est alourdi à 69 morts après la découverte de nouveaux cadavres de passagers disparus dans l'épave remise à flot, a annoncé la police. Un navire équipé d'une puissante grue de levage a remis le MV Mostofa à flot, permettant aux plongeurs de la Marine nationale et des pompiers d'explorer l'épave au milieu du fleuve Padma, une autoroute fluviale au cœur du Bangladesh.

MV Mostofa aurait pu transporter jusqu'à 150 personnes au moment de l'accident, survenu à environ 70 kilomètres au nord-ouest de la capitale Dacca. Selon le ministre du Transport maritime, Shahjahan Khan, le cargo était engagé dans «une course» avec d'autres navires et aurait ainsi négligé toute prudence.

Le bilan devrait s'alourdir à mesure que les secours progresseront dans les deux étages du bateau. Les autorités ignorent le nombre exact de passagers, mais selon les rescapés, le

lan est à présent de 69 morts», a déclaré l'inspecteur Abdul Muktadir cité par des médias. Un précédent bilan donné par la même source a fait état de 65 morts.

Le bilan devrait s'alourdir à mesure que les secours progresseront dans les deux étages du bateau.

Les autorités ignorent le nombre exact de passagers, mais selon les rescapés, le

# CANCER DE LA PROSTATE : LE STRESS EST UN FACTEUR DÉCLENCHEUR

*Le cancer de la prostate aurait besoin d'un terrain favorable pour se développer. Et le stress serait l'élément moteur pour que la tumeur s'installe.*

Selon une nouvelle étude dirigée par l'Ecole de médecine Albert Einstein de New-York, le stress serait le facteur principal qui déclencherait l'apparition du cancer de la prostate et qui serait responsable du développement de la tumeur.

Une étude récente avait déjà montré que les hommes qui ont des problèmes d'insomnie ont deux fois plus de risques d'être touchés par le cancer de la prostate. En cas de problèmes de sommeil, la production de mélatonine est entravée ce qui perturbe le fonctionnement de l'organisme et finit par « encourager » le développement de tumeurs cancéreuses.

Dans cette nouvelle étude, les chercheurs américains ont montré que certaines branches du système nerveux central qui répondent à la sollicitation du stress en produisant des hormones, sont également responsables du développement du cancer

de la prostate. Une des branches de notre système nerveux, le système nerveux sympathique, est chargé de réguler la réponse de notre organisme en situation de stress ou de danger. C'est lui qui fait accélérer notre rythme cardiaque, qui force les vaisseaux à diriger le sang vers notre cœur et qui produit les hormones qui préparent le corps à répondre au stress. « Notre étude a montré que ce même système nerveux sympathique, qui pousse notre corps à fabriquer de la noradrénaline, fait le lit du cancer de la prostate car c'est une hormone que l'on retrouve à la surface des cellules cancéreuses et qui les aide à se développer » expliquent le Dr Paul Frenette, dans le magazine Science.

Selon les scientifiques, la solution serait de proposer aux personnes à risque de prendre un traitement à base de bêtabloquants afin de bloquer la production de noradrénaline.



## AVC : ATTENTION AUX VARIATIONS DE LA TENSION ARTÉRIELLE



*Les «yo-yo» de tension créent chez les patients un risque accru de décès par infarctus ou par accident vasculaire cérébral (AVC).*

L'hypertension artérielle touche un tiers des adultes et, si elle n'est pas traitée, augmente grandement les risques de crises cardiaques, et d'accidents vasculaires cérébraux. Mais de nouvelles études suggèrent que de brusques fluctuations de la pression artérielle peuvent avoir un effet tout aussi dévastateur sur la santé. En effet, oublier de prendre quotidiennement ses comprimés augmentent considérablement les variations de la pression artérielle donc les risques d'accident vasculaire cérébral, et de crise cardiaque.

Les chercheurs de l'Université de Glasgow dirigé par le docteur Sandosh Padmanabhan ont calculé la variabilité de la pression artérielle, sur de longues périodes de temps, un, quatre, cinq et neuf ans, de 14 522 patients hypertendus qui fréquentaient la clinique spécialisée en pression artérielle de Glasgow.

### Des chiffres inquiétants

L'étude révèle qu'oublier de prendre des comprimés pour la pression artérielle pourrait augmenter le risque d'infarctus ou d'AVC de 40%.

Les chercheurs concluent aussi que les variations à long terme de la pression artérielle, au fil des mois ou des années, peut augmenter le risque de

décès prématûre de 35%, et d'accident vasculaire cérébral et crises cardiaques de 42%.

Le chercheur principal de l'étude, le docteur Sandosh Padmanabhan de l'Université de Glasgow insiste : « la pression artérielle est intrinsèquement variable et fluctue en raison de l'interaction complexe de divers facteurs comme le stress, les variations saisonnières et la prise des médicaments. Si les patients ne peuvent pas toujours contrôler les changements de leur pression artérielle, ils doivent s'assurer de prendre régulièrement leurs comprimés. Ceux qui n'observeraient pas précisément leur ordonnance augmenteraient leur risque de crise cardiaque ou d'AVC de plus de 40% ».

Il espère aussi que les conclusions de ses recherches inciteront les médecins à accorder plus d'attention à la variabilité de la pression artérielle lors de la surveillance et le traitement de l'hypertension artérielle. Il déclare aussi qu' « il est nécessaire que d'autres études soient mises en place pour identifier des médicaments spécifiques qui pourraient réduire la variabilité de la pression artérielle ».

L'étude a été publiée dans la revue médicale Hypertension.

## MANGER DES CERISES LIMITERAIT LES CRISES DE GOUTTE



Manger des cerises pendant deux jours suffirait à réduire de 35 % le risque de faire une crise de goutte, par rapport à ceux qui ne mangent pas de cerises, selon une nouvelle étude américaine.

Alors que la goutte refait parler d'elle, des chercheurs pensent avoir trouvé un remède pour prévenir les risques : manger des cerises. La goutte est une maladie due à un excès d'acide urique dans le sang, et qui se manifeste entre autres par des douleurs aux articulations au niveau du gros orteil.

Un excès d'alcool et une alimentation trop riche peuvent être à l'origine de cette forme d'arthrite qui touche trois fois plus les hommes que les femmes. On estime qu'un homme sur 100 souffre de la goutte.

Revenir à une alimentation équilibrée et modérer sa consommation alcoolisée permet de diminuer les risques. On conseille d'avoir des repas composés équitablement de protéines, de glucides et de lipides (les excès de protéines pouvant favoriser la goutte) et de manger suffisamment de fruits et légumes.

Les chercheurs de la Boston University croient maintenant que les cerises constituent un fruit protecteur contre cette maladie. Ils l'ont découvert à l'issue d'une enquête menée sur 633 patients souffrant de la goutte. Âgés de 54 ans en moyenne, ces volontaires, pour la plupart masculins, ont été suivis pendant un an.

On leur a demandé de noter la survenue de crises de goutte en décrivant les symptômes, les médicaments utilisés ainsi que leur régime alimentaire et leur consommation d'alcool. Toutes les données concernant les deux jours précédant une crise de goutte ont été compilées par les scientifiques. 42 % des patients ont mangé des cerises ou des extraits de cerises pendant la durée de l'expérience. Ceux-là même qui ont intégré des cerises dans leur alimentation ont vu leur risque de crises de goutte diminuer de 37 % par rapport aux autres.

Comment expliquer cette différence ? Les chercheurs avancent l'hypothèse que les anthocyanines, les principaux composés phénoliques du fruit, grâce à leur propriété antioxydante joueraient un rôle protecteur. On attribue d'ailleurs à la cerise des effets anti-douleur et antistress. Les anthocyanines, en luttant contre les radicaux libres du corps, pourraient prévenir l'apparition de certains cancers (côlon et sein) et maladies cardiovasculaires.

# COMMENT ENTRETENIR SA PROTHÈSE DENTAIRE ?

*Ca y est, c'est décidé, vous allez vous faire poser une prothèse dentaire. Mais un bridge, une couronne ou un dentier nécessitent des soins bien particuliers. On vous donne tous les conseils pour bien entretenir votre prothèse dentaire.*

### Les prothèses fixes

Comme leur nom l'indique, les prothèses fixes sont soudées à la mâchoire : lorsque tout se passe bien, leur durée de vie est de dix ans en moyenne. Si elles ne remplacent que quelques dents (une ou plusieurs), on dit qu'elles sont partielles : c'est le cas de la couronne ou encore du bridge. À l'inverse, les prothèses fixes totales servent à remplacer l'ensemble des dents : c'est le cas du traditionnel dentier.

Puisqu'elles ne peuvent pas se retirer, les prothèses fixes sont entretenues de la même manière que le reste de la dentition. On répète les conseils de base pour une hygiène bucco-dentaire irréprochable : il est important de se brosser les dents à la verticale (au moins) deux fois par jour, de changer de brosse à dents tous les 3 à 6 mois, d'utiliser du fil dentaire (ou une brosse à interdents) et de se faire détartrer régulièrement.

### Les prothèses amovibles

Les prothèses dentaires amovibles nécessitent un entretien un peu plus spécifique. D'abord, hors de question de dormir avec sa prothèse quand on peut l'enlever. « Il n'est pas conseillé de la porter pendant plus de 24h d'affilée », explique le Dr Guillaume Gros, dentiste à Tours (37). En effet, il est important de laisser respirer la gencive, pour qu'elle ne se déforme pas. « Vous ne souhaitez pas enlever votre prothèse pendant la nuit ? Dans ce cas, retirez-la au minimum 6 heures par jour.

Idéalement, il faut procéder au nettoyage de sa prothèse après chaque repas. On la retire, et on la frotte avec une brosse à dents très douce (pour ne pas abîmer la résine) et à petite tête (pour atteindre aussi bien les fausses dents que les petits crochets métalliques). Avant de la remettre, on se lave également la bouche et les dents afin d'éliminer les résidus alimentaires.

A la fin de la journée, la prothèse doit être placée dans un « bain nettoyant » antiséptique pendant au moins 15 minutes. Certaines marques proposent ainsi des comprimés effervescents qui se dissolvent dans un verre d'eau, désinfectent la prothèse... et suppriment les éventuelles mauvaises odeurs.

Vous n'avez plus de comprimés ? Optez



alors pour une solution antiseptique 100% naturelle : laissez tremper votre prothèse dans le jus de deux citrons pendant au moins 10 heures (elle doit être totalement immergée). Au matin, pensez à bien la rincer pour une hygiène impeccable !

### Les risques

« Une prothèse dentaire n'est jamais lisse, même si elle est en céramique ou en métal, précise le Dr Guillaume Gros. Par conséquent, le tartre peut s'y développer. »

En effet, nos dents et nos gencives sont en permanence recouvertes d'une fine pellicule solide d'origine salivaire : le tartre. Très vite, celui-ci est envahi par les bactéries, issues de résidus alimentaires. S'il n'est pas traité à temps, le tartre peut être à l'origine de maladies bactériennes sévères : celles-ci s'attaquent aux dents restantes ou à la gencive.

« Dans le cas de matériel dentaire amovible, si le nettoyage n'est pas fait efficacement, les bactéries peuvent aussi proliférer entre la prothèse et la gencive, ajoute le Dr Guillaume Gros. Cela peut causer des inflammations sévères, voire des maladies parodontales, comme la gingivite ou la parodontite. »

### A éviter absolument

Le tabac. Avis aux fumeurs : cigarette et prothèses dentaires ne font pas bon ménage ! En effet, en plus d'entraîner un jaunissement de la résine (même effet sur la céramique), la nicotine a tendance à fragiliser le matériel dentaire.

L'hypochlorite. Cette substance chimique (souvent appelée ClO- ou NaClO sur les étiquettes) est utilisée pour purifier l'eau et entre dans la composition de certains antiseptiques. Cependant, elle peut engendrer une corrosion du châssis métallique et une décoloration de la prothèse.

L'air libre. Pas question d'abandonner sa prothèse sur la table de nuit ! L'exposition prolongée à l'air libre peut en effet provoquer un assèchement des matériaux et une déformation du matériel dentaire. Résultat, lorsqu'on retire sa prothèse, on la conserve dans un verre d'eau.

L'eau brûlante. Toujours nettoyer sa prothèse à l'eau froide ! Trop chaude, l'eau peut en effet entraîner une dilatation de la résine : la prothèse est alors déformée et ne s'emboîte plus correctement.

## QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE UNE PROTHÈSE FIXE ET UNE PROTHÈSE AMOVIBLE ?

Il existe deux types de prothèses dentaires : les fixes et les amovibles. Une fois posée, la prothèse fixe ne s'enlève plus : elle est soudée à la mâchoire. La plus connue est la couronne : celle-ci est utilisée pour protéger une dent délabrée mais dont la racine est saine. Il s'agit en fait d'un « capuchon » installé sur la dent pour la préserver. Parfois, si la dent est très abîmée, il est nécessaire de renforcer la couronne avec un pivot, c'est-à-dire un rivet implanté au cœur de la dent pour la soutenir.

A l'inverse, lorsqu'une ou plusieurs dents sont manquantes (il n'en reste même pas la racine), il faut alors installer un bridge.

L'idée, c'est de poser une ou plusieurs fausses dents pour remplacer celles qui manquent en appuyant la prothèse sur les dents restantes et la gencive. Les prothèses amovibles, elles, peuvent se retirer. Là encore, il s'agit de remplacer des dents manquantes en appuyant la prothèse sur la gencive, les dents restantes et/ou l'os alvéolaire. « Le dentiste opte pour un modèle amovible lorsqu'il manque beaucoup de dents au patient, explique le Dr Guillaume Gros. Mais, pour des questions de confort, la prothèse fixe reste plus agréable à porter. »

Cependant, certaines marques sont parvenues à mettre au point des « colles » spéciales qui per-

mettent de fixer les prothèses amovibles à la mâchoire afin d'éviter qu'elles ne bougent, notamment au moment des repas.

### En quoi sont-elles faites ?

Les prothèses dentaires fixes (la couronne et le bridge, donc) peuvent être réalisées en métal ou en céramique. « Si le métal est évidemment moins cher, il est aussi moins agréable à porter », explique le Dr Guillaume Gros. D'abord, il y a l'aspect esthétique : tandis que le dentiste peut faire en sorte que la dent en céramique ait la même couleur que le reste de la dentition, une prothèse en

argent, en titane, en cuivre ou même en or sera forcément plus voyante. « Par ailleurs, avec une prothèse en métal, il y a un risque que le patient subisse de faibles chocs électriques par moments », ajoute le Dr Guillaume Gros.

Dans le cas de prothèses amovibles, plusieurs matériaux interviennent. En général, les dents sont réalisées en résine composite beige, pour le plus de discrétion possible. La plaque qui se pose sur la gencive est, elle, fabriquée en métal hypoallergénique. « On utilise assez peu la céramique dans le cas de modèles amovibles : ce matériau n'est pas assez souple », explique le Dr Guillaume Gros.

## RÉPARATION SCOLIOSE 7 interventions réussies à l'EH Benzerdjeb d'Aïn Témouchent

L'équipe d'orthopédie de l'établissement hospitalier Benzerdjeb d'Aïn Témouchent a réussi sept interventions pour la réparation de scoliose, a-t-on appris, lundi, du docteur Benmansour, du service de chirurgie infantile (CCI).

Encadrée par le Dr Miladi Lotfi, chirurgien à l'hôpital parisien Necker pour enfants, ces opérations, effectuées en fin de semaine écoulée, ont concerné sept jeunes, âgés entre 15 et 19 ans, chez lesquels des scolioses jugées importantes (degré élevé de la déviation de la colonne vertébrale) étaient relevées, précise-t-on.

Les «opérés» se portent bien. Ils sont hospitalisés au service réanimation de cet établissement hospitalier, qui s'est spécialisé dans ce genre d'interventions.

Environ, 80 actes chirurgicaux similaires ont été effectués depuis 2012. «Ce qui a permis aux équipes chirurgicales des services de CCI et de traumatologie de maîtriser pratiquement à 100% les nouvelles techniques», a-t-on indiqué.

Ces patients séjourneront durant dix jours à l'hôpital avant de suivre des séances de rééducation.

Ces interventions ont été effectuées sur une table artisanale, fabriquée dans les ateliers de l'hôpital d'Aïn Témouchent et adaptée aux besoins des opérations chirurgicales de patients atteints de scoliose ou de déformation de la colonne vertébrale. «Cet équipement permet un gain de temps d'une heure et demie, lors de la préparation du malade pour l'intervention», a indiqué à l'APS le Dr Benmansour.

## L'OMS appelle à l'utilisation de seringue à injection unique



L'Organisation mondiale de la Santé a lancé un appel lundi pour l'utilisation de seringue à injection unique, afin de lutter contre la propagation de maladies infectieuses fatales. L'OMS, qui publie lundi ses nouvelles directives sur les injections, indique que «des millions de personnes pourraient être protégées contre les infections transmises par des injections à risque si tous les programmes de soins de santé utilisaient des seringues à usage unique».

Selon une étude de 2014, près de 4,7 million de personnes ont été contaminées par le virus de l'hépatite B, jusqu'à 315 000 par le virus de l'hépatite C et 33 800 par le VIH à la suite d'une injection à risque», ajoute l'OMS.

Il faut non seulement utiliser de préférence les seringues à usage unique mais aussi réduire le nombre de piqûres superficielles, pour réduire le risque d'infection, ajoute l'OMS.

Chaque année, 16 milliards d'injections sont effectuées. Environ 5% de ces injections sont des vaccins, et 5% servent à d'autres actes comme des transfusions de sang.

«Il est absolument indispensable d'adopter des seringues sécurisées pour protéger les gens partout dans le monde contre le VIH, l'hépatite et d'autres maladies. Ce changement doit être une priorité urgente pour tous les pays», a insisté le Dr Gottfried Hirnschall, Directeur du Département de l'OMS VIH/sida.

## CORONAVIRUS MERS

### 2 morts au cours des dernières 24 heures

Le Syndrome respiratoire du Moyen-Orient (coronavirus MERS) a causé, au cours des dernières 24 heures, la mort de deux personnes en Arabie saoudite, a indiqué, dimanche, le ministère saoudien de la santé qui fait également état d'un nouveau cas d'infection.

Le ministère saoudien de la santé fait, en outre, état de 21 cas actuellement en cours de traitements.

Selon les chiffres, fournis par le ministère, quelque 903 cas d'infection par le coronavirus ont été enregistrés, depuis son

apparition en juin 2012, faisant 387 morts alors que 494 personnes infectées ont pu être soignées.

Le ministère saoudien de la santé a averti, récemment, contre une augmentation des cas d'infection par le virus Corona au cours des mois de mars et d'avril, appellant la population à observer les mesures de précaution nécessaires.

Il est également à signaler qu'une délégation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) était en visite, samedi dernier, en Arabie saoudite pour s'enquérir des me-

sures prises par les responsables saoudiens en vue d'endiguer la propagation du virus.

A ce propos, le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), chargé des affaires de sécurité sanitaire, Keiji Fukuda, a relevé une amélioration au niveau des mesures prises, notamment, en milieu hospitalier, pour éviter la propagation du virus.

«J'ai remarqué une amélioration significative cette année, en plus de ce qui a été réalisé par le passé», a indiqué M. Fukuda dont les propos ont été rapporté par

l'agence de presse saoudienne SPA. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait estimé, en juin dernier, que la situation liée au Coronavirus MERS, restait «grave d'autant qu'il n'existe, pour le moment, aucun traitement préventif.

Le coronavirus MERS, qui provoque des problèmes respiratoires aigus, serait transmis par les chameaux et pourrait bien passer directement des animaux aux humains, selon une étude publiée en février 2014 aux Etats-Unis.

APS

## USA

### La conservation des organes prélevés enjeu principal d'un Sommet mondial aux Etats Unis

La conservation des organes prélevés aux fins de transplantation sera le principal enjeu du sommet mondial qui s'ouvrira mardi à Palo Alto (Etats-Unis), en présence de spécialistes et chercheurs en médecine de transplantation d'organes des quatre coins du monde, a indiqué à l'APS, le médecin algérien Zaki Allal.

«Il s'agit d'une première mondiale durant laquelle des éminences en matière de transplantation d'organes se pencheront sur les méthodes permettant d'aboutir à une conservation plus longue, voire illimitée dans le temps, des organes prélevés aux fins de transplantations», a précisé le Dr Allal, membre fondateur de l'Organ Preservation Alliance (OPA), initiateur du sommet.

Outre les organes vitaux comme le rein, le cœur, foie, etc, le processus de conservation concernera également d'autres systèmes de tissus et qui feront l'objet de recherche lors de cette rencontre mondiale, a ajouté l'expert algérien.

Le Dr Allal assimile cette dernière à une «compétition culinaire» où les candidats se disputeront la meilleure «recette», celle de la méthode la plus performante à même d'assurer une meilleure longévité aux organes prélevés aux fins de greffes.

Le co-fondateur de cette institution affiche un optimisme convaincu quant aux chances d'atteindre ce défi ou tout au moins de s'y rapprocher : «D'ici quatre ou cinq ans, les chercheurs auront effectué une percée certaine dans le domaine de la préservation des organes», a-t-il assuré, expliquant que l'évolution consiste à pouvoir mettre en place des banques de cellules, à partir de prélevements effectués sur les personnes vivantes.

«On aura ainsi relevé le défi de prélever des cellules dès le premier âge pour constituer une sorte de carnets d'organes, qui évoluera avec la personne concernée. En cas de nécessité, la technologie permettra de recréer les organes endommagés à partir de ces cellules précédemment prélevées», explique le jeune médecin.

«Jusque-là, les médecins n'ont pu geler ou conserver, pour une longue durée, que les petites cellules humaines comme les ovules ou embryons, cartilages, mais le grand défi est de pouvoir le faire avec les organes vitaux», a-t-il dit, citant les situations liées aux accidents de la circulation.

«La durée d'un organe prélevé étant seulement de quelques heures, comment faire alors lorsqu'un malade qui a besoin d'être transplanté et



habitant dans une wilaya éloignée reçoive le greffon depuis Alger. Le temps que le tissu lui parvienne, il se ratera trop tard», a-t-il regretté.

Aussi, celui qui s'est nourri à la médecine du «futur» escompte-t-il, en compagnie des membres de sa start-up, des avancées qui mettraient définitivement fin aux limites actuelles des méthodes de conservation des greffons, l'immense enjeu étant de servir davantage de vies humaines.

Le sommet mondial de Palo Alto est financé à hauteur de 3 millions de dollars par le ministère de la Défense US qui débloquera, pour la première fois, une telle somme pour la recherche dans le domaine de la transplantation d'organes.

«S'ils l'ont fait, c'est qu'ils sont conscients de l'importance de l'enjeu que cette question comporte, dans un contexte international pour les USA marqué par des interventions militaires dans des zones de conflit dangereuses, supposant la perte de vies humaines ou des blessés plus nombreux dans les rangs de leur armée», a-t-il argué.

Le parcours du Dr. Zaki Allal, seul algérien, arabe et africain à faire partie de la start-up à but non-lucratif, est pour le moins atypique : A moins de 30 ans, il aura accompli ce que la majorité de sa génération aurait réalisé bien plus tard. Ayant été baigné depuis sa plus tendre enfance dans un milieu médical, il était pour ainsi dire logiquement prédestiné à s'y émerger à son tour.

«Que de fois je me suis blessé la main en manipulant le bistouri de mon père alors que j'avais à peine 5 ans ! Il était donc normal que je choisisse cette voie, mon oncle, mes deux frères sont également médecins», raconte-t-il.

Originaire de Tlemcen, son cursus universitaire se fera à la faculté de médecine d'Oran avant qu'il ne se poursuive à l'étranger, dans notamment les prestigieux campus de Oxford (Royaume-Uni) et de Harvard (USA) où il a l'opportunité de mettre en forme sa passion.

Bouillonnant d'énergie et de créativité, Zaki Allal a plus d'une corde à son arc : tout petit, il se découvre un talent d'artiste, plus précisément de pianiste, et qui sera propulsé à la faveur d'un concours organisé en 2011 en Algérie avec pour finalité de déceler de jeunes prodiges. Il figurera en tête du palmarès et de nouvelles perspectives de perfectionnement de son aptitude artistique à l'étranger s'ouvriront à lui. Parallèlement à cela, il poursuit son exploration de la médecine en «3 D» (3 dimensions), loin des méthodes classiques et orthodoxes qui demeurent en vigueur ailleurs, mais qui deviennent caduques dans un pays comme les USA où cette discipline évolue sans cesse et de manière plus accélérée qu'ailleurs.

«J'ai eu ainsi l'occasion de rencontrer des sommets mondiaux dans leur spécialité qui pratiquent une nouvelle approche de la médecine et qui ont stimulé ma curiosité par des encouragements personnels et du contenu. Des professeurs en prétraite qui ne croient plus en la médecine traditionnelle, en l'anatomie linéaire, mais qui avaient opté pour la 3D, la médecine du futur, du virtuel, de la robotique, etc. Qui cherchaient à démocratiser la recherche en médecine régénérative», explique le Dr Allal.

A l'université de San Francisco (Californie), le jeune médecin «s'éclate» dans un campus où «il est simple de faire n'importe quelle expérimentation scientifique», en louant un laboratoire grâce à l'existence d'un environnement qui encourage la recherche scientifique, poursuit-il.

Son intérêt pour les thématiques de la préservation des organes et le défi entourant leur longévité le conduira à cofonder l'OPA, une start-up à but non lucratif au centre de recherche de la NASA, au cœur de la Silicon Valley. A travers cette institution, il ambitionne, avec ses collègues occidentaux, de révolutionner le monde de la médecine, et plus spécialement le domaine de la transplantation et de la médecine régénérative.

## CONSTANTINE, CAPITALE DE LA CULTURE ARABE: Un délai de 2 jours pour présenter le plan de nettoyage de la ville

Un délai de deux jours a été accordé à l'Assemblée populaire communale (APC) de Constantine pour présenter son plan d'action relatif à la campagne de nettoyage de la ville, en prévision de la manifestation "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe", a indiqué le wali, Hocine Ouadah.



Le plan d'action, qui doit être «opérationnel et assorti de l'obligation de résultats» devra «détailer les actions à entreprendre et le volume horaire dévolu à l'exécution des différentes tâches, et identifier les équipes chargées de les concrétiser», a précisé le chef de l'exécutif local dimanche soir au cours d'une rencontre avec les élus de l'APC de Constantine.

Rappelant que le compte à rebours a «commencé», M. Ouadah a insisté auprès des élus pour

qu'ils «situent avec précision les responsabilités» et «identifient exactement les missions à accomplir». Il a également souligné que le délai accordé à la commune pour parachever les opérations d'embellissement de la ville et de traitement de l'environnement urbain «ne saurait, en tout état de cause, excéder un mois».

Le wali a aussi insisté sur le renforcement des équipes de collecte des déchets ménagers par les moyens des micro-entreprises créées dans le cadre des dispositifs

de soutien à l'emploi, avant d'appeler au lancement de campagnes de sensibilisation des habitants de la ville pour «assurer une meilleure adhésion» à l'opération.

L'avant-projet de plan d'action de la commune, présenté au cours de la réunion par le secrétaire général de la commune, Nadir Bettine, a été jugé, par le wali, «irréalisable en un mois». Il a exhorté, à ce propos, les responsables de la commune à «revoir leur copie» et à «mieux cibler leurs actions».

## TIARET: Clôture du festival national de la chanson engagée

Le festival national de la chanson engagée, organisé à Tiaret à l'occasion de la célébration de la journée nationale du chahid, a été marqué, à sa clôture dimanche soir à la maison de la culture Ali Maachi, par l'octroi de diplômes d'honneur aux participants.

La cérémonie de clôture, marquée par une assistance nombreuse, a été animée par le chanteur chaabi Abdellkader Chaoû et la chanteuse Hania El Djazairia de Mostaganem dans le genre andalou.

Des diplômes d'honneur ont été remis, au terme de cette manifestation artistique d'une semaine, aux participants qui ont exprimé leur satisfaction quant au déroulement de ce festival qui

a constitué «une occasion de rencontrer et d'échanges entre artistes de différentes wilayas du pays».

Le festival a été marqué par la participation de 25 groupes musicaux de 15 wilayas du pays qui se sont mesurés dans plusieurs genres caractéristiques de la chanson algérienne dont le chaoui, l'oranaïs, le bédoui, le chaabi et le tindi.

Le programme de cette manifestation artistique a comporté également deux conférences, l'une traitant de la chanson engagée par l'universitaire de Tiaret Tedj Mohamed, et l'autre de la vie culturelle à Tiaret à l'époque coloniale française par l'historien Amar Belkhodja.

## EL-OUED : 37 représentations à l'affiche du premier festival du monologue

Trente-sept (37) monologues seront présentés dans le cadre du premier festival national du monologue d'El-Oued, ouvert dimanche à la Maison de la Culture Mohamed Lamine Lamoudi. Devant s'étaler sur quatre jours, cette manifestation, dont la cérémonie d'ouverture a donné lieu à la présentation, par El-Amri Kaouane, du monologue «El-Rodjla» (Bravoure), se déroule avec la participation de plus de 300 étudiants, issus de 36 institutions universitaires du pays, qui auront à animer un riche programme théâtral axé notamment sur la trilogie de la terre, l'homme et l'identité, ont indiqué les organisateurs.

Placé sous le signe de «Pour un étudiant, artiste et innovateur», cet événement culturel, qui vise à faire découvrir le monologue au public local et à promouvoir



la culture théâtrale, prévoit aussi des communications sur le monologue, en plus de deux ateliers devant traiter, l'un sur la mise en scène et l'interprétation et, l'autre, sur la scénographie, et à être animés par le metteur en scène tunisien Tayeb Schili et le réalisateur algérien Lotfi Bensemba. Cette manifestation sera encadrée, ouverte la présence des comédiens et

## ABDERRAHMANE BOUGUERMOUH Hommage-évocation

Arslan-B

Le regretté Abderrahmane Bouguermouh invité du café littéraire au TRBéjaïa...Malek Bouguermouh, pour présenter son livre «ANZA» : C'était un samedi 12 novembre 2012...

Né le 25 février 1936 (Ouzellaguen-Béjaïa), il décède le 03... février 2013 (Alger). Caprice du temps...

Le roman commence ainsi : «De plus loin qu'ils se souviennent, les vieux Sétiens n'avaient jamais vu autant de neige qu'en ce décembre de 1940. Terrifiés, ils avaient prédit la fin du monde !»

«ANZA», initialement, à l'origine, était un scénario pour un film mais qui s'est transformé en roman.

C'est la réponse qu'avait fournie le défunt cinéaste Abderrahmane Bouguermouh à un intervenant lors d'une rencontre avec le public samedi 12 novembre 2012, dès 14h, au théâtre régional Malek Bouguermouh de Béjaïa, devant un parterre dense, mixte et admiratif, plongé dans un silence pieux et, surtout, très attentif au moindre propos de l'enfant prodige d'Ouzellaguen (Ighzer Amokrane-Vallée de la Soummam). La question était de savoir «comment le cinéaste s'est retrouvé converti à l'écriture littéraire ?». Le cinéaste et grand frère du défunt dramaturge Malek Bouguermouh avait tenu à rappeler qu'il était «un enfant de la vallée de la Soummam et que Bougie(Béjaïa) était sa capitale», ceci pour rappeler qu'en dépit de ses nombreuses pérégrinations, le cordon ombilical trempé dans une sève indélébile de nostalgie affective qui le lie à son berceau n'avait jamais été rompu. Et ne le sera jamais. Une sensibilité à fleur de lèvres, un regard embaumé d'éternelle mélancolie, l'hôte du café littéraire alors, qui confiait avoir été traumatisé par les dramatiques événements de Mai 45 (Il n'avait alors que neuf ans, puisque né en 1936) était, en fait, venu davantage pour présenter son livre intitulé «ANZA», 477 pages et édité par Casbah Editions.(2009). Mais, forcément, c'est, sinon exclusivement, du moins essentiellement, le cinéaste qui était fortement perçu (et sollicité) à travers cet homme affable et d'une admirable humilité, cependant très usé, physiquement. Abderrahmane Bouguermouh est presque une légende vivante dans la vallée de la Soummam, particulièrement méningé dans sa sensibilité, spontanément chéri au premier abord. Surtout connu, en effet, pour son œuvre cinématographique dès le début des années 60, avec des titres à succès tels «Kahla ou baïda», «la reine des abeilles», «cri de pierre» ou encore et surtout l'adaptation du roman de feu Mouloud Mammeri, «La colline oubliée», cet enfant d'instituteur du temps de la colonisation insistait sur le fait qu'il n'était qu'un témoin du siècle et, de fil en aiguille, répondant encore à une question lui demandant pourquoi il n'avait pas également songé à adapter «Nedjma» de Kateb Yacine, il avouait que «porter à l'écran un roman comme Nedjma n'est guère une tâche aisée», et ce bien qu'il en eût assez souvent parlé avec Kateb. Avant de rejoindre la salle où un nombreux public l'attendait impatiemment, Bouguermouh a dû dédicacer un certain nombre de «ANZA» dans la cafétéria du théâtre. En quatrième de couverture de ce livre on peut lire : «...diplômé de l'Idhec, il (A. Bouguermouh) joint à une solide culture générale une sensibilité artistique... a connu des écrivains célèbres dont Mouloud Mammeri, Malek Haddad, Taos Amrouche. «ANZA» couronne une aventure littéraire entreprise depuis plus de deux décennies...En attendant, des hautes plaines de Séti alternant chaleur torride et froid glacial au Mont Cassin (Bataille de Monte Cassino ndlr) où s'est joué en quelques jours le destin du monde, résonne ce lugubre «ANZA», triste gémissement post-mortem des milliers d'innocents quêtant la vengeance sans laquelle leurs âmes ne trouveraient pas de repos. Sous la plume de A. Bouguermouh se déroule une épope qui préfigure et explique la tragédie de Mai 45». A bâtons rompus durant des heures, que de questions, brèves pour quelque rares d'entre elles, mais avec une irrésistible propension à des questions- commentaires. Mais la disponibilité du conférencier n'avait d'égal que son calme olympien, sa sérénité cependant respirant certaine lassitude anxiété... Abderrahmane Bouguermouh s'était dit, par ailleurs, «tout à fait disposé à mettre au service de la jeunesse son expérience ainsi que ses connaissances techniques en matière cinématographique, que sa porte restait ouverte et qu'il contribuerait volontiers à l'organisation et à l'animation d'ateliers et autres séances pédagogiques auxquelles il ferait participer des spécialistes du domaine». Mais la «fauchue» l'attendait au tournant de son élan de générosité attestée envers la jeunesse désireuse de se former dans le 7ème art, et il s'en est allé, dans la discrétion et la décence de ces grands hommes dont la devise est cette célèbre «firade» de Socrate : «Tout ce que je sais c'est que je ne sais rien». Repose en paix dans l'Eden du Tout Puissant, humble et génial Abderrahmane Bouguermouh, sympathie personnifiée...

AB

## LUTTE CONTRE BOKO HARAM

### Le président nigérien plaide pour une force mixte UA-ONU

Le président nigérien Mahamadou Issoufou a plaidé pour que la force africaine de lutte contre Boko Haram passe sous la bannière de l'ONU et devienne une force mixte à la fois UA et ONU telle que l'Amison, une force mixte qui lutte contre les shebab de Somalie.

Lundi soir, Mahamadou Issoufou et le chef de la diplomatie française Laurent Fabius ont discuté à Niamey de l'aide tactique que l'armée française peut apporter dans l'urgence au Niger face aux attaques de Boko Haram qui se multiplient.

Pour cela, une unité du dispositif français Barkhane vient d'être installée à Diffa, dans le sud-est du Niger, et l'armée française promet de multiplier les échanges de renseignement avec les troupes africaines au sol.

Mais pour l'instant, l'objectif est que le Conseil de sécurité des Nations unies donne le feu vert à cette force africaine de lutte contre Boko Haram et lui donne la légitimité nécessaire pour qu'ensuite une conférence des donateurs puisse être organisée et que tous les financements nécessaires soient trouvés.

Partie du Nigeria en 2009, l'insurrection de Boko Haram s'est étendue récemment aux pays voisins (Tchad, Cameroun, Niger), directement frappés sur leur sol par le groupe armé qui multiplie raids meurtriers, attentats-suicides et enlèvements. Le Nigeria et ses voisins - Tchad, Niger, Cameroun et Bénin - se sont mis d'accord début février pour mobiliser 8 700 hommes dans une force multinationale de lutte contre ce groupe terroriste armé.

## NIGERIA

### 5 morts et 19 blessés dans un attentat suicide sur un marché

Cinq personnes ont été tuées et 19 autres blessées dimanche dans un attentat suicide sur un marché de la ville de Potiskum, dans le nord-est du Nigeria, selon des sources locales.

«Une fillette a actionné une ceinture d'explosif qu'elle portait à la taille», ont indiqué des témoins cités par l'agence AFP, précisant qu'elle était âgée d'environ sept ans.

«Cinq personnes ont été tuées en même temps que la fillette, et 19 autres ont été hospitalisées pour des blessures», a affirmé l'un des témoins, Buba Lawan. Ces informations ont été confirmées par d'autres résidents de Potiskum, capitale économique de l'Etat de Yobe, dans le nord-est du pays.

L'attentat a été commis sur le marché Kasuwar Jagwal, à Potiskum, dédié à la vente et à la réparation de téléphones, précise-t-on.

Cet attentat intervient au lendemain de l'annonce par l'armée nigériane d'avoir repris au groupe extrémiste «Boko Haram» le contrôle de la ville de Baga (nord-est), sur les rives du lac Tchad, tombée début janvier aux mains de ce groupe armé.

Baga est une ville stratégique qui abritait la base opérationnelle de la force des pays de la région contre le groupe armé.

## AFRIQUE DU SUD

### Les mineurs bloqués dimanche évacués sains et saufs

Les quelque 500 mineurs coincés depuis dimanche matin dans une mine d'or sud-africaine près de Johannesburg ont tous été remontés sains et saufs à la surface, a indiqué dans la soirée la société Harmony Gold, qui exploite le site.

«Tous les mineurs sont sortis», a déclaré à l'AFP la porte-parole d'Harmony Gold Charmane Russell. «Par chance, tout s'est déroulé selon les plans, nos employés sont entraînés pour cela. Ils sont allés dans les refuges. Les secours sont

descendus dans la mine pour contenir l'incendie, puis pour aller chercher les employés niveau par niveau.»

Le dernier groupe évacué se trouvait à presque 3,5 km sous la surface, a-t-elle précisé.

Alors que les opérations de secours étaient toujours en cours, le président sud-africain Jacob Zuma avait publié un communiqué pour appeler la nation à la solidarité avec les mineurs et leurs familles: «J'exhorte tous les Sud-Africains à garder les mineurs dans leurs

pensées et leurs prières pendant ces instants difficiles», avait-il dit.

L'accident s'est produit à la mine d'or de Kusasalethu près de Carletonville, à une heure de route vers l'est de Johannesburg.

L'incendie a été circonscrit, avait précisé auparavant la porte-parole.

Il avait démarré pendant des opérations de maintenance, à environ 2 300 mètres sous le niveau de la terre, vers 09h40 dimanche (07h40 GMT).

Les activités de la mine ont été suspendues durant

toute la durée des opérations de sauvetage.

Des accidents se produisent de temps à autre dans les mines sud-africaines, qui sont les plus profondes au monde. Le pays, riche de nombreux minerais, tire notamment des revenus importants de l'or, du charbon, du platine et du diamant.

Harmony Gold est l'un des producteurs nationaux, qui contribuent à faire de l'Afrique du Sud le sixième producteur de métal jaune du monde. Le secteur aurifère emploie 132 000 personnes.

## CONFLIT AU SOUDAN DU SUD

### Reprise des négociations de paix à Addis Abeba

Les négociations sur une paix au Soudan du Sud ont repris, lundi à Addis Abeba, pour une nouvelle session qualifiée de «la dernière chance» par les médiateurs après plus d'un an d'échecs successifs.

«Ces négociations sont les dernières», a prévenu Seyoum Mesfin, médiateur en chef de l'organisation intergouvernementale est-africaine (IGAD) en ouvrant la session dans la capitale éthiopienne.

«C'est la dernière chance de progresser vers une ère de paix au Soudan du Sud. Nous ne devons pas échouer», a-t-il poursuivi.

Les belligérants sud-soudanais, qui s'affrontent



depuis 14 mois dans un meurtrier conflit civil, ont jusqu'au 5 mars pour trouver un accord de partage de pouvoir au sein d'un gouvernement de transition et ramener la paix dans leur pays.

Le président sud-soudanais Salva Kiir et son ancien vice-président Riek Machar, dont la rivalité est au

coeur du conflit, n'ont pas assisté au lancement des négociations, contrairement à l'engagement qu'ils avaient pris début février.

L'accord de cessez-le-feu qui avait alors été conclu, le 7e depuis le début des hostilités en décembre 2013, a été violé au bout de quelques jours. Les belligérants ont quinze jours pour

finaliser un accord de partage du pouvoir entre le gouvernement de M. Kiir et le chef rebelle Machar. Selon le calendrier fixé par l'IGAD, une période de transition doit débuter le 1er avril au Soudan du Sud et un gouvernement d'union nationale doit être formé le 9 juillet au plus tard. Le conflit sud-soudanais a fait au moins 50 000 morts, selon l'ONG International Crisis Group - aucun bilan officiel n'est disponible. L'ONU estime elle que 4 millions de personnes sont en situation de détresse alimentaire.

Par ailleurs, le Conseil de sécurité de l'ONU doit augmenter la pression cette semaine avec le vote d'une résolution évoquant la possibilité de sanctions contre les dirigeants sud-soudanais.

## USA-SOUDAN

### Khartoum demande aux Etats-Unis de revenir sur les sanctions contre le Soudan

Khartoum a demandé dimanche aux Etats-Unis de revenir sur les sanctions unilatérales contre le Soudan dans la mesure où elles nuisent aux intérêts du peuple soudanais et affectent la situation économique du pays, a rappelé l'agence de presse officielle Suna.

Le secrétaire d'Etat adjoint américain du Bureau pour la démocratie, les droits de l'homme et le travail, Steven Feldstein, a commencé dimanche une visite au Soudan au cours de laquelle il a rencontré le sous-sécrétaire du ministère soudanais des

Affaires étrangères, Abdalla Hamad Al-Azraq.

«La réunion traité de plusieurs sujets de préoccupation en commun et a été caractérisée par sa franchise», a indiqué M. Al-Azraq, cité par SUNA.

Il a expliqué au responsable américain que le Soudan se félicitait de la levée partielle des sanctions américaines et que les sanctions étaient des mesures injustes qui avaient nuï et continuaient de nuire au peuple soudanais.

«Je lui ai dit que nous espérions que les sanctions unilatérales qui

subsistent pourraient être revues dans la mesure où elles affectent la situation économique et politique du pays», a-t-il noté.

La semaine dernière, le bureau de contrôle des avoirs à l'étranger (Ofac) du département américain du Trésor avait annoncé qu'il avait décidé d'alléger les sanctions américaines contre le Soudan en autorisant les exportations de matériels et de logiciels de communication personnels, parmi lesquels les smartphones et les ordinateurs portables. Khartoum s'était félicité de l'initiative.

## EGYPTE

### Le président al-Sissi promet de libérer «les jeunes» emprisonnés à tort

Le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi a promis dimanche la libération «dans les jours prochains des jeunes» emprisonnés à tort.

Dans une allocution télévisée, M. Sissi a également indiqué que les raids aériens menés la semaine dernière par l'armée égyptienne contre des positions du groupe autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI) en Libye avaient été menés avec précaution

pour éviter de nuire aux civils. Dans sa déclaration télévisée, M. Sissi a affirmé avoir demandé à des journalistes qui se sont plaints de l'emprisonnement de personnes innocentes de lui préparer une liste avec des noms. «Je leur ai dit, je ne nie pas qu'il y a peut-être des jeunes innocents» en prison, a affirmé M. Sissi, l'air détendu. «Dans les jours prochains, le premier groupe de ces jeunes détenus va être libéré», a-t-il

ajouté. Concernant les frappes aériennes menées par l'aviation égyptienne en Libye le 16 février contre des positions du groupe autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI), le président Sissi a affirmé que «13 cibles ont été touchées» et que «toutes ont été évitées avec soin.»

«Personne ne devrait penser que nous avons attaqué des civils», a-t-il souligné.

## L'Egypte ferme son ambassade au Yémen

Les autorités égyptiennes ont suspendu les activités de leur ambassade à Sanaa et rapatrié lundi le personnel à sa tête l'ambassadeur Youcef Cherkaoui en raison de l'aggravation des conditions de sécurité, a rapporté l'agence égyptienne Mena.

Plusieurs ambassades des pays arabes, des Etats-Unis, France et du Royaume-Uni avaient fermé à cause de l'insécurité.

Le Yémen est plongé dans le chaos depuis la montée en puissance de la milice chiite qui s'est emparée fin janvier des bâtiments officiels dans la capitale yéménite, poussant à la démission le président Abd Rabbo Mansour Hadi et le Premier ministre Khaled Bahah et quitter Sanaa pour se rendre à Aden dans le sud.

APS

## LUTTE CONTRE L'EI

**Le chef du Pentagone promet une «défaite irréversible»**

Le nouveau secrétaire américain à la Défense, Ashton Carter, a promis une «défaite irréversible» à l'organisation «Etat islamique» (Daech) en réunissant sur une base américaine au Koweït gradés et diplomates pour faire le point sur le conflit contre le terrorisme.

Quelques jours seulement après son entrée en fonction, le chef du Pentagone a réuni une vingtaine de généraux, des ambassadeurs et des responsables de services de renseignement sur la base américaine de Camp Arifjan dans le désert koweïtien. S'adressant aux troupes américaines avant la réunion, M. Carter a assuré que la coalition conduite par les Etats-Unis était en train de «repousser très habilement l'EI,



loin du Koweït» et d'autres pays. «Et nous allons lui infliger, sans doute, une défaite irréversible», a-t-il assuré. Il a expliqué avoir convoqué hauts gradés, diplomates et mem-

bre de la communauté du renseignement pour «s'asseoir autour de la table et évoquer la campagne (contre l'EI) dans toutes ses dimensions».

## SYRIE

**1.600 membres de Daesh et Al Qaïda tués par les raids de la coalition en 5 mois**

Plus de 1.600 personnes entre des membres du front Al-Nosra et des groupes de Daesh ont péri dans les frappes menées par la coalition dirigée par les Etats-Unis en Syrie depuis cinq mois, rapportait hier une ONG.

D'après l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), la quasi-totalité des morts sont des membres du groupe Daesh et de la branche syrienne d'Al-Qaïda, le Front Al-Nosra,

auxquels s'ajoutent 62 civils. Les frappes qui ont commencé le 23 septembre ont tué 1.465 membres de Daesh, en majorité des non-Syriens. Et 73 éléments d'Al-Nosra ont été tués dans les raids, ainsi qu'un rebelle qui était otage de Daesh à Raqa (nord), «capitale» du groupe extrémiste en Syrie, selon l'OSDH. Washington, soutenu par une petite coalition de nations arabes, avait élargi l'année

dernière ses opérations aériennes contre Daesh qui avaient commencé en Irak.

Le groupe ultra-radical, qui a fait son apparition dans le conflit syrien en 2013, a conquis de larges territoires en Irak et en Syrie où il a déclaré un «califat», attirant des combattants étrangers et semant la terreur par des décapitations et des crucifixions de tous ceux qu'il considère ses ennemis.

## CRISE UKRAINIENNE

**Pas de retrait d'armes avant l'arrêt total des tirs des rebelles**

L'armée ukrainienne a dit attendre l'arrêt total des tirs de la part des rebelles prorusses avant de procéder au retrait des armes lourdes, qui devait commencer dès dimanche dans l'Est séparatiste du pays.

«Puisque des tirs sur les positions ukrainiennes se poursuivent, on ne peut pas encore parler du retrait des armes», a déclaré Vladislav Selznev, porte-parole de l'état-major de l'armée ukrainienne.

Aux termes des accords de paix de Minsk 2 signés le 12 février, le retrait doit intervenir après l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu. Les belligérants doivent retirer «toutes les armes lourdes» afin d'établir une zone tampon d'une largeur de 50 à 140 kilomètres en fonction du type de ces

armes. L'armée «a déjà préparé le terrain nécessaire» pour y placer ses armes en cas de retrait, a précisé M. Selznev. Les Ukrainiens ont fait lundi d'une accalmie considérable dans la zone de guerre durant la nuit passée tout en soulignant que des affrontements isolés se sont poursuivis, notamment près du port stratégique de Marioupol, au sud de la ligne de front.

Après la prise par les séparatistes de la ville de Debaltseve la semaine dernière, en dépit d'un cessez-le-feu officiellement déclaré, beaucoup en Ukraine craignent que Marioupol, dernière grande ville du bassin du Donbass sous le contrôle de Kiev, ne devienne la prochaine cible des rebelles qui la convoitent depuis des mois.

## VIOLENCES POLITIQUES AU BANGLADESH

**Plus de 100 personnes tuées depuis janvier**

Les violences entre partisans de la Première ministre bangladaise Sheikh Hasina et la dirigeante de l'opposition Khaleda Zia ont fait plus de 100 morts depuis le mois de janvier, a annoncé hier la police.

Les corps de quatre hommes criblés de balles ont été découverts hier dans la capitale Dacca, portant à 102 le bilan provisoire de la confrontation haineuse entre les deux camps.

Les quatre victimes ont été sommairement exécutées après avoir été surprises en possession de cocktails Molotov.

Depuis que Khaleda Zia a appelé, début janvier, à un blocus des transports pour essayer d'obtenir l'organisation d'un nouveau scrutin, des centaines de véhicules ont été visés par des jets de bombes incendiaires.



Zia, dirigeante du Bangladesh Nationalist Party (BNP), se dit empêchée de quitter ses bureaux depuis le 3 janvier, quand elle a appelé à manifester à l'occasion du premier anniversaire de la réélection de Hasina, rejetée par l'opposition. Hasina et son parti, l'Awami League, ont remporté le scrutin.

tin sans opposition, le BNP et ses 19 alliés ayant boycotté le vote.

Selon la police, l'un des corps retrouvé hier est celui d'Abdul Wadud, un responsable syndical du BNP. Les trois autres n'ont pas été identifiés, a précisé Masud Parvez, inspecteur dans l'arrondissement de Mirpur à Dacca.

La plupart des victimes des violences ont péri dans l'incendie de véhicules provoqués par des militants antigouvernement tentant de faire respecter le blocus, affirment les autorités.

Zia a à nouveau demandé récemment à Hasina de se mettre en retrait, le temps qu'un gouvernement neutre organise une nouvelle élection. Mme Hasina refuse de son côté tout dialogue, pour le moment, avec sa rivale.



## IRAN-USA

**Nucléaire : «les questions clés» non réglées**

Téhéran et les puissances occidentales poursuivaient, hier leurs discussions sur le programme nucléaire iranien car «les questions clés» restent non réglées, a déclaré le vice-ministre des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, l'un des principaux négociateurs iraniens, cité par la Télévision d'Etat.

«Le fossé existe toujours, les différences existent, toutes les parties négocient avec sérieux et détermination (...) mais nous n'avons pas encore de solutions complètes sur les questions clés», a affirmé M. Araghchi.

Il s'exprimait dimanche soir à l'issue d'une réunion de trois heures entre les chefs de diplomatie américain et iranien, John Kerry et Mohammad Javad Zarif, à laquelle participaient également le secrétaire américain à l'Energie Ernest Moniz, et le chef de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA), Ali Akbar Salehi.

Une autre rencontre a réuni représentants de l'Iran et les pays du groupe 5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne) au niveau de vice-ministres et directeurs politiques.

«Dans de nombreux domaines, les négociations ont abordé les détails (...) Dans certains cas, des solutions ont été trouvées et le moment est venu pour des décisions politiques.

Pour cette raison, des contacts au plus haut niveau entre les deux parties sont nécessaires», a ajouté M. Araghchi.

L'Iran s'était mis d'accord avec les USA sur un calendrier en deux étapes pour conclure un accord politique avant le 31 mars, puis finaliser les détails techniques avant le 1er juillet.

L'Iran et les grandes puissances tentent de s'entendre sur un accord global qui autoriserait les activités nucléaires civiles exclusivement en échange de la levée des sanctions internationales qui pèsent sur son économie.

Téhéran a toujours nié vouloir se doter de l'arme atomique, assurant que son programme nucléaire est pacifique.

## YÉMEN

**Hadi demande la poursuite des discussions politiques hors de Sanaa**

Le président Abd Rabbo Mansour Hadi, réfugié à Aden, fief de ses partisans dans le sud du Yémen, a demandé que les négociations pour une sortie de crise se poursuivent hors de la capitale, contrôlée par les Houthis, a rapporté l'émissaire de l'ONU.

M. Hadi a exprimé des «réserves quant à la poursuite du dialogue politique à Sanaa», a indiqué l'émissaire de l'ONU Jamal Benomar sur sa page Facebook, faisant état d'un entretien téléphonique entre les deux hommes.

«Il a souhaité que (ce dialogue) soit déplacé» et qu'il se tienne «dans un endroit sûr avec l'accord des participants», ajoute l'émissaire de l'ONU.

Selon M. Benomar, M. Hadi a renouvelé son attachement au processus de transition politique et aux efforts de l'ONU qui parraine des discussions destinées à trouver une solution politique à la crise politique qui n'a cessé de s'aggraver depuis six mois.

Il s'est également félicité, selon M. Benomar, de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU qui a exigé le 16 février des Houthis d'abandonner le pouvoir.

En arrivant à Aden, M. Hadi a rejeté le «coup d'Etat» des Houthis qui ont saisi le pouvoir à Sanaa et l'ont poussé à annoncer sa démission le 22 janvier, une démission qui n'a pas été entérinée par le Parlement.

APS

## LIGUE ARABE

**Le fanatisme religieux et l'extrémisme intellectuel parmi les questions qui accablent les sociétés arabes**

Le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil al Arabi, a affirmé que le monde arabe était confronté à des menaces potentielles essentiellement liées à l'extrémisme et qui en appellent à une révision globale des processus de la vie sociale pour cerner les «lacunes».

«Le fanatisme religieux et l'extrémisme intellectuel figurent parmi les sujets récurrents qui éreintent les sociétés arabes car représentant une menace potentielle qui ne cesse de peser sur leur développement et progrès», a indiqué M. al Arabi dans son intervention lors de la conférence sur «La sécurité régionale et les défis auxquels fait face le monde arabe», tenue hier au siège de la Ligue arabe, ajoutant «qu'ils ont été longtemps un facteur majeur de dislocation et d'effritement du tissu social et une source première de violence, de terrorisme et de sous-développement à travers l'histoire». Il a précisé que les mouvements terroristes qui perpètrent, sous couvert religieux, les crimes les plus abjects constituaient «les sujets qui se posent avec acuité actuellement de par l'ampleur de leur dangerosité et de leur impact».

Il a souligné que ces organisations terroristes avaient connu ces trois dernières années (2011/2014) des changements qualitatifs pour devenir des «armées structurées» qui font main basse sur des territoires et possèdent des armements lourds (chars,



blindés, missiles...) chose qui n'était pas à la portée des organisations terroristes durant le dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle».

«L'évolution qualitative qui a accompagné les organisations terroristes dans plusieurs pays arabes a accru leur potentiel de combat et leurs capacités organisationnelles en matière de recrutement, de mobilisation et d'exploitation des conflits apparus dans la région pour en faire des conflits armés des plus sanglants pesant de tout leur poids sur la sécurité nationale de l'ensemble de la région, a-t-il soutenu avant de dire que les développements survenus dans les pays arabes qui font face à des conflits armés ont donné à ces organisations davantage de poids qui s'est traduit par leur pouvoir d'entamer le tissu social de ces pays aux plans doctrinal, confession-

nel et tribal». D'autre part, le premier responsable de l'organisation panarabe a précisé que la lutte contre l'extrémisme intellectuel et les organisations terroristes requérira la mise au point d'une stratégie globale empreinte d'efficacité et de puissance qui sera élaborée par l'ensemble des forces vives de la société à travers un dialogue élargi avec la participation d'institutions gouvernementales concernées, d'organisations civiles, d'intellectuels, d'experts et d'hommes politiques afin de rechercher le moyen idoine à même d'en définir les priorités et objectifs.

Il a fait remarqué également que cette conférence qui regroupe des intellectuels arabes, toutes obédiences confondues, s'inscrivait dans le cadre des efforts visant à cristalliser de nouveaux paramètres né-

cessaires à l'élaboration d'un projet de rennaissance global qui ne sépare pas l'aspect intellectuel du politique ni le culturel du social. Il prônera la modernisation des programmes d'éducation dans les écoles et d'enseignement dans les universités et tentera d'élever le discours religieux et à freiner les défaillances propagées par les médias dans le cadre d'une approche élargie qui réunira toutes les tendances et visions pour en faire un facteur de progrès de la Nation, de lutte contre le terrorisme et de réhabilitation des valeurs de justice, d'équité, d'égalité, de citoyenneté et de renforcement des bases de la bonne gouvernance.

«Les conséquences néfastes sur certains pays du monde arabe dictent l'impératif de revoir le système intellectuel arabe dans son intégralité y compris le fiqh, l'interprétation, la culture, l'enseignement, l'information, les arts et les lettres tout en définissant des approches susceptibles de débarrasser ce dernier de tout fanatisme ou extrémisme qui ont générés des mécanismes de sous-développement et de déchéance culturelle sans précédent».

Enfin, M. al Arabi a souligné le rôle de la Ligue arabe dans ce sens, rappelant la résolution du conseil ministériel lors de sa 142<sup>e</sup> session, et relative aux défis qui se dressent devant la sécurité nationale arabe et les dispositions à prendre pour faire face à l'extrémisme et aux organisations terroristes à leur tête l'organisation autoproclamée Etat Islamique (EI-Daech).

La résolution souligne par ailleurs, l'urgence de formuler des propositions précises et des mesures pratiques pour venir à bout du terrorisme.

APS

## PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE MEDEA**  
**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**  
**SERVICE DE L'ADMINISTRATION ET DES MOYENS**  
**NIF : 0991 2601 9 0002 38**

**--- AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE  
DU MARCHE---**

Conformément aux dispositions de l'article 49 et 125 du décret présidentiel N° 10-236 du 07 Octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Médéa, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint N°07/2015, parus dans les quotidiens (ECH CHAHID, EDIAR en date du 17/01/2015, DK NEWS et Tribune des lecteurs en date du 18/01/2015, , relatif au projet : Lot n°07 : réalisation des travaux de la signalisation Horizontale et verticale sur CW 91 avec fourniture et pose des glissières de sécurité métallique ,dans le cadre de l'opération :Réhabilitation du CW91 sur 33 kms y compris optimisation de l'étude.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant:

Intitulé du projet	Soumissionnaire attribuaire	Nif du soumissionnaire	Note technique	Montant (DA)	Délai	Observation
Lot n°07 : réalisation des travaux de la signalisation Horizontale et verticale sur CW 91 avec fourniture et pose des glissières de sécurité métallique	SARL SPERS	0991600756214	66.50 pts	52 206 490,44	90 Jours	Offre moins disante

Conformément aux dispositions de l'article 114 et 125 du décret présidentiel N°10-236 du 07 Octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires qui contestent le choix opéré, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la Wilaya dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les soumissionnaires non retenus et intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Médéa au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE BEJAIA**  
**DAIRA DE KHERRATA**  
**COMMUNE DE KHERRATA**  
**MATRICULE FISCAL N°:0949064494083 2200**  
**N°:01/2015.**

**AVIS D'ATTRIBUTION  
PROVISOIRE DE MARCHE**

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n° 10-236 du 07 Octobre 2010, portant code des marchés publics, modifié et complété.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Kherrata, informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national restreint, publié dans les Quotidiens nationaux : **الخبر** en date du 29/12/2014, journal DK NEWS en date du 31/12/2014 et BOMOP, relatif à la réalisation du projet : étude et réalisation des locaux commerciaux à proximité du marché couvert sur la RN09, lot N°02 :réalisation, qu'à l'issue des évaluations des offres, le marché a été attribué provisoirement à l'entreprise ci-après désignée, selon les critères d'évaluation des offres prévues au cahier des charges :

Entreprise de réalisation	Montant de l'offre	Délai de réalisation	Offre technique	Offre financière
AOUF HAMOU entreprise de travaux de bâtiment TCE grands travaux publics et hydrauliques entreprise de terrassement et travaux ruraux: location d'engins et matériels travaux publics village bouhoukaf commune Kherrata Bejaia . NIF :196006449005445.	20.510.193, 60DA	08Mois	63/100	Offre moins disante

En vertu de l'article 114 du décret présidentiel n° 10-236 du 07 Octobre 2010, portant code des marchés publics, modifié et complété tout soumissionnaire contestant le choix opéré, peut introduire son recours dans les dix (10) jours, à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP auprès de la commission Communale des Marchés.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS  
DE LA WILAYA DE BISKRA  
N.I.F : 000007019004951  
Rue Ahmed Ouamane Biskra

## AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

N°17/D. E.P/B.M/2015

travaux de :		Désignation des Travaux
Projet		
Réhabilitation des établissements scolaires (l'enseignement moyen)		Lot 01 : Aménagement de la cour CEM Zevri Mohamed Biskra Lot 02 : Aménagement de la cour + Réfection réseaux AEU CEM Gantli Hacine Biskra Lot 03 : Réfection de l'emploi CEM Messoud Zéhli Zebel El Oued Lot 04 : Réfection de l'emploi CEM Chahine Chahine Biskra Lot 05 : Réfection du sable de sport CEM Zegz Djedid Lot 06 : Etanchéité de l'administration + Bise scolaire CEM Laadjel Mahmoud El Aïla Biskra Lot 07 : Aménagement de la cour CEM Gessoud Chetina Biskra Lot 08 : Réfection de réseaux électriques pour les établissements et la joindre avec le poste transformateur CEM Ben Djahab Amor Bourchagoune. Lot 09 : Aménagement de la cour CEM Alli Chahra El Soudraoui Ben Azzouz Lot 10 : Réfection de réseaux électriques pour les établissements et la joindre avec le poste transformateur CEM Ben Djahab Amor Bourchagoune. Lot 11 : Aménagement de la cour CEM Madani Rahmoun Biskra Lot 12 : Réalisation du réseau électrique pour les établissements et la joindre avec le poste transformateur CEM Taybi Bel Kacem Biskra Lot 13 : Réalisation du réseau Gazi pour les classes CEM Abd Ezzahra El Akhdari Ben Tyous Biskra Lot 14 : Réhabilitation des blocs de classes CEM Salid Noureddine à Tolsa
La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Biskra, lance un avis d'appel d'offres national OUVERT pour la Construction des		

Les entreprises qualifiées dans le domaine de bâtiment (Cat 01) ou plus/activité principale ou secondaire, intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des équipements publics de la wilaya de Biskra située à la Rue Ahmed Ouamane Biskra.

L'offre technique doit être accompagnée par les pièces réglementaires en cours de validité (Originaire ou photo copie) suivantes:

- **91-Offre technique:** Déclaration de profit conférence au type annexe  
Attestation de soumissionner selon le modèle.
- **Attestation de dépôt légal des comptes sociaux (personne morale) année 2013**
- **Requis de commerce nouveau mandatrice (et statut de l'entreprise pour les sociétés)**
- **Numéro d'identification fiscale**
- **Extrait de rôle après ou avec rédaction**
- **Mise à jour CNAS, CACOBATH, CASNOS**
- **Min à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH**

**92-Offre financière:** La lettre de soumission – bordereau des prix unitaire – détail estimatif et quantitatif

La lettre de soumission doit être accompagnée d'une enveloppe fermée anonyme comportant deux lots, portant les mentions suivantes:

1-Offre technique (cahier de charge de l'offre technique si et accepté + pièces réglementaires citées ci-dessus)

2- Offre financière (cahier de charge de l'offre financière approuvé)

L'enveloppe extérieure ne doit comporter que la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°17/D. E.P/B.M/2015**

**Pour : Réhabilitation des établissements scolaires (l'enseignement moyen)**

- Lot 01 : Réfection de la cour + Réfection réseaux AEU CEM Gantli Hacine Biskra
- Lot 02 : Réfection de l'emploi CEM Messoud Zéhli Zebel El Oued
- Lot 03 : Réfection de l'emploi CEM Chahine Chahine Biskra
- Lot 04 : Réfection du sable de sport CEM Zegz Djedid
- Lot 05 : Réfection de l'administration + Bise scolaire CEM Laadjel Mahmoud El Aïla Biskra
- Lot 06 : Etanchéité de l'administration + Bise scolaire CEM Laadjel Mahmoud El Aïla Biskra
- Lot 07 : Aménagement de la cour CEM Gessoud Chetina Biskra
- Lot 08 : Réfection de réseaux électriques pour les établissements et la joindre avec le poste transformateur CEM Ben Djahab Amor Bourchagoune.
- Lot 09 : Réfection de réseaux électriques pour les établissements et la joindre avec le poste transformateur CEM Taybi Bel Kacem Biskra.
- Lot 10 : Réfection de réseaux électriques pour les établissements et la joindre avec le poste transformateur CEM Ben Djahab Amor Bourchagoune.
- Lot 11 : Aménagement de la cour CEM Madani Rahmoun Biskra
- Lot 12 : Réalisation du réseau électrique pour les établissements et la joindre avec le poste transformateur CEM Taybi Bel Kacem Biskra.
- Lot 13 : Réalisation du réseau Gazi pour les classes CEM Abd Ezzahra El Akhdari Ben Tyous Biskra
- Lot 14 : Réhabilitation des blocs de classes CEM Salid Noureddine à Tolsa

(PIÈCES OFFERTES)

Le dépôt des offres se fera la quinzaine jour (15ème) à compter de la première parution du présent avis avec l'appel d'offre dans la presse quotidienne ou le BOMOP, de 8,00h à 14h00h plus tard si le jour de dépôt est un jour de repos légal. Le dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant. Auprès du bureau d'ordre de la direction des équipements publics de la wilaya de Biskra.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de dépôt des offres, à compter de l'ouverture des plis.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis technique et financière, le jour de dépôt des offres, à 14 H 00 au siège de la direction des équipements publics de la wilaya de Biskra.

Sise à la Rue Ahmed Ouamane Biskra.

**DK NEWS**

**Anep : 309 465 du 24/02/2015**

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE MEDEA**  
**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**  
**SERVICE DE L'ADMINISTRATION ET DES MOYENS**  
**NIF : 0991 2601 9 0002 38**

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 49 et 125 du décret présidentiel N° 10-236 du 07 Octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Médéa, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restrictif N°03/2015, parus dans les quotidiens (El horia et EDIAR en date du 17/01/2015, DK NEWS et L'écho Algérie en date du 18/01/2015, , relatif au projet : Lot n°03 : réalisation des travaux de la signalisation Horizontale et verticale sur CW 08 avec fourniture et pose des glissières de sécurité métallique, dans le cadre de l'opération de :Réhabilitation du CW08 sur 20 kms .

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant:

Intitulé du projet	Soumissionnaire attributaire	Nif du soumissionnaire	Note technique	Montant (DA)	Délai	Observation
Lot n°03 : réalisation des travaux de la signalisation Horizontale et verticale sur CW 08 avec fourniture et pose des glissières de sécurité métallique	SARL SPSRS	099916000756214	66.50 pts	39 257 244,00	90 Jours	Offre moins disant

Conformément aux dispositions de l'article 114 et 125 du décret présidentiel N°10-236 du 07 Octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires qui contestent le choix opéré, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la Wilaya dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les soumissionnaires non retenus et intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Médéa au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis

**DK NEWS**

**Anep : 309 454 du 24/02/2015**

## PUBLICITÉ

## DK NEWS 21

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU  
Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Tipasa

NIF : 09940215052736

**Intitulé de l'Opération : Extension et mise à niveau des réseaux d'AEP des villes secondaires de la Wilaya de Tipasa**

**Projet : Réalisation et extension de réseau d'AEP des villes Fouka, Koléa, Bourkika, Sidi Amar, Menaceur, Douaouda, Damous, Gouraya et Sidi Rached en (03) lots séparés :**

**Lot N°09: Réalisation réseau d'AEP Cité Yacoubi Amar commune de Douaouda.**

**Lot N°10: Rénovation réseau d'AEP chef lieu commune de Damous.**

**Lot N°13: Réalisation réseau d'AEP Douar Sadouki commune Sidi Rached**

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° ...../DRE/2015

Le présent avis d'appels d'offres national restreint est lancé par la direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Tipasa pour Réalisation et extension de réseau d'AEP des villes Fouka, Koléa, Bourkika, Sidi Amar, Menaceur, Douaouda, Damous, Gouraya et Sidi Rached en (03) lots séparés :

**Lot N°09: Réalisation réseau d'AEP Cité Yacoubi Amar commune de Douaouda.**

**Lot N°10: Rénovation réseau d'AEP chef lieu commune de Damous.**

**Lot N°13: Réalisation réseau d'AEP Douar Sadouki commune Sidi Rached**

Destiné aux entreprises ayant un certificat de qualification et de classification professionnelles :

• Catégorie III et plus, **activité principale hydraulique**, ayant réalisé au moins un projet similaire. Conformément au décret présidentiel N° 10-236 du 07 Octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné. Dans le cas d'un groupement, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné.

Les candidats soumissionnaires peuvent participer pour un (01) lot, ou plusieurs lots.

La notation sera attribuée par lot, les soumissionnaires doivent présenter la liste des moyens humains et matériels distincts pour chaque lot, et dans le cas où le soumissionnaire a présenté une seule liste de moyens humains et matériels pour tous les lots, cette liste sera prise en compte pour un seul lot.

Le candidat soumissionnaire doit obligatoirement joindre une copie du certificat de qualification et de classification. En cas de groupement, le chef de fil doit être majoritaire et répondre à toutes les conditions d'éligibilités désignées ci-dessus.

Pour les autres membres de groupement, ils doivent répondre à toutes les conditions d'éligibilités désignées ci-dessus.

Les copies certifiées conformes des pièces réglementaires accompagnant les soumissions sont les suivantes :

**I- OFFRE TECHNIQUE :**

1. La déclaration à soumissionner dûment renseignée.
2. Le cahier des charges, cahier des charges spéciales et générales et instructions aux soumissionnaires paraphés et signés par le soumissionnaire ;
3. Extraits de rôle et carte fiscale ;
4. Extrait du casier judiciaire du Gérant de l'entreprise ou Directeur Général de la société (selon le cas) ;
5. Le planning et les délais de réalisation des travaux ;
6. Une copie légalisée du certificat de qualification et classification professionnelles ;
7. Une copie légalisée de l'extrait du registre de commerce ;
8. Les références bancaires ;
9. Le chiffre d'affaires des trois (03) dernières années justifié par le C20 délivré par les services des impôts) ;
10. Copie légalisées des attestations de mise à jour CNAS, CACOBATH, CASNOS ;
11. Listes des moyens humains et matériels à mettre dans le projet avec justification (Diplômes, CV, attestation nominatives visé par les services de CNAS, carte grise et facture, contrat de location) ;
12. Attestations de bonne exécution des travaux délivrées par les maîtres d'ouvrages ;
13. Statut de l'entreprise (pour les sociétés dotées de la personnalité morale) ;
14. Copie légalisée de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale ;
15. Copie de la déclaration de probité (suivant le modèle joint en annexe) ;
16. Protocole d'accord en cas de groupement ;
17. Le numéro d'identification fiscale (NIF)

**II- OFFRE FINANCIERE :**

- Lettre de Soumission - Bordereau des prix unitaires - Détail estimatif et quantitatif  
Les cahiers des charges sont retirés auprès de la direction des ressources en eau de la wilaya de Tipasa - service de l'administration et des moyens - Route du stade communal Tipasa Tél : 024-37 - 72 - 85.

Le cahier des charges doit être retiré par mandataire ou son représentant dûment désigné

Les soumissionnaires doivent être présentées en deux enveloppes (l'une technique et l'autre financière) dans une enveloppe extérieure anonyme comportant la mention suivante :

A Monsieur le Directeur des Ressources en Eau de la wilaya de Tipasa  
Appel d'offres national restreint

Réalisation et extension de réseau d'AEP des villes Fouka, Koléa, Bourkika, Sidi Amar, Menaceur, Douaouda, Damous, Gouraya et Sidi Rached en (03) lots séparés :

Lot N° :

« A NE PAS OUVRIR »

Et déposées auprès de la direction des Ressources en Eau de la wilaya de Tipasa (Secrétariat de la direction)

La durée de préparation des offres est arrêtée à vingt et un jours à compter de la première date de parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le B.O.M.O.P jusqu'à 12 h 00 mn.

La date limite de dépôt des offres est fixée à vingt et un jours à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le B.O.M.O.P jusqu'à 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limite de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure.

Les offres resteront valides pendant une période de durée de préparation des offres augmenté de 03 mois.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis Techniques et financiers qui se fera le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 12 h 00 mn au siège de la Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Tipasa , Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal l'ouverture des plis sera reportée au jour suivant à la même heure.

Les dossiers incomplets et ne répondant pas aux conditions de cet appel d'offres et du cahier des charges seront purement et simplement écartés de l'analyse par la commission d'évaluation des offres conformément au décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété.

**N.B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité et légalisées.**

**DK NEWS** ..... **Anep : 309 444 du 24/02/2015**

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:25 Culture Infos : Tfou  
08:25 Autre : Météo  
08:30 Culture Infos : Téléshopping  
09:20 Autre : Météo  
09:25 Série TV : Une histoire, une urgence  
09:55 Série TV : Une histoire, une urgence  
10:25 : Au nom de la vérité  
10:55 : Au nom de la vérité  
11:20 : Au nom de la vérité  
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre  
12:00 Autre : Les douze coups de midi  
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour  
13:00 Autre : Journal  
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre  
13:45 Autre : Météo  
13:55 : Les feux de l'amour  
15:15 Divertissement : Camping Paradis  
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel  
18:00 Autre : Bienvenue chez nous  
19:00 Autre : Le juste prix  
19h55 Météo  
20h00 Journal  
20h30 Magazine de services My Million  
20h35 Météo  
20h40 Série humoristique Nos chers voisins  
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup  
20h55 Série de suspense Person of Interest  
Inédit  
21h45 Série de suspense Person of Interest  
22h40 Série de suspense Person of Interest  
23h30 Série de suspense Person of Interest

**2**

06:25 Culture Infos : Point route  
06:30 Autre : Journal  
06:35 Culture Infos : Télématin  
06:57 Autre : Météo 2  
07:00 Autre : Journal  
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
08:00 Autre : Journal  
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
09:35 Culture Infos : Dans quelle éta-gère  
09:37 : Des jours et des vies  
10:00 : Des jours et des vies  
10:25 : Amour, gloire et beauté  
10:50 Autre : Météo outremer  
10:55 Autre : Un mot peut en cacher un autre  
11:25 Autre : Les Z'amours  
12:00 Autre : Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Autre : Météo 2  
13:00 Autre : Journal  
13:50 Autre : Météo 2  
13:52 Culture Infos : Consomag  
14:00 Culture Infos : Toute une histoire  
15:10 Culture Infos : L'histoire continue  
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !  
17:15 Culture Infos : Dans la peau d'un chef  
18:15 Autre : Joker  
18:30 Autre : N'oubliez pas les paroles  
19h55 Météo 2  
20h00 Journal  
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi  
20h43 Magazine sportif/Image du jour  
20h44 Magazine musical Alcaline l'instant  
20h45 Météo 2  
20h50 Film d'animation L'âge de glace 3 : le temps des dinosaures  
22h25 Animalier La nuit des éléphants  
23h50 Dans quelle éta-gère  
23h55 Météo outremer

**3**

06:00 Autre : EuroNews  
06:45 Culture Infos : Ludo  
06:46 : Les Dalton  
06:53 : Les Dalton  
07:02 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis  
07:29 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis  
07:57 : Super 4  
08:08 : Super 4  
08:20 Culture Infos : Ludo vacances  
08:24 Série TV : Tom et Jerry Show  
08:35 Série TV : Tom et Jerry Show  
08:46 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?  
09:06 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?  
09:30 : Les lapins crétins : invasion  
09:37 : Les lapins crétins : invasion

09:47 : Les lapins crétins : invasion  
09:54 : Les lapins crétins : invasion  
10:00 : Les lapins crétins : invasion  
10:07 : Les lapins crétins : invasion  
10:14 Série TV : Jamie a des tentacules  
10:26 : Les Dalton  
10:38 : Peanuts  
10:45 Culture Infos : Consomag  
10:50 Culture Infos : Midi en France  
11:55 Autre : Météo  
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional  
12:25 Autre : 12/13 : Journal national  
12:55 Culture Infos : Météo à la carte  
13:50 Série TV : Un cas pour deux  
14:55 Culture Infos : Questions cibles au Sénat  
15:55 Culture Infos : Sénat info  
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres  
16:50 Autre : Harry  
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour  
17:30 Autre : Slam  
18:10 Autre : Questions pour un champion  
18:45 Autre : Météo des neiges  
19h58 Météo  
20h00 Magazine sportif Tout le sport  
20h15 Météo régionale  
20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie  
20h50 Téléfilm de suspense L'escalier de fer  
22h20 Météo  
22h25 Grand Soir 3  
23h05 Magazine culturel Le divan de Marc-Olivier Fogiel

**CANAL+**

06:50 Autre : Zapping  
06:55 Autre : Le Before du grand journal  
07:20 Autre : La météo  
07:25 Autre : Le petit journal  
07:50 Autre : Les Guignols de l'info  
08:00 Autre : La météo  
08:05 : Zapsport  
08:10 Série TV : Mon oncle Charlie  
08:30 Cinéma : De toutes nos forces  
09:55 Cinéma : Anti trente  
10:10 Autre : Made in Groeland  
10:30 Cinéma : Quai d'Orsay  
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition  
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie  
14:05 Cinéma : Un beau dimanche  
15:35 Série TV : Filles d'aujourd'hui  
15:40 : Les nouveaux explorateurs  
16:35 Série TV : Gomorra  
17:25 Série TV : Gomorra  
18:15 Autre : Le Before du grand journal  
18:45 Autre : Le JT  
19h05 Talk show Le grand journal  
20h05 Talk show Le grand journal, la suite  
20h25 Divertissement Le petit journal  
21h00 Drama12 Years a Slave Inédit  
23h12 Magazine du cinéma Plateau cinéma indépendant  
23h13 Comédie dramatique Nebraska

**M**

06:00 Autre : M6 Music  
06:15 Autre : Météo  
06:20 Série TV : Lanfeust Quest  
06:40 : Tony & Alberto  
06:45 : Tony & Alberto  
07:00 Série TV : Docteur La Peluche  
07:25 Série TV : Jake et les pirates du pays imaginaire  
07:50 Série TV : Jake et les pirates du pays imaginaire  
08:15 : Sammy & Co  
08:30 Série TV : Lou !  
08:40 Série TV : Les p'tits diables  
08:50 Autre : Météo  
08:55 Culture Infos : M6 boutique  
10:00 Série TV : Modern Family  
10:25 Série TV : Desperate Housewives  
10:50 Série TV : Desperate Housewives  
11:45 Série TV : Desperate Housewives  
12:40 Autre : Météo  
12:45 Autre : Le 12.45  
13:05 Série TV : Scènes de ménages  
13:42 Culture Infos : Astuces de chef  
13:45 Divertissement : Petit mensonge et grand mariage  
15:50 Divertissement : Hors circuit  
17:25 Autre : Les reines du shopping  
18:30 Autre : Tous les couples sont permis  
19h45 Le 19.45  
20h10 Scènes de ménages  
20h55 Série humoristique Peplum Inédit  
22h40 Magazine historique La vraie vie des Romains à l'époque de «Peplum»  
23h55 Histoire Les maîtresses de l'histoire

## TÉLÉ

## La sélection

20h55

## Person of Interest



## Résumé

La Machine livre le nom d'un concierge dont le passé semble receler quelques zones d'ombres. Mais la présence de Root, chargée de le surveiller, risque de le mettre en danger. Malgré ce paradoxe, la Machine ne modifie pas son diagnostic. Finch ne sait que penser de ces curieuses contradictions...

**2**

20h45

## L'âge de glace 3 : le temps des dinosaures

## Résumé

La prochaine paternité de Manny signe la fin d'une époque. Déboussolé, Sid retrouve un sens à sa vie grâce à trois œufs XXL qu'il couve comme une mère. Le début des ennuis pour la joyeuse troupe bientôt entraînée dans une aventure au centre de la Terre, sanctuaire des derniers dinosaures.

**3**

20h45

## L'escalier de fer



## Résumé

En proie à des malaises répétés, un homme acquiert peu à peu la conviction que sa femme tente de l'assassiner en lui faisant ingurgiter régulièrement de petites doses de poison.

Si vous avez manqué le début

Étienne Lomel, représentant de l'imprimerie-papeterie qui tient sa femme Louise, souffre de violents malaises après chaque repas pris au domicile conjugal. Plein de doutes, il consulte le docteur Doar et lui confie sa crainte : Louise, sous des apparences de femme amoureuse, lui ferait avaler du poison à petites doses. Il cherche dès lors à comprendre comment est mort Guillaume, le premier mari de Louise...

**CANAL+**

20h55

## 12 Years a Slave

## Résumé

État de New York, 1841. Le violoniste Salomon Northup tombe dans un piège tendu par deux négriers et se retrouve vendu comme esclave en Louisiane. Pendant douze années, il partage le sort inhumain de millions de Noirs dans les plantations du Sud des États-Unis...

**M1**

20h50

## Peplum



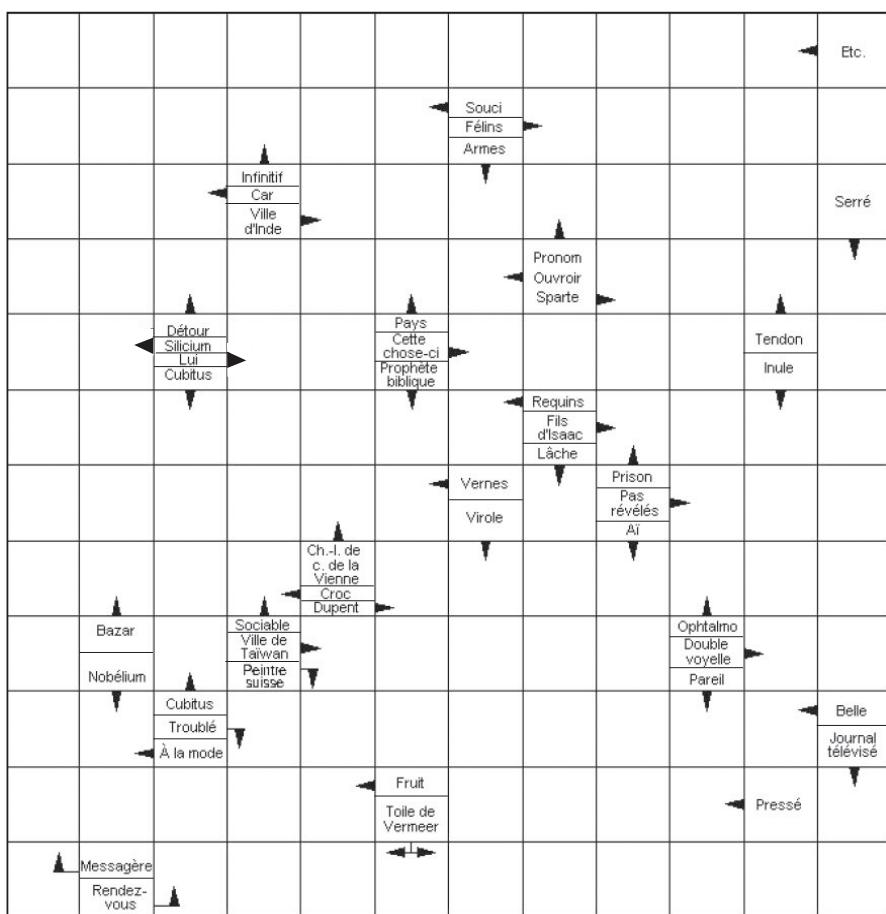
## Résumé

Ancien esclave devenu conseiller du tyramique empereur Maximus, Bravus se retrouve coincé entre un travail stressant et une vie de famille chaotique.

Si vous avez manqué le début

Ancien esclave devenu conseiller de l'empereur Maximus, Bravus se retrouve coincé entre une activité professionnelle stressante et une vie de famille chaotique.

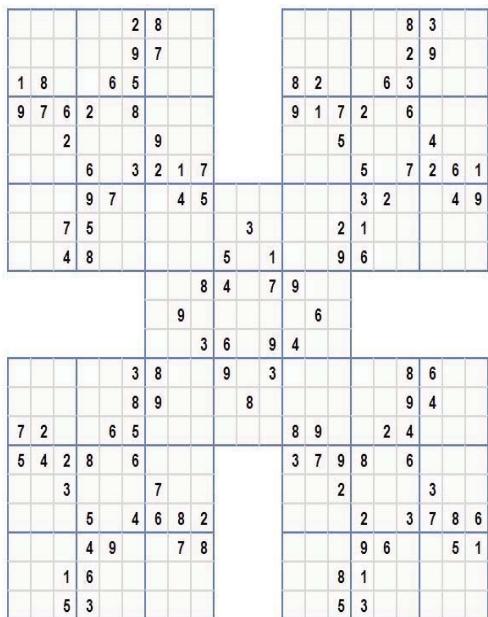
## Mots fléchés n°873



## Samouraï-Sudoku n°873

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



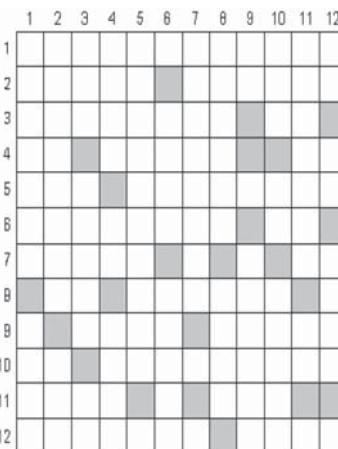
## Mots croisés n°873

## ► Horizontalement:

- Culture des jardins
- Sentiment intense - Elue de nouveau
- Mène une vie dissolue - Pronom personnel
- En les - Causa la perte de - Note de musique
- Téléphone sans fil - Terrains couvert d'herbe
- Physicien allemand - Pro-
- nom indéfini
- Chanteur français - Titane
- Négation - Loi du silence
- Prénom féminin - Ventilée
- Coup de tambour - Os décharnés d'homme
- Ainsi soit- il - Rivière de l'Asie
- Bois à petits coups - Agitation, émotion

## ► Verticalement:

- Respirer précipitamment - De la nature de la graisse
- Oubli, lacune - Copain
- Suc épuré d'un fruit cuit - Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles - Infinitif
- Détruire - Police militaire nazie - Compositeur italien
- Envahissement de la mer (plur.)
- Automobile - Cérémonie catholique
- Relatif à l'urine
- Peintre français - Jeu de cartes
- Règle de dessinateur - Ecrivain irlandais (1672-1729)
- Île d'Allemagne - Elle fut changée en génisse - Ecrivain allemand
- Se jetèrent avec violence sur quelqu'un - Indique la liaison
- Double voyelle - En les - Compositeur américa



## 7 erreurs



## Proverbes

L'orphelin est content d'avoir reçu un petit morceau d'intestin.

## Proverbe algérien

Il ne connaît pas la marche de la poule et veut imiter celle de la perdrix.

## Proverbe berbère

Qui s'instruit sans agir, laboure sans semer.

## Proverbe arabe

Jamais deux sans trois

## Proverbe français

## C'est arrivé un 24 Février

**1982** : Naissance d'Améline, premier bébé éprouvette français.

**1989** : Funérailles de l'empereur Hirohito, décédé le 7 janvier.

**2000** : Le Conseil de sécurité des Nations unies approuve une résolution prévoyant l'envoi d'une force de casques bleus en République démocratique du Congo chargée de faire respecter le cessez-le-feu du 10 juillet 1999.

**2001** : le sous-commandant Marcos et 23 dirigeants rebelles zapatistes sortent de leur clandestinité pour effectuer une marche pour la paix dans les 12 États du Mexique et réclament davantage d'autonomie pour les Indiens mexicains.

**2008** : Dimitris Christofias, dirigeant de l'AKEL, le parti progressiste des travailleurs chypriote, est élu président de la République de Chypre.

**2011** : résolution n° 1969 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation au Timor-Est.

## Célébrations :

- **Estonie** : Fête nationale, Jour de l'Indépendance, commémore son émancipation de la Russie en 1918.

- **Mexique** : Dia de la Bandera (es), Jour du drapeau.

- **Paraguay** : Dia de la Mujer Paraguaya, Journée de la femme paraguayenne.

- **Roumanie** : Dragobete, équivalent de la saint-Valentin.

- **Thaïlande** : National Artist Day (en), Journée de l'Artiste national, honore chaque année un artiste méritant.

## SÉMINAIRE INTERNATIONAL À LAGER

## Diagnostic du sport féminin en Algérie, et recherche des solutions adéquates

**Les participants au séminaire international sur le sport féminin en Algérie, organisé dimanche à Alger, ont mis l'accent sur le diagnostic de la situation, et la recherche des solutions adéquates pour une meilleure prise en charge.**

Organisé par le Comité olympique et sportif algérien sous le signe de «l'olympisme et le sport au service de l'émancipation de la femme», ce séminaire a été marqué par de nombreuses interventions dont la plus re-

marquée celle de la présidente de la commission femme et sport au niveau du COA, et championne du monde et olympique, Hassiba Boulmerka, qui a détaillé la situation de la pratique sportive de la femme en Algérie, et les obstacles auxquels elle est confrontée, victime de la ségrégation en citant ses propres exemples vécus lors de sa «carrière sportive».

La championne olympique du 1500 m à Barcelone (1992), ne s'est pas limitée à narrer sa propre expérience, mais elle a donné sa vision personnelle pour la promotion du sport féminin, à travers l'amélioration du sport scolaire, la participation de la femme dans les postes de responsabilité, et l'encouragement du «sport pour tous», un passage nécessaire pour la pratique par la femme, de l'activité physique.

L'expert agréé auprès du Comité international olympique (CIO), Dr Zoubir Kettfi a présenté un exposé relatant l'historique de l'évolution du sport féminin depuis les premiers temps à ce jour, en mettant en exergue l'augmentation chiffrée de la présence de la femme depuis les jeux anciens aux jeux



olympiques modernes. Les JO-2012 ont également vu la présence des sportives voilées, ce qui confirme l'émancipation de la femme, quelle que soit son orientation religieuse. Le professeur Safia Mimouni, spécialiste en diabétologie et endocrinologie au CHU Muphama-Pacha (Alger) a mis l'accent sur l'effet bénéfique du sport sur la femme qui, en pratiquant une activité physique, se préunit de nombreuses maladies liées aux veines, au cœur, à l'obésité et autres. La Tunisienne Meiriem Cherni Mizouni, lauréate du trophée Femme et Sport du CIO, a présenté l'expérience du sport féminin en Tunisie.

La séance matinale a vu l'intervention de l'athlète bahreïnie Rakia Al Gassra, spécialiste du sprint et première athlète féminine à représenter son pays aux Jeux olympiques d'Athènes (2004), qui a exposé son expérience personnelle et les problèmes rencontrés durant sa carrière sportive dans une société conservatrice. Ce séminaire a également vu l'intervention du Dr Gérard Couder, professeur à l'université de Limoges (France), qui a porté sur l'approche socio-économique de la pratique du sport féminin.

D'autres figures du sport ont pris la parole lors de cette rencontre, à l'image de la championne olympique du 1500 m à Sydney (2000), l'Algérienne Nouria Benida Merah, et sa compatriote Soumnia Fergani première femme algérienne arbitre de football, qui ont partagé leur expérience autant que femme activant dans le sport. La cérémonie d'ouverture de ce séminaire international a vu la présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Mounia Meslem, du ministre des sports, Mohamed Tahmi, et du président du Comité olympique algérien, Mustapha Berraf.

## Signature d'un accord de coopération entre le COA et le Centre de Droit et d'économie de Sport de Limoges

Le Comité olympique et sportif algérien (COA) a signé un accord de coopération avec le Centre de Droit et d'économie de Sport (CDES) de Limoges en France dans le domaine de la formation des cadres sportifs algériens, a indiqué dimanche, un communiqué de l'instance olympique algérienne.

«L'accord de coopération prévoit des formations visant à développer les compétences managériales des anciens sportifs algériens et des dirigeants des fédérations nationales», a ajouté le COA, précisant que cet accord a été signé en marge du Séminaire international sur le sport féminin, tenu dimanche à l'hôtel Hilton (Alger).

Le Comité olympique et sportif algérien (COA) explique que le principal objectif recherché par la signature de cet accord de partenariat est de «permettre aux cadres



sportifs de s'insérer dans la vie professionnelle en adéquation avec la gestion afin d'en faire des managers sportifs de de-main».

«Aussi, il permet de renforcer la politique de formation des cadres afin de l'adapter à un environnement et à des exi-

gences en constante évolution et en adéquation avec les principes de la bonne gouvernance», a ajouté le communiqué du COA.

Le Centre de Droit et d'économie de Sport (CDES) de Limoges en France s'inscrit dans une logique transversale et pluri-disciplinaire s'attachant à concilier rigueur universitaire et immersion dans la réalité quotidienne du sport.

«Le CDES a, depuis sa création en 1978, développé de nombreuses activités d'expertises et de formations qui en font une véritable référence dans le secteur des sports», fait remarquer le communiqué de l'instance olympique, ajoutant que l'accord signé par les deux parties, s'inscrit en droite ligne de la politique du gouvernement algérien et en étroite collaboration avec le ministère des Sports.

## TENNIS

## Inès Ibbou intègre la sélection nationale

La jeune joueuse de tennis algérienne, Inès Ibbou, a intégré la sélection nationale de tennis qui prépare actuellement la 38<sup>e</sup> édition des championnats d'Afrique U18, prévus en avril 2015 au Caire, a annoncé dimanche la Fédération algérienne de tennis (FAT).

La FAT a également indiqué, dans un communiqué transmis à l'APS, qu'Ibbou (16 ans) a «mis fin à sa collaboration avec son ancien entraîneur Zine El Abidine Midoun» et elle sera désormais sous la houlette de la direction technique nationale (DTN).

Absent des courts depuis six mois, à cause d'une fracture à la cheville droite, la meilleure espoir du tennis algérien sera également appelée à participer à des compétitions internationales en individuel et à la Coupe de la Fédération (Fed Cup) par équipes, après une absence de trois ans de la sélection algérienne.

Classée aux alentours de la 800<sup>e</sup> place du classement WTA, Ibbou poursuivra sa préparation durant l'été ou elle prendra part aux Jeux africains Congo-2015 en septembre et aux Jeux sportifs arabes.

MONDIAL-2015 DE BEACH-VOLLEY  
L'Algérie qualifiée chez les dames et éliminée en messieurs

La sélection nationale algérienne dames de beach-volley s'est qualifiée au championnat du monde prévu du 26 juin au 5 juillet 2015 aux Pays-Bas, indique le site de la Confédération africaine de volley-ball (CAVB).

La sélection algérienne s'est qualifiée à ce rendez-vous mondial grâce à sa 4<sup>e</sup> position au championnat d'Afrique de beach-volley (hommes et dames) disputé en Tunisie (15-18 février 2015) et remporté par le Maroc en dames et par la Tunisie chez les messieurs.

L'équipe algérienne dames avait perdu la petite finale pour la médaille de bronze face à l'Afrique du Sud 0-2 (6-21, 19-21). Le titre africain est revenu au Maroc, vainqueur en finale face au Nigeria 2-1 (21/12, 22/24, 15/11). Outre le champion en titre (Maroc) et l'Algérie, le continent africain

sera représenté par le Nigeria et l'Afrique du Sud, puisque la Fédération internationale de volley-ball (FIVB) octroie à l'Afrique, quatre places chez les dames et autant pour les messieurs. Les sélections de huit pays avaient pris part au championnat d'Afrique des nations de beach-volley (dames), alors que onze dont l'Algérie étaient présents chez les messieurs. Chez les messieurs, l'Afrique sera présente au Mondial des Pays-Bas avec également quatre sélections, mais sans l'Algérie. Il s'agit des quatre premières équipes au classement final du tournoi africain : la Tunisie (championne en titre), l'Afrique du Sud (son dauphin), le Ghana (3e) et l'Egypte (4e).

Par contre, la sélection algérienne messieurs s'est contentée d'une peu reluisante 8<sup>e</sup> position, devant la

Sierra-Leone, le Niger et la Côte d'Ivoire. Dans leur parcours, les Verts ont perdu contre le Nigeria et le Maroc sur le même score 0-2, et respectivement, (15-21, 12-21) et (19-21, 16-21), pour les matchs de classement de la 4<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> place.

## Classement final du championnat d'Afrique :

**Dames:** 1. Maroc, 2. Nigéria, 3. Afrique du Sud, 4. Algérie, 5. Egypte, 6. Tunisie, 7. Namibie et 8. Niger.

**Messieurs:** 1. Tunisie, 2. Afrique du Sud, 3. Ghana, 4. Egypte, 5. Maroc, 6. Libye, 7. Nigeria, 8. Algérie, 9. Sierra Leone, 10. Niger et 11. Côte d'Ivoire.

APS

## Sudoku N°872

7	2	1	6	4	5	9	3	8
8	3	6	7	1	9	4	2	5
9	4	5	2	8	3	7	6	1
5	9	2	1	3	8	6	7	4
3	1	7	4	2	6	5	8	9
6	8	4	9	5	7	3	1	2
4	5	8	3	6	2	1	9	7
1	7	3	8	9	4	2	5	6
2	6	9	5	7	1	8	3	4

8	3	6	7	5	4	2	9	1
5	4	2	1	9	8	7	6	3
7	1	9	6	2	3	8	4	5
6	9	7	2	8	1	5	3	4
1	8	3	5	4	9	6	2	7
2	5	4	3	7	6	1	8	9
3	2	6	5	4	7	9	1	2
4	7	8	9	1	2	3	5	6
5	6	1	2	5	7	4	3	8

## S o l u t i o n

## Mots Croisés N°872

BIREFRINGENT  
APICAUX■ELOI  
REVERSION■SB  
ACERE■ORANTE  
GA■V■SN■NIAT  
O■MEDE■ETAL■  
UGOLIN■NEIGE  
INDEXERA■SIR  
NEE■ISE■COQS  
ATREE■CORNUE  
GUE■MATOISES  
EMS■ECO■C■S■

## Mots Fléchés N°872

VESPERTILION  
ARMURE■NEGRE  
TR■NO■CROUTE  
IENISSEI■AH■  
CUISTOT■ANES  
IRM■RU■ALOSE  
N■BEATITUDES  
ALERTE■AMOS■  
TAS■ENCLIN■E  
EU■T■ELAN■LP  
URRAQUE■ENEE  
REAGIR■GREVE

# STAGE DE L'EN A'

## 20 joueurs convoqués dont 4 de l'ES Sétif

Said Ben

Le sélectionneur des Verts, le Français Christian Gourcuff qui est en même temps sélectionneur de la sélection algérienne A' a été sévèrement critiqué lors de la CAN-2015 notamment lorsqu'aucun joueur de champ local n'a fait partie de son groupe des « 23 ».

Il vient de convoquer 20 internationaux algériens de football "locaux" pour un stage du 3 au 4 mars, au Centre technique national (CTN) de Sidi-Moussa, comme l'a si bien indiqué hier la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

D'ailleurs, lors de sa dernière conférence de presse le 3 février dernier, l'entraîneur de la sélection algérienne de football, avait indiqué qu'il comptait opérer des

changements au sein de l'effectif des Verts en prévision des prochaines échéances, après la fin de leur aventure en Coupe d'Afrique des nations-2015 et une élimination en quarts de finale.

"Il y aura des changements au sein de l'effectif des Verts. Certains joueurs arrivent à la trentaine et se préparent donc pour quitter l'équipe. On sera ainsi dans l'obligation de faire appel à d'autres plus jeunes", a déclaré Gourcuff en conférence de presse au complexe olympique Mohamed-Boudiaf.

"Nous avons déjà un noyau de jeunes et bons joueurs autour desquels sera reconstruite la future équipe nationale, je pense notamment à Brahimi, Feghouli, Bentaleb, Ghoulam et j'en passe.

Il faudra seulement renforcer certains compartiments par d'autres éléments susceptibles d'apporter le plus escompté en vue de nos prochaines échéances, notamment la CAN-2017 et le Mondial-2018", a expliqué l'ex-coach du FC Lorient (Ligue 1, France).

Gourcuff a néanmoins refusé de dévoiler les noms des joueurs qu'il ciblait ou même ceux qui sont appelés à quitter les rangs du



Club Algérie en plus de Madjid Bougherra, qui a réitéré sa décision de prendre sa retraite internationale à l'issue du match perdu contre la Côte d'Ivoire (3-1) dans le cadre des quarts de finale de la 30<sup>e</sup> édition de la CAN. Dans l'effectif des 23 des Verts qui étaient concernés par le rendez-vous équato-guinéen, les joueurs trentenaires ou qui s'y approchent sont, outre Bougherra : Foued Kadir, Djamel Mesbah, Carl Medjani, Rafik Halliche et le gardien de but, Rais M'Bolli. Pour revenir à ce court stage des locaux, il est important de savoir qu'il sera ponctué, le 4 mars à Blida, par un match amical contre la sélection nationale olympique. Une très bonne opportunité pour le staff technique afin de voir si des joueurs locaux seront susceptibles d'intégrer les A ou pas.

Dans cette liste des 20 internationaux algériens de football "lo-

caux" retenus par le sélectionneur national Christian Gourcuff, on remarque, entre autres, la présence des joueurs de l'Entente de Sétif, très expérimentés sur le plan international avec leurs deux trophées africains de la Ligue des champions et la Supercoupe. Il s'agit de El Hadi Benlamiri, Abdelghani Demou, Akram Djahid et Sofiane Khedairia (ESS). Lors du dernier stage des « locaux », les joueurs de l'Entente de Sétif ont été laissés à la disposition de leur équipe, engagée notamment dans la Ligue des Champions africaine de football. D'autre part, on notera également la présence des deux baroudeurs d'El Eulma, Derradjia et Chennih, sans oublier les gardiens de but de l'USMH Abid et Aït Ouamra ainsi que le keeper du CR Béouïzoudia. Mais point les anciens gardiens Zemmamouche, Cedric et Doukha. Mais là, cela se comprend

bien du fait que le staff technique connaît parfaitement ces trois gardiens et donc inutile de les revoir.

Il faut savoir aussi que les Verts préparent leurs prochaines échéances officielles, à savoir les éliminatoires de la CAN-2017 dont le pays hôte sera connu le 3 avril 2015, ainsi que la campagne des qualifications de la Coupe du Monde 2018 dont la phase finale aura lieu en Russie.

Et à cet effet, la sélection algérienne de football sera en regroupement à partir du 23 mars 2015 à l'occasion de son stage au Qatar qui sera ponctué par deux matchs amicaux contre le Qatar et Oman. Au cours de ce regroupement, les partenaires de Yacine Brahimi affronteront le Qatar le 26 mars et Oman le 30 mars 2015.

S. B.

### La liste de 20 joueurs

Mohamed Amine Abid et Aït Ouamra Hamza (USMH), Malik Asselah (CRB), Youcef Belaïli, Brahim Boudebouda et Farouk Chafai (USMA), Hocine Benayada (ASMO), El Hadi Benlamiri, Abdelghani Demou, Akram Djahid et Sofiane Khedairia (ESS), Djamel Benlamiri et Khouthir Ziti (JSK), Nabil Boussemaha (JSS), Brahim Chennih et Walid Derradjia (MCEE), Malek Ferhat (MOB), Abderrahmane Hachoud (MCA), Mohamed-Hicham Nekkache (MCO) et Abdelkrim Sameur (CSC).

SELON LE PRÉSIDENT DE LA FORMATION  
CAIROTE MAHMOUD TAHAR

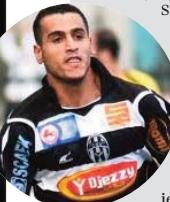
### Un contrat de jumelage entre l'ES Sétif et Al-Ahly d'Egypte en vue

L'ES Sétif et Al-Ahly d'Egypte vont signer un contrat de jumelage entre les deux clubs, a indiqué le président de la formation cairote, Mahmoud Tahar à l'issue de la finale de la Supercoupe d'Afrique de football ayant opposé les deux équipes samedi à Blida (50 km d'Alger).

«On s'est mis d'accord, le président Hacen Hamar et moi, pour faire un jumelage entre nos deux clubs. Nous commencerons par disputer un match amical au Caire,

puis un second à Sétif, pour sceller notre partenariat», a déclaré Mahmoud Tahar après le match soldé par la victoire des Algériens (1-1, 6-5 aux TAB). Il s'agit du deuxième accord de partenariat signé entre les deux parties algérienne et égyptienne en football. Il y a quelques mois, la JS Kabylie (Ligue 1 algérienne) avait conclu un accord en ce sens avec l'autre club phare de la capitale égyptienne, le Zamalek. Un accord traduit par le déplace-

ment au Caire du club kabyle en septembre dernier où il a affronté en amical son homologue du Zamalek. L'Egyptien Hani Abourida, membre du comité exécutif de la CAF et de la Fifa, a déclaré, en marge de son récent séjour à Alger à l'occasion de la Supercoupe d'Afrique, qu'il s'était entendu avec les responsables du football algérien pour l'organisation d'un match amical entre les sélections des deux pays en Algérie dans un avenir proche.



### Ziaya meilleur buteur de l'histoire de l'ES Sétif avec 75 buts

L'attaquant Abdelmalek Ziaya, auteur du but de l'ES Sétif face au Ahly d'Egypte (1-1, 6-5 tab) samedi en finale de la Supercoupe africaine de football à Blida, est à sa 75<sup>e</sup> réalisation avec l'Aigle noir, faisant de lui le meilleur buteur de l'histoire du club de l'Est algérien.

«Je suis très fier de ces chiffres. C'est un honneur de faire partie de ceux qui ont écrit l'histoire de l'ES Sétif, mais j'ai encore faim et je pense que je peux encore offrir de nombreux titres à mon club», a-t-il déclaré au micro de FIFA.com.

Grâce à son but face au club phare du Caire, Ziaya est devenu aussi le premier joueur algérien à inscrire au moins un but dans huit différentes compétitions internationales des clubs.

Auparavant, le joueur de 31 ans avait marqué dans plusieurs épreuves auxquelles il avait pris part sous les couleurs de l'ES Sétif et de l'Ittihad de Djeddah (Arabie Saoudite).

Avant ce match de Supercoupe, Ziaya avait marqué un but lors de la Coupe du monde des clubs en décembre dernier et qui avait vu l'ESS terminer à la cinquième position.

Il avait aussi été buteur en Ligue des champions d'Afrique, en Coupe de la CAF, en Coupe arabe des clubs, et en Coupe de l'Union nord-africaine (UNAF) avec l'ESS. Il s'était également illustré lorsqu'il portait les couleurs de l'Ittihad de Djeddah entre 2010 et 2012 en parvenant à marquer dans les rencontres de la Ligue des Champions d'Asie, ainsi que celles de la Coupe de la Confédération d'Asie.

Il n'a toutefois pas eu la même réussite en sélection algérienne où il compte six sélections en 2010, mais sans parvenir à inscrire le moindre but.

### CHAMPIONNAT DE BELGIQUE (27<sup>e</sup> J) Bensebaini titulaire pour la 17<sup>e</sup> fois, Lierse en danger

Le défenseur algérien Ramy Bensebaini, suivi de près par le staff technique national en vue d'une éventuelle sélection, a signé sa 17<sup>e</sup> titularisation cette saison avec son club Lierse battu sur le terrain de Malines (2-1), dimanche soir pour le compte de la 27<sup>e</sup> journée du championnat de première division belge de football.

Bensebaini (20 ans) évolue à Lierse depuis l'été dernier sous forme de prêt du Paradou AC (Div amateur, Algérie). Défenseur central de prédilection, ce joueur est un pur produit de la première promotion de l'Académie de football de ce club de la capitale.

L'entraîneur de la sélection algérienne, Christian Gourcuff,

### COUPE DE LA CONFÉDÉRATION ASO Chlef- Horoya AC (GUI) en seizièmes de finale

La formation algérienne de l'ASO Chlef affrontera l'équipe guinéenne de Horoya AC de Conakry en seizeièmes de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football.

Le match aller aura lieu entre le 13 et le 15 mars tandis que la manche retour se déroulera les 3, 4 ou 5 avril 2015. Horoya AC de Conakry s'est qualifié pour les seizeièmes de finale de la Coupe de la Confédération après son nul 3 à 3 face à l'équipe libérienne Fassell FC en match retour du tour préliminaire, dimanche à Bamako.

A l'aller Horoya AC l'avait emporté 1 à 0. Les deux matches ont été délocalisés à Bamako, au Mali, en raison de l'épidémie Ebola qui sévit en Guinée et au Liberia.

De son côté, l'ASO Chlef a validé son billet pour les seizeièmes de finale au détriment de la formation sierra-leonaise de Kamboi Eagles (2-0, 0-1).

APS



## USM ALGER

**Blessé,  
l'attaquant  
Ferhat forfait  
contre le CS  
Constantine**



L'attaquant de l'USM Alger, Zinedine Ferhat, blessé à un orteil et astreint depuis à un entraînement spécifique, n'est pas concerné par le match avancé contre le CS Constantine, aujourd'hui au stade Omar-Hamadi pour le compte des matchs avancés de la 21<sup>e</sup> journée de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football, a annoncé le club algérois. Le n° 7 des Rouge et Noir a contracté cette blessure au stade du 1<sup>er</sup> Novembre de Mohamadia, à l'occasion du derby face à l'USM El Harrach (0-0).

Après une courte période de repos, il a repris du service, mais se contentant d'exercices légers, à l'écart du groupe.

Une absence qui, cependant, ne dérange pas le staff technique usmiste, car disposant d'un effectif riche qui lui permet d'aligner une équipe compétitive face au CSC.

L'USMA occupe actuellement la 5<sup>e</sup> place au classement général, avec 30 points. Elle accueillera les «Sanafir», ce jour, avec l'espérance de gagner pour revenir à deux longueurs du MO Béjaïa et de l'ES Sétif, les actuels co-leaders de la Ligue 1.

## Pas encore de licence pour Otto Pfister



La direction de l'USM Alger est dans l'attente de la licence du nouvel entraîneur de son équipe première, l'Allemand Otto Pfister, pour prendre place sur le banc de touche face au CS Constantine aujourd'hui (18h00) à Bologhine en match avancé de la 21<sup>e</sup> journée du championnat de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football.

Une demande pour l'obtention de ce document a été déposée dimanche auprès de la Ligue de football professionnel (LFP) après que l'ancien sélectionneur du Togo et du Cameroun eut signé son nouveau contrat avec l'USMA, a appris l'APS hier auprès de la direction du club de la capitale.

Auparavant, Pfister a été engagé pour prendre en charge la direction technique de la formation de «Sousbara», où il devait chapeauter toutes les catégories du club. Les dirigeants usmistes ont décidé par la suite de lui confier la barre technique de leur équipe fanion après avoir mis fin aux fonctions de l'entraîneur français, Hubert Velud, dont le contrat a été résilié. Parallèlement à la venue de Pfister, les responsables algérois ont également engagé le Franco-Serbe, Ivecia Todorov, au poste de directeur technique des jeunes catégories. Un poste occupé jusque-là par Mustapha Aksouh, qui a été intégré dans le staff technique de l'équipe première.

Le désormais ex-entraîneur du WA Tlemcen (Ligue 2, Algérie) a pris ses fonctions hier, apprend-on de même source.

## LIGUE 1 (21<sup>E</sup> J. MATCHS AVANCÉS) Opportunité pour l'USM Alger de se rapprocher des co-leaders

La 21<sup>e</sup> journée du championnat de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football débutera aujourd'hui avec le déroulement de trois matchs avancés dont l'enjeu sera de taille pour les six clubs concernés, notamment l'USM Alger qui dispose d'une belle occasion pour se rapprocher du duo de tête, le MO Béjaïa et l'ES Sétif.

Les Usmistes (5e, 30 pts) accueillent le CS Constantine avec comme objectif de réduire à deux unités leur retard sur les deux co-leaders. Pour la première sortie de l'Allemand Otto Pfister aux commandes techniques des Rouge et Noir, ces derniers veulent rester sur la lancée de leurs derniers bons résultats aussi bien en championnat et qu'en Ligue des champions africaine.

Les coéquipiers du Youcef Belaili, qui frappe aux portes de la sélection algérienne, pourraient aussi profiter de la mauvaise passe de l'adversaire constantinois (9e, 27 pts) éliminé en huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie et n'ayant plus droit à l'erreur.

La même ambition anime le MC Alger (14e, 21 points) en rendant visite à l'ASM Oran (6e, 30 pts), une équipe au réveil par sa récente qualification aux quarts de finale de l'épreuve populaire, et qui veut assurer rapidement son maintien parmi l'élite en enchaînant avec une nouvelle victoire.



Quant au MC El Eulma (11e, 24 pts), il ne devrait pas rater l'aubaine de recevoir le RC Arbaâ (8e, 29 pts) pour s'extirper de la zone rouge.

Ces trois rencontres ont été avancées pour permettre à l'USMA, au MCA ainsi qu'au MCA de disputer leurs matches retour dans le cadre du tour préliminaire des deux Coupes africaines des clubs (Ligue des champions pour les deux premiers et la Coupe de la CAF pour le troisième).

### Programme des matchs avancés

Programme des matchs avancés de la 21<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football programmée pour mardi :

#### Aujourd'hui 24 février

USM Alger - CS Constantine 18h00  
ASM Oran - MCA 15h00  
MC El Eulma - RC Arbaâ 16h00

#### Vendredi 27 février

USM Bel-Abbès-USM Harrach	16h00
<b>Samedi 28 février</b>	
NA Hussein-Dey - MC Oran	16h00
JS Saoura - JS Kabylie	15h00
MO Béjaïa - ES Sétif	16h00
ASO Chlef - CR Belouizdad	16h00

Classement :	Pts	J
1. MO Béjaïa	35	20
- . ES Sétif	35	20
3. CR Belouizdad	31	20
- . MC Oran	31	20
5. USM Alger	30	20
- . ASM Oran	30	20
7. USM El-Harrach	29	20
- . RC Arbaâ	29	20
9. CS Constantine	27	20
10. JS Kabylie	26	20
11. JS Saoura	24	20
- . MC El-Eulma	24	20
13. USM Bel-Abbès	22	20
14. NA Hussein Dey	21	20
- . MC Alger	21	20
15. ASO Chlef	19	20

## MOBILIS-LIGUE 2 DE FOOTBALL L'USM Blida retournera au stade Tchaker en cas d'accession

L'USM Blida évoluera la saison prochaine au stade Mustapha-Tchaker au lieu de celui des Frères-Brakni où il est domicilié depuis deux saisons, si elle accéderait en Mobilis-Ligue 1 algérienne de football, a appris l'APS hier auprès de son président, Mohamed Douidene.

«Nous envisageons de retourner au stade Tchaker si nous accédons en Mobilis-Ligue 1 la saison prochaine. Il est clair qu'il s'agit du stade qui sied le mieux pour les rencontres de l'élite», a déclaré Douidene.

Les gars de la ville des Roses sont bien parti pour retrouver l'élite quatre saisons après leur relégation en Ligue 2. Ils sont

premiers de leur championnat avec six points d'avance sur le deuxième le RC Relizane et neuf points sur le quatrième le CA Batna. Trois équipes accèdent à la cour des grands en fin de saison. Le retour de l'USMB au stade Tchaker pourrait se faire, avant même la fin de l'exercice en cours, à condition que l'équipe assure son maintien plus tôt que prévu, selon son président. «Si on continue sur notre lancée, on accèdera certainement avant l'heure, l'occasion sera propice alors pour terminer la saison à Tchaker et permettre aux joueurs de prendre d'ores et déjà leurs repères dans ce stade», a encore dit Douidene. En dépit de la domination co-

pieuse imposée par l'USMB sur le championnat de Mobilis-Ligue 2, le même responsable refuse de s'enflammer, estimant que son équipe n'a pas encore assuré sa montée. «On ne cesse de mettre en garde nos joueurs contre tout excès de confiance. Le championnat est encore long, et rien ne dit qu'on n'est pas à l'abri d'une mauvaise surprise», a-t-il prévenu. Pour les observateurs, l'USMB est en train de faire sensation en Ligue deux après 20 journées de compétition. Personne ne prédisait un tel parcours pour le club au vu des difficultés énormes qu'il a éprouvées pour démarrer la saison. «Même nous, dirigeants, n'avons pas misé sur

un tel parcours. Notre objectif premier était de nous maintenir au vu des conditions dans lesquelles on avait pris l'équipe après le départ de l'ancienne direction», a reconnu Douidene qui avait succédé à Mohamed Zaïm en mi-juillet 2014. Le président blidéen a attribué cette réussite au «sérieux et l'abnégation» de toutes les composantes de l'équipe, rendant hommage aux joueurs qui s'étaient montrés «compréhensifs» vis-à-vis de la situation financière difficile qui prévalait dans le club. Douidene n'a pas omis aussi de souligner l'apport des «autorités locales et des industriels de la ville» dans le parcours actuel du club.

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (TOUR PRÉLIMINAIRE) Le MC Alger sans 5 joueurs au Niger

Le MC Alger sera amoindri de cinq joueurs lors de son déplacement à Niamey pour affronter le Sahel SC vendredi prochain (16h00, heure algérienne) en match retour du tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine de football. Azzi, Aksas, Zeghdane et Gourmi souffrent de blessures, alors qu'Aouadjil devrait manquer le rendez-vous pour des raisons administratives, a appris l'APS hier auprès de la direction des Vert et Rouge de la capitale.

Ces défections rendent encore difficile la mission des Mouloûdânes pour valider leur billet au prochain tour, surtout après le nul (0-0) concédé au match aller au stade Omar Hamed de Bologhine (Algér).

L'entraîneur adjoint du MCA, le Brésilien Valdo, avait dé-



claré au lendemain de cette contre-performance, qu'il était confiant quant aux possibilités de ses joueurs de revenir de la capitale nigérienne avec le billet de la qualification, assurant que le staff technique, que dirige le Portugais Artur Jorge, connaît désormais parfaitement l'adversaire.

Avant de rendre à Niamey mercredi soir, le Mouloudia affrontera la veille l'ASM Oran (15h00) au stade Ahmed Zabana à Oran en match avancé de la 21<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 algérienne. Le «Doyen», premier club relégable, est dans l'obligation de revenir avec un résultat positif pour poursuivre sa remontée au classement et conforter ainsi ses chances dans la lutte au maintien.

APS

## SIMEONE ÉVOQUE SON AVENIR

«Il est clair que je suis très bien dans ce club, que j'aime l'Atletico Madrid. Nous allons essayer de poursuivre ce projet entamé désormais depuis trois ans, a annoncé El Cholo dans des propos repris par *As*. Les deux parties ont le même enthousiasme et la même volonté, j'espère qu'il y aura un accord pour continuer ce projet de rendre l'Atletico Madrid encore plus grand.» Les prétendants de Simeone sont fixés.



## MOURINHO RIDICULISE WENGER !

Invité sur le plateau d'une émission de Sky Sports, José Mourinho n'a pas manqué l'occasion de faire le show. Parmi les sujets abordés par le manager des Chelsea, les difficultés d'Arsenal à remporter des titres depuis des années. Et c'est évidemment Arsène Wenger qui en a pris pour son grade.

«Wenger a un job de rêve que nous aimerais tous avoir, a lâché le Portugais. Je pense que tous les entraîneurs du monde aimeraient avoir cette stabilité en étant là l'année après l'année, acheter, vendre, reconstruire et attendre encore et encore que le succès arrive.»

Pour rappel, les deux techniciens ne sont pas les meilleurs amis du monde, comme le prouve leur altercation physique lors du match aller entre Chelsea et Arsenal (2-0 pour les Blues, le 5 octobre dernier).



## TOURÉ NE VEUT PAS PARTIR

A 31 ans, le milieu de terrain ivoirien de Manchester City Yaya Touré fait fréquemment l'objet de rumeurs de transfert.

Pourtant, le champion d'Afrique n'a aucune intention de quitter les Sky-blues, selon son agent Dimitri Seluk, qui s'est confié dans les colonnes du *Sunday Mirror Sport*. Bien au contraire, l'ancien Barcelonais souhaiterait d'inscrire dans la durée à Manchester, au point d'envisager une reconversion dans l'organigramme du club, une fois qu'il aura raccroché les crampons : «Yaya aime Manchester City et, malgré ce qui est dit parfois, il est heureux au club, assure l'agent du milieu de terrain. En fait, il aimeraient rester pour la vie. Il ne demande rien d'autre que de terminer sa carrière de joueur avec City et ensuite travailler pour le club après. C'est pourquoi je veux que Yaya signe un nouveau contrat, pour que le club lui montre qu'il veut qu'il fasse partie de l'avenir.»



## TEVEZ de retour à Boca Juniors à l'été 2015 ?

L'aventure de Carlos Tevez à la Juventus pourrait tourner court. L'attaquant argentin a déjà averti les dirigeants de la Vieille Dame qu'il ne souhaitait pas prolonger son contrat, qui expire en 2016. Mais si les Bianconeri n'imaginent pas un départ avant cette échéance, l'hypothèse semble aujourd'hui probable. Le président du

club argentin, Daniel Angelici, voit ce scénario se dessiner. «Je ne serai

pas surpris que Tevez mette fin à son bail au milieu de la saison et revienne en juin cette année», a-t-il lâché.



## GIROUD SE PENSE FAVORI

«Gagner la C1, ça reste un objectif. Ces dernières années, le recrutement a été conséquent, on construit une équipe pour rivaliser avec les plus grands. (...) Ce sera un match disputé (contre Monaco en C1, NDLR), il va falloir faire ce qu'il faut contre une équipe qui va vendre chère sa peau. Si on est favori, c'est de très peu», a estimé l'attaquant des Gunners dans une interview accordée à *Le Téléfoot*.



## TERRY devrait obtenir gain de cause

Il y a quelques jours, le défenseur central de Chelsea, John Terry, n'avait pas hésité à monter au créneau afin de réclamer un nouveau contrat aux dirigeants du club londonien. De toute évidence, l'international anglais n'a pas du tout envie de quitter Stamford Bridge à l'issue de cette saison 2014/2015.

En croire le journal *The Sun*, John Terry devrait bientôt parapher un autre engagement à Stamford Bridge.

En effet, le board des Blues serait disposé à entériner tout cela rapidement. Même si John Terry est âgé de 34 ans, il est encore et toujours un élément incontournable au sein du onze titulaire dirigé par José Mourinho (35 apparitions et 5 buts marqués toutes compétitions confondues).



Algérie - Emirats arabes unis  
**Le général de corps d'Armée Gaïd Salah transmet un message du Président Bouteeflika à de hauts responsables émiratis**



Le général de corps d'Armée, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), vice-ministre de la Défense nationale, Ahmed Gaïd Salah, a rencontré de hauts responsables des Emirats arabes unis à qui il a transmis un message du Président de la République, Abdelaziz Bouteeflika, à indiqué lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de sa visite aux Emirats arabes unis, le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, a rencontré hier, le Général d'Armée, Cheikh Mohamed Ben Zayed Al Nahyan, Prince héritier d'Abou Dhabi, adjoint au chef suprême des Forces armées, et Cheikh Mansour Ben Zayed Al Nahyan, vice-Premier ministre, ministre des Affaires présidentielles, où il leur a transmis le message de son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, dans lequel il a présenté ses remerciements pour l'invitation au 12<sup>e</sup> Salon International de Défense 'IDEX 2015', a ajouté la même source.

Dans le même message, le Président Bouteeflika a souhaité également à «son frère Son Altesse Cheikh Khalifa Ben Zayed Al Nahyan toute la réussite au service du peuple émirati frère, avec lequel se tissent de véritables liens avec le peuple algérien».

Les deux parties ont examiné les relations de coopération militaire et les projets de partenariat entre les deux pays et ont exprimé leur volonté de les développer et de les promouvoir au service des deux pays frères. Le général de corps d'Armée, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, vice-ministre de la Défense nationale, Ahmed Gaïd Salah, a par ailleurs, visité plusieurs entreprises exposantes au stand émirati.

## À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

### Le président kényan en visite d'Etat en Algérie

Le président du Kenya, Uhuru Kenyatta, effectuera, à partir d'aujourd'hui, une visite d'Etat de trois jours en Algérie, à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteeflika, a indiqué hier, lundi, un communiqué de la présidence de la République.



Acette occasion, les deux chefs d'Etat «examineront les voies et moyens de promouvoir davantage les relations de fraternité entre les peuples algérien et kényan».

Ils se concerteront aussi sur des «questions internationales d'intérêt commun, notamment la sécurité, la paix et l'intégration en Afrique», précise la même source. Cette vi-



site «qui intervient à un moment où les relations entre l'Algérie et le Kenya connaissent une dynamique qualitative nouvelle, sera l'occasion d'examiner les voies et moyens de promouvoir les échanges dans les différents domaines, y compris économiques et commerciaux, à la hauteur des potentialités des deux pays», ajoute la même source.

### L'APN prend part aujourd'hui à Bruxelles à une conférence intitulée «l'Europe à long terme»

L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part aujourd'hui à Bruxelles (Belgique) aux travaux d'une conférence intitulée «l'Europe à long terme» organisée par l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), a indiqué lundi un communiqué de l'APN.

Les organisateurs de cette conférence «plancheront sur l'examen des avancées réalisées aux plans social et environnemental-

tal en vue de mettre en place une stratégie d'un nouveau modèle européen», a précisé le communiqué.

Les participants «se focaliseront également sur la dimension sociale, les ressources, la croissance et la corrélation de l'innovation, du travail et de l'environnement», selon le communiqué. Les organisateurs estiment que l'échange d'idées leur permettra «de concevoir un

nouveau modèle de l'Union Européenne qui offre des opportunités de travail au sein d'un environnement économique innovant et durable au plan social et environnemental. L'APN sera représentée aux travaux de cette conférence par le député Mohamed Laïd Bibi en sa qualité de membre permanent de la 2<sup>e</sup> commission permanente de coopération socio-économique et environnemental de l'APM.

## LUTTE CONTRE LES KIDNAPPINGS CONTRE PAIEMENT DES RANÇONS : Le rôle de leader de l'Algérie souligné

Le rôle de «leader» régional et international dans la lutte contre le phénomène des kidnappings contre paiement de rançons, a été souligné lundi à Alger par le Conseiller à la lutte anti-terroriste au Département d'Etat US, Mickael Keagan. M. Keagan intervenait à l'ouverture de l'atelier international sur la mise en œuvre du Mémorandum d'Algier sur «les bonnes pratiques en matière de prévention des enlèvements contre rançon par des terroristes et d'élimination des avantages qui en découlent». L'atelier est organisé par le ministère des Affaires étrangères, en coordination avec l'ambassade des Etats-Unis à Alger, l'Institut international de justice et de l'Etat de droit (Iij) ainsi que le Forum global de lutte contre le terrorisme (Cgft). Président la déléga-

tion américaine à ces travaux, M. Keagan a estimé, dans ce sens, que l'Algérie est également un «exemple» en matière d'«engagement» pour la mise en œuvre des méthodes de lutte contre ces fléaux qui «renforcent» le terrorisme à l'échelle planétaire. L'intervenant a convié, à ce propos, les participants à œuvrer pour «avancer» dans la réflexion sur la manière de contrecarrer cet état de fait, relevant la «pertinence» du mémorandum d'Algier comme étant un outil de «référence» s'agissant de la lutte contre le phénomène des rapt moyennant paiement de rançons. M. Keagan a rappelé les multiples réunions tenues, courant de l'année 2014, dans le cadre du Cgft et de l'Iij ainsi que la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée en mars dernier, laquelle

avait souligné la portée du Mémorandum d'Algier, ainsi que d'autres documents permettant d'«assister» les Etats dans leur appréhension du fléau des kidnappings contre paiement de rançons.

Ces multiples réunions, a-t-il observé, avaient mis en avant la proportion «grandissante» de cette menace pour la stabilité et la sécurité mondiales, à telle enseigne qu'elle constitue une toute aussi importante «préoccupation» pour la communauté internationale. L'atelier, le second du genre, réunit des spécialistes dans les questions liées au terrorisme et à la sécurité et provenant de nombreux pays, à savoir les USA, le Canada, la France, le Mali, la Mauritanie, le Mali, le Niger, la Tunisie, l'Afrique du Sud, le Maroc, etc. Des représentants de différentes institu-

tions algériennes et d'organismes régionaux prennent part également à la rencontre, à savoir l'Union africaine (UA) ainsi que le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (Caer). La première rencontre s'est tenue en novembre 2014 à Malte alors que deux autres rencontres similaires sont prévues durant le second semestre 2015, aux fins de «peaufiner les modules de mise en œuvre du Mémorandum d'Algier», indiquent les organisateurs. Adopté en décembre 2012, le Mémorandum d'Algier indique les «bonnes pratiques en matière de prévention des enlèvements contre rançon par des terroristes et d'élimination» et constitue le document de base en la matière et à l'échelle internationale.

APS

► **Le Président Bouteeflika a reçu le ministre néerlandais des Affaires étrangères**

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteeflika, a reçu hier à Alger le ministre néerlandais des Affaires étrangères et européennes, Bert Koenders.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

M. Koenders a entamé dimanche une visite de deux jours en Algérie à l'invitation de M. Lamamra.

► **FÊTE NATIONALE Le Président Bouteeflika félicite son homologue guyanais**

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteeflika, a adressé un message de félicitations au président de la République coopérative de Guyana, Donald Ramotar, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

«Il m'est particulièrement agréable, au moment où votre pays célèbre sa fête nationale, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même, et davantage de progrès et de prospérité pour le peuple ami de Guyana», a écrit le Président Bouteeflika dans son message.

«Je saisiss cette heureuse occasion pour vous réaffirmer ma disponibilité à œuvrer avec vous au développement des relations d'amitié, de solidarité et de coopération entre nos deux pays», a ajouté le chef de l'Etat.